

Outil d'Évaluation de la Pauvreté de la marque Grille de Notation de la Pauvreté™ Tchad

Mark Schreiner et Jean Paul Sossou

15 janvier 2018

This document in English is available at SimplePovertyScorecard.com.
Ce document en Français est disponible sur SimplePovertyScorecard.com

Résumé

L'outil d'évaluation de la pauvreté de la marque Grille de Notation de la Pauvreté™ (*Simple Poverty Scorecard® poverty-assessment tool*) estime la probabilité qu'un ménage du Tchad ait des dépenses de consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné. Ladite grille utilise 11 indicateurs peu coûteux tirés de l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel réalisée en 2011. La grille peut être administrée au ménage en plus ou moins dix minutes. La précision est établie pour une gamme de seuils de pauvreté. La grille est un moyen pratique que les programmes qui s'intéressent à l'amélioration de pauvreté au Tchad peuvent utiliser afin de estimer le taux de pauvreté de leurs participants, suivre l'évolution du taux de pauvreté dans le temps, et segmenter leurs participants afin de leur offrir des services différenciés.

Remerciements

Les données de base ont été collectées par l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques du Tchad. Nous tenons à remercier Kristen Himelein, Aristide Mabali, Nguéadoum Madjastan, et Tom Shaw. “Grille de Notation de la Pauvreté” is a Trademark (and “Simple Poverty Scorecard” is a Registered Trademark) of Microfinance Risk Management, L.L.C. for its brand of poverty-assessment tools. Copyright © 2018 Microfinance Risk Management.

Auteurs

Mark Schreiner est le Directeur—et Jean Paul Sossou est Ingénieur Statisticien Economiste, Consultant Sénior—du cabinet Microfinance Risk Management, L.L.C. Mark Schreiner est aussi Chercheur Sénior au Center for Social Development, Washington University in St. Louis.

Outil d'Évaluation de la Pauvreté « Grille de Notation de la Pauvreté™ »

Code ID de l'entrevue : _____	Nom et prénoms	Référence d'Identité
Date d'entrevue : _____	Participant : _____	_____
Pays : <u>TCD</u>	Agent : _____	_____
Grille : <u>001</u>	Agence : _____	_____
Poids d'échantillonnage : _____	Effectif des membres du ménage : _____	_____

Indicateur	Réponses	Notes	Score
1. Combien de membres du ménage sont âgés de 18 ans ou moins ?	A. Six ou plus	0	
	B. Cinq	2	
	C. Quatre	7	
	D. Trois	8	
	E. Deux	16	
	F. Un	23	
	G. Aucun	25	
2. Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ?	A. Non	0	
	B. Oui	3	
	C. Pas de membres de 7 à 18 ans	5	
3. Durant les 12 derniers mois, votre ménage a-t-il pratiqué des cultures ?	A. Oui	0	
	B. Non	7	
4. Durant les 12 derniers mois, votre ménage a-t-il pratiqué l'élevage en tant que nomade ou sédentaire ?	A. Non	0	
	B. Oui (sédentaire)	3	
	C. Oui (nomade)	8	
5. Quel est le matériau principal du toit ? (<i>Enregistrez l'observation.</i>)	A. Paille/natte, ou autre	0	
	B. Banco, tôle/tuile, ou béton	6	
6. Quel est le principal mode d'éclairage ?	A. Autre	0	
	B. Lampe à pile	3	
	C. Lampe à pétrole	8	
	D. Électricité (STEE, groupe électrogène, ou panneau solaire)	12	
7. Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson pendant la saison sèche ?	A. Puits traditionnel, ou eau de surface	0	
	B. Forage, ou cours d'eau	6	
	C. Fontaine publique, ou autre	10	
	D. Porteur d'eau, ou robinet (intérieur ou extérieur)	16	
8. Y a-t-il une salle de bains (douche) ?	A. Non	0	
	B. Oui	4	
9. Y a-t-il des WC ?	A. Non	0	
	B. Oui (latrine ou chasse d'eau)	3	
10. Est-ce que votre ménage possède une bicyclette, une mobylette ou moto, une voiture, un véhicule de transport (taxi, minibus), ou un camion qui est utilisable ?	A. Non	0	
	B. Bicyclette seulement	5	
	C. Mobylette/moto, voiture, véhicule de transport (taxi, minibus), ou camion (peu importe bicyclette)	9	
11. Est-ce que votre ménage possède un lit qui est utilisable ?	A. Non	0	
	B. Oui	5	

Feuille de Travail : Membres du Ménage, Âge, et Fréquentation Scolaire

Commencez à remplir en premier l'en-tête ; ce faisant, mentionnez le code identifiant unique de l'entrevue (si disponible), la date de l'entrevue, et le poids d'échantillonnage du ménage (si disponible). Puis, enregistrez les prénoms et noms et la référence d'identité du participant (qui peut ne pas être l'enquêté), de l'agent de terrain en charge du participant (qui peut être différent de vous, l'agent enquêteur), et celle de l'agence/point de service de l'organisme avec lequel le participant est en relation.

Ensuite, lire à l'enquêté : *S'il vous plaît, dites-moi les prénoms ou sobriquets et les âges de tous les membres du ménage, en commençant par le chef. Le ménage est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans la même concession), partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu (appelé le chef) et dont les ressources ou les dépenses sont également communes, tout au moins en partie.*

Notez le prénom/sobriquet et l'âge de chaque membre. Connaitre l'âge précis d'un membre importe seulement si son âge réel est proche 7 ou 18 ans. Notez l'effectif des membres à l'en-tête de la grille à côté de « Effectif des membres du ménage : », et encerclez la réponse appropriée pour le premier indicateur.

Pour chaque membre âgé de 7 à 18 ans, demandez s'il/elle est allé à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours, et notez la réponse. Encerclez la réponse du deuxième indicateur.

Marquez « C. Pas de membres de 7 à 18 ans » s'il n'y a aucun membre de 7 à 18 ans.

Marquez « B. Oui » s'il y a des membres de 7 à 18 ans et tous sont allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours. Marquez « A. Non » s'il y a des membres de 7 à 18 ans et au moins l'un d'entre eux n'est pas allé à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours.

N'oubliez pas de consulter le « Guide d'Entrevue » pour avoir plus de détails.

Prénom (ou sobriquet)	Quel âge a [NOM] ?	Si [NOM] a 7 à 18 ans, est-ce que il/elle est allé à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ?		
1. (Chef)		<7 ou >18	Non	Oui
2.		<7 ou >18	Non	Oui
3.		<7 ou >18	Non	Oui
4.		<7 ou >18	Non	Oui
5.		<7 ou >18	Non	Oui
6.		<7 ou >18	Non	Oui
7.		<7 ou >18	Non	Oui
8.		<7 ou >18	Non	Oui
9.		<7 ou >18	Non	Oui
10.		<7 ou >18	Non	Oui
11.		<7 ou >18	Non	Oui
12.		<7 ou >18	Non	Oui
Effectif des membres :	—	—		

**Conversion des *scores* en probabilités de pauvreté :
Seuils de pauvreté nationaux**

Score	Probabilité de pauvreté (%)			
	Nationaux (def. 2011)			
	Alimentaire	100%	150%	200%
0-12	62,7	78,1	93,6	97,0
13-17	47,0	71,7	89,1	93,9
18-20	38,1	60,3	79,6	89,6
21-22	32,2	52,5	75,8	87,3
23-25	26,9	47,6	74,6	87,0
26-27	26,9	47,6	74,2	87,0
28-29	26,9	47,6	69,4	82,6
30-31	22,4	47,6	69,4	82,6
32-33	18,3	37,7	67,7	82,6
34-35	17,6	29,9	61,1	79,2
36-37	16,9	29,9	61,1	77,3
38-40	15,9	28,8	61,1	77,3
41-43	10,8	23,5	50,2	71,6
44-47	8,7	17,8	43,4	60,0
48-52	7,1	16,1	37,7	55,4
53-60	7,1	14,1	30,9	48,0
61-100	2,1	5,2	16,8	28,7

**Conversion des *scores* en probabilités de pauvreté :
Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011**

Score	Probabilité de pauvreté (%)							
	Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
0–12	67,5	88,3	94,4	98,8	70,5	91,6	97,1	100,0
13–17	55,2	82,3	90,1	98,1	57,7	86,3	95,5	100,0
18–20	46,8	71,6	82,2	97,9	48,0	76,5	93,4	100,0
21–22	39,2	69,3	76,9	97,4	41,5	73,8	92,1	100,0
23–25	33,3	65,4	76,4	96,5	37,4	70,3	92,1	100,0
26–27	33,3	64,1	76,2	96,5	37,4	68,9	92,1	100,0
28–29	33,3	61,8	70,2	93,8	37,4	65,1	86,3	100,0
30–31	31,5	61,8	70,2	93,8	33,9	65,1	86,3	100,0
32–33	26,5	56,7	69,6	91,7	27,7	62,0	84,8	100,0
34–35	20,3	47,1	63,1	91,7	21,5	54,4	84,0	100,0
36–37	20,3	47,1	63,1	91,7	21,5	54,4	82,3	99,9
38–40	19,3	46,7	63,1	91,7	20,2	54,4	82,3	99,7
41–43	15,4	41,1	56,0	91,2	15,7	46,7	80,3	99,3
44–47	11,1	30,3	45,2	89,8	11,7	36,5	75,3	98,6
48–52	9,3	27,8	38,9	81,1	9,8	34,2	68,8	98,6
53–60	9,3	21,6	32,8	73,5	9,8	26,2	60,3	98,6
61–100	3,8	9,8	18,1	55,7	4,1	12,8	36,0	96,4

Conversion des *scores* en probabilités de pauvreté :
Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles

Score	Probabilité de pauvreté (%)					
	Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
		20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
0-12	52,7	43,7	73,4	80,4	87,3	96,3
13-17	39,8	35,9	63,4	74,0	82,3	93,6
18-20	29,1	26,3	50,3	63,7	70,3	87,6
21-22	26,4	23,4	43,5	56,6	67,4	86,1
23-25	23,8	20,5	39,7	51,9	64,2	86,1
26-27	23,8	20,5	39,7	51,9	63,6	86,1
28-29	23,8	17,1	39,7	51,9	61,2	80,6
30-31	18,6	14,3	39,7	49,8	61,2	80,6
32-33	14,7	12,6	31,0	39,8	54,3	80,6
34-35	13,1	11,1	24,2	32,9	44,8	77,9
36-37	11,4	10,7	24,2	32,9	44,8	76,4
38-40	10,1	9,8	23,8	32,3	44,8	76,4
41-43	7,4	6,4	20,1	27,9	40,1	69,4
44-47	7,0	6,0	13,5	20,9	29,8	55,6
48-52	4,9	3,9	11,0	18,0	27,4	50,5
53-60	4,9	3,9	11,0	15,4	21,2	43,6
61-100	1,1	1,0	4,4	6,2	9,6	26,4

Outil d'Évaluation de la Pauvreté de la marque Grille de Notation de la Pauvreté™ Tchad

1. Introduction

Les programmes de lutte contre la pauvreté au Tchad peuvent utiliser l'outil d'évaluation de la pauvreté de la marque Grille de Notation de la Pauvreté™ (*Simple Poverty Scorecard*® *poverty-assessment tool*) pour estimer les taux de pauvreté d'une population à un instant donné, estimer les variations annuelles du taux de pauvreté, et segmenter les participants pour leur appliquer des traitements différenciés.

L'approche directe d'évaluation de la pauvreté via les enquêtes sur la consommation et les conditions de vie des ménages est difficile et coûteuse. L'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel du Tchad (ECOSIT) réalisée par l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques du Tchad (INSEED) en est un exemple. Le questionnaire—qui tient sur 46 pages—comprend plus de 800 questions dont plusieurs ont un certain nombre de questions suivantes, et dont plusieurs questions étaient posées à plusieurs reprises (par exemple, pour chacun des membres de ménage). Les agents enquêteurs ont visité six fois chacun des ménages sur une période de 15 jours. Les membres du ménage tenaient un journal de leurs dépenses et de la consommation de leurs propres productions.

Par rapport à l'approche directe, l'approche indirecte adoptée par la grille est simple, rapide, et peu coûteuse. Elle est développée à partir de onze indicateurs (tels

que : « Quel est le matériau principal du toit ? » et « Est-ce que votre ménage possède un lit qui est utilisable ? ») avec lesquels sont construits un *score* corrélé avec le statut socioéconomique du ménage obtenu à partir de l'ECOSIT de 2011.

La grille est différente de « *proxy means tests* » (outils d'approximation des ressources des ménages pour réaliser le ciblage, Coady, Grosh, et Hoddinott, 2002). Cette différence réside en ce qu'elle est transparente, est à la portée de tous,¹ et est adaptée aux objectifs et aux moyens non pas des gouvernements mais plutôt des organisations locales de lutte contre la pauvreté. Les options généralement usitées par de telles organisations pour évaluer le statut de pauvreté sont habituellement bruts (telles que les règles basées sur la possession des terres ou sur la nature et la qualité de l'habitation) ou subjectives et relatives (tel que « *participatory wealth ranking* », la classification par une approche participative du niveau de richesse d'un ménage, réalisée par des enquêteurs qualifiés). Les estimations de pauvreté via ces approches peuvent s'avérer onéreuses, leur précision/biais est inconnue, et elles ne sont pas comparables d'une organisation à une autre, d'une région à une autre, ni d'une période à une autre.

La grille peut être utilisée pour estimer la proportion des participants d'un programme qui sont en-dessous d'un seuil de pauvreté donné, comme par exemple le seuil national de pauvreté du Tchad. Les partenaires de l'USAID au Tchad qui œuvrent pour la promotion de la micro entreprise peuvent utiliser la grille avec le seuil de

¹ L'outil de la marque Grille de Notation de la Pauvreté du Tchad n'est de quelque manière que ce soit un bien public. Ses droits d'auteurs sont détenus par Microfinance Risk Management, L.L.C.

\$1,90/jour PPA 2011 pour évaluer la proportion de leurs bénéficiaires qui sont « très pauvres ».² Les programmes peuvent aussi l'utiliser pour estimer la variation annuelle du taux de pauvreté. Dans tous ces cas, la grille représente un outil objectif et peu coûteux qui est basé sur les dépenses de consommation des ménages participants au programme. Etant entendu qu'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages reste coûteuse même pour l'Etat, certaines organisations locales de lutte contre la pauvreté pourraient cependant avoir la capacité d'implémenter un outil d'évaluation de la pauvreté qui est peu coûteux et qui servirait à contrôler le taux de pauvreté au sein de leurs participants et (si désiré) segmenter les participants pour leur appliquer des services différenciés.

L'approche statistique utilisée pour l'élaboration de la grille n'est pas complexe et vise à être comprise par les non spécialistes. Après tout, si les dirigeants d'organismes doivent se décider à adopter la grille et à l'utiliser dans leur processus de prise de décision, il faudrait au prime abord qu'ils se convainquent de son efficacité. En effet, la transparence et la simplicité de la grille favorisent la confiance en son utilité. Convaincre les dirigeants est vraiment important ; les « outils d'approximation des ressources des ménages pour réaliser le ciblage » et les régressions sur les « déterminants de la pauvreté » existaient depuis des décennies, mais elles sont rarement utilisées par les programmes locaux de lutte de contre la pauvreté pour

² L'USAID désigne un ménage « *très pauvre* » si sa dépense de consommation journalière par tête est inférieure au seuil le plus élevé entre le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 (XAF471, Tableau 1) et le seuil (XAF332) qui marque la moitié la plus pauvre des personnes en dessous de 100% du seuil national de pauvreté.

formuler des décisions. Ceci n'est pas dû au fait qu'elles ne fonctionnent pas mais parce qu'elles sont souvent présentées (quand elles sont présentées) comme des coefficients provenant des tableaux de régression qui sont incompréhensibles des potentiels utilisateurs (avec des libellés des indicateurs comme « LGHHSZ_2 » qui sont de signification mystérieuse) et des notes négatives avec beaucoup de décimaux. Grâce au phénomène lié à l'efficacité de la prédiction des grilles connu sous le nom de « *flat maximum* », les méthodes simples et transparentes de construction des grilles sont habituellement presque aussi exactes que les méthodes plus complexes et opaques (Schreiner, 2012a ; Caire et Schreiner, 2012).

Au-delà de son coût moindre et de sa transparence, l'approche technique de la grille est innovatrice. Cette innovation réside en la façon dont les *scores* sont associés aux probabilités de pauvreté, en l'accent qui est mis sur les tests d'efficacité de la grille, et en la manière dont les formules de calcul des écarts types sont obtenues. Bien que les tests d'efficacité soient simples et banals en analyse statistique pour les académiciens et dans la sphère des grilles pour l'estimation du risque de défaillance des emprunteurs des institutions financières, ils ont rarement été utilisés dans le cas d'un outil d'évaluation de la pauvreté.

La grille est basée sur les données de l'ECOSIT de 2011 organisée par l'INSEED du Tchad. Les indicateurs qui figurent dans la grille ont été sélectionnés suivant les critères ci-après :

- Peu coûteux à collecter, facile à répondre, et vérifiable
- Fortement corrélé à la pauvreté
- Susceptible de changer dans le temps suivant la variation du statut de pauvreté
- Applicable à toutes les régions du Tchad

Toutes les notes liées à chacun des indicateurs de la grille sont des entiers naturels. Le total de ces notes (c'est-à-dire, le *score*) varie de 0 (le plus probable à être en dessous du seuil de pauvreté) à 100 (le moins probable à être en dessous du seuil de pauvreté). Pendant environ dix minutes, des agents même non spécialistes peuvent recueillir les données sur le terrain et calculer les *scores* sur la même feuille du questionnaire.

La grille peut être utilisée pour faire trois estimations fondamentales. Premièrement, elle peut évaluer la « probabilité de pauvreté » d'un ménage spécifique, c'est-à-dire la probabilité que le ménage ait des dépenses de consommation par tête en dessous d'un seuil de pauvreté donné.

Deuxièmement, la grille permet d'estimer le taux de pauvreté d'une population de ménages à un instant donné. Cette estimation s'obtient en faisant la moyenne des probabilités de pauvreté estimées d'un échantillon représentatif de ménages tirés de la population.

Troisièmement, la grille peut estimer la variation annuelle du taux de pauvreté d'un groupe de ménages. Calculé à partir de deux échantillons indépendants de ménages

représentatifs de la même population entre deux instants, ce taux est l'écart entre la probabilité moyenne de pauvreté estimée de l'échantillon de *base* et celle de l'échantillon de *suivi*, divisé par le temps (exprimé en années) écoulé entre la date moyenne des interviews au niveau de l'échantillon de *base* et celle au niveau de l'échantillon de *suivi*.

Calculé à partir d'un seul échantillon de ménages où chaque ménage a été noté deux fois, l'estimation de la variation annuelle du taux de pauvreté est la somme de l'écart en probabilité de pauvreté estimée entre la date de l'interview de *base* et celle de l'interview de *suivi* de chaque ménage, divisé par la somme des temps (exprimés en années) écoulés entre les deux dates d'interviews de chaque ménage (Schreiner, 2014a).

La grille peut aussi être utilisée pour segmenter les participants et leur offrir des traitements différenciés. Afin d'aider les dirigeants à choisir les points de coupure (c'est-à-dire, le *score* maximum à obtenir pour être ciblé) appropriés pour l'atteinte des objectifs de leurs organisations, plusieurs mesures de l'efficacité du ciblage sont rapportées pour une variété de points de coupure possibles.

Ce document présente une grille unique dont les indicateurs et les *scores* y associés ont été obtenus à partir des données issues de l'ECOSIT de 2011 et en considérant le seuil national de pauvreté du Tchad. Les *scores* obtenus à partir de cette seule grille ont été étalonnés avec ces mêmes données pour déterminer les probabilités de pauvreté suivant 18 seuils de pauvreté.

La grille a été construite en se basant sur les données des trois cinquièmes de l'ensemble des ménages de l'ECOSIT de 2011. Les données de ces même trois

cinquièmes des ménages de l'ECOSIT de 2011 ont servi aussi à convertir les *scores* en probabilités de pauvreté suivant 18 seuils de pauvreté. Les données des deux cinquièmes restants de l'ensemble des ménages ont servi à la validation de l'efficacité de cette grille du point de vue de l'estimation des probabilités de pauvreté, des taux de pauvreté de population à un point du temps, et de la segmentation des participants.

Etant donné les hypothèses de leur construction, tous les trois estimateurs de la grille (la probabilité de pauvreté d'un ménage, le taux de pauvreté d'une population à un point du temps, et la variation annuelle du taux de pauvreté d'une population) sont non biaisés. C'est-à-dire, leurs estimations correspondent en moyenne aux valeurs observées dans des échantillons répétés quand ils (les estimateurs) sont construits (et appliqués) à partir d'une même population au sein de laquelle les relations entre les indicateurs de la grille et la pauvreté restent inchangées. Comme tous modèles prédictifs, la grille est construite à partir d'un seul échantillon et est ainsi biaisée dans une certaine mesure quand elle est appliquée (comme c'est le cas dans ce document) à l'échantillon de validation. De plus, des erreurs apparaissent si elle est appliquée (en pratique) à une autre population ou quand elle est appliquée après 2011 (puisque les relations entre les indicateurs et la pauvreté changent suivant le temps).³

³ D'importants exemples incluent les échantillons représentatifs de la population à une date après 2011 et des sous-échantillons non-représentatifs de la population nationale (Schreiner, à paraître ; Diamond *et al.*, 2016 ; Tarozzi et Deaton, 2009).

Ainsi, bien que l'estimation de la pauvreté par l'approche indirecte soit peu coûteuse par rapport à celle par l'approche d'une enquête directe, elle est en pratique aussi biaisée. (Les valeurs observées par l'approche de l'enquête directe sont considérées sans erreur, ignorant l'erreur liée à la variation d'échantillonnage). Des erreurs apparaissent parce que la grille suppose nécessairement que la relation future entre les indicateurs et la pauvreté dans toutes les sous populations sera conforme à celle révélée par les données utilisées dans la construction de la grille. Naturellement, cette hypothèse—inévitable dans l'usage des grilles prédictives—n'est valide qu'en partie.

L'erreur—c'est-à-dire, l'écart moyen entre les estimations des taux de pauvreté obtenues par de la grille et les taux de pauvreté observés pour 100% du seuil national de pauvreté lorsqu'on utilise 1 000 échantillons *bootstrap* de $n = 16\ 384$ tirés de l'échantillon de validation—est de $-0,1$ point de pourcentage. La moyenne des erreurs absolues au niveau des 18 seuils de pauvreté est d'environ $0,7$ point de pourcentage, et la valeur maximale des erreurs absolues à travers tous les seuils de pauvreté est de $2,0$ points de pourcentage. Ces erreurs d'estimation sont dues à la variation d'échantillonnage, et non au biais ; l'erreur moyenne devrait être égale à zéro si l'ECOSIT de 2011 allait être répétée plusieurs fois et divisées en sous échantillons avant que tout le processus de construction et de validation de la grille soit repris.

Pour $n = 16\ 384$, les intervalles de confiance à 90 pour cent des estimations sont de $\pm 0,7$ point de pourcentage ou moins. Pour $n = 1\ 024$, les intervalles de confiance à 90 pour cent sont de $\pm 2,8$ points de pourcentage ou moins.

La section 2 ci-dessous décrit les données et les seuils de pauvreté. Les sections 3 et 4 décrivent le processus d'élaboration de la grille et présentent des directives pratiques pour son implémentation. Les sections 5 et 6 expliquent comment obtenir l'estimation des probabilités de pauvreté des ménages et des taux de pauvreté des populations en un instant donné. La section 7 présente l'estimation de la variation annuelle des taux de pauvreté des populations. La section 8 discute du ciblage. La section 9 compare la grille présentée dans ce document avec une étude similaire sur le Tchad. La dernière section est la conclusion.

Le « Guide d'Entrevue » (placé après la Bibliographie) indique comment les questions doivent être posées (et comment les réponses doivent être interprétées) de façon à mimer aussi étroitement que possible les pratiques de l'ECOSIT de 2011 du Tchad. Ce « Guide » (et la « Feuille de Travail ») fait partie intégrante de l'outil de la Grille de Notation de la PauvretéTM du Tchad.

2. Données et seuils de pauvreté

Cette section présente les données utilisées pour construire et valider la grille et la définition de la *pauvreté* de 2011 du Tchad. Elle présente aussi les 18 seuils de pauvreté suivant lesquels les *scores* ont été calibrés/étalonnés.

2.1 Données

Les indicateurs et les notes de la grille sont sélectionnés (construits) à partir des données d'un échantillon aléatoire représentant les trois cinquièmes de l'ensemble des 9 259 ménages de l'ECOSIT de 2011. L'ECOSIT de 2011 est la plus récente enquête nationale sur la consommation au Tchad.

Les données de ces trois cinquièmes de l'ensemble des ménages de l'ECOSIT de 2011 qui ont servi à la construction de la grille ont été aussi utilisées pour associer (calibrer/étalonner) les *scores* aux probabilités de pauvreté suivant tous les seuils de pauvreté.

Les données des deux cinquièmes restants de l'ensemble des ménages de l'ECOSIT de 2011 ont été utilisées pour tester (valider) la précision « hors échantillon de construction » de la grille ; c'est-à-dire que la précision a été testée avec les données qui ne sont pas utilisées pour la construction/étalonnage. Elles ont été aussi utilisées pour tester la précision du ciblage hors échantillon.

Les travaux de terrain de l'ECOSIT de 2011 se sont déroulés de juin à juillet 2011. Les dépenses de consommation des ménages sont exprimées en unités de XAF par tête par jour au prix à N'Djaména en moyen pendant la période des travaux de terrain de l'ECOSIT.

2.2 Taux de pauvreté base ménage, base individu, et base participants

Un *taux de pauvreté* est la proportion des unités des ménages dont la dépense totale de consommation (divisée par l'effectif des membres du ménage) est en dessous d'un seuil de pauvreté donné. L'unité d'analyse est soit le ménage lui-même ou un membre du ménage. Par définition, chaque membre d'un ménage donné a le même statut de pauvreté (ou la même probabilité de pauvreté estimée) tout comme les autres membres du ménage.

Par exemple, considérons qu'un programme offre des services à deux ménages. Le premier ménage est pauvre (sa dépense de consommation par tête est en dessous d'un seuil de pauvreté donné) et est constitué de trois (3) membres dont un (1) est participant au programme. Le second ménage est non pauvre et est constitué de quatre (4) membres dont deux (2) sont des participants au programme.

Les taux de pauvreté sont soit *base ménage* ou *base individu*. Si le programme définit ses participants comme étant les ménages, alors le taux de pauvreté base ménage

est pertinent. Le taux de pauvreté base ménage estimé est la moyenne pondérée⁴ des statuts de pauvreté (ou des probabilités de pauvreté) des ménages qui ont des participants au programme, peu importe l'effectif des membres du ménage et peu importe l'effectif des membres du ménage qui sont participants du programme. Tous les ménages ont le même poids dans cette moyenne pondérée. Dans l'exemple, ce taux de pauvreté base ménages est $\frac{1 \cdot 1 + 1 \cdot 0}{1 + 1} = \frac{1}{2} = 0,5 = 50$ pour cent. Dans le terme « $1 \cdot 1$ » du numérateur, le premier « 1 » est le poids du premier ménage, et le second « 1 » représente le statut de pauvreté (pauvre) du premier ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Dans le terme « $1 \cdot 0$ » du numérateur, le « 1 » est le poids du second ménage, et le « 0 » représente le statut de pauvreté (non pauvre) du second ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Le terme « $1 + 1$ » au dénominateur est la somme des poids des deux ménages. Les poids des ménages ont été utilisés puisque l'unité d'analyse est le ménage.

Par contre, le taux de pauvreté base individu est pertinent si le programme définit toutes les personnes membres des ménages qui bénéficient de ses services comme ses participants. Pour cet exemple, le taux de pauvreté base individu est la moyenne des statuts de pauvreté (ou des probabilités de pauvreté estimées) des ménages

⁴ Les exemples supposent un tirage aléatoire simple des ménages, ce qui induit que tous les ménages ont la même probabilité de sélection et par conséquent le même poids d'échantillonnage, qui est considéré ici égal à un (1).

participants, pondérée par la taille⁵ (l'effectif des membres) des ménages, soit

$$\frac{3 \cdot 1 + 4 \cdot 0}{3 + 4} = \frac{3}{7} = 0,43 = 43 \text{ pour cent.}$$

Dans le terme « $3 \cdot 1$ » du numérateur, le « 3 » est le poids du premier ménage (puisqu'il comprend trois membres), et le « 1 » représente le statut de pauvreté (pauvre) du premier ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Dans le terme « $4 \cdot 0$ » du numérateur, le « 4 » est le poids du second ménage (puisqu'il comprend quatre membres), et le « 0 » représente le statut de pauvreté (non pauvre) du second ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Le terme « $4 + 3$ » au dénominateur est la somme des poids des deux ménages. Le poids du ménage est l'effectif de ses membres parce que l'unité d'analyse est le membre du ménage.

Enfin, prenons l'exemple d'un programme qui considère ses *participants* comme étant seulement les membres du ménage avec lesquels il est en relation directe. Pour cet exemple, il s'ensuit que seulement certains—mais pas l'ensemble—des membres du ménage sont comptés. Le taux de pauvreté base individu est alors la moyenne des statuts de pauvreté (ou des probabilités de pauvreté estimées) des ménages participants, pondérée par l'effectif des participants⁶ du ménage, soit

$$\frac{1 \cdot 1 + 2 \cdot 0}{1 + 2} = \frac{1}{3} = 0,33 = 33 \text{ pour cent.}$$

⁵ Etant donné qu'un échantillonnage aléatoire simple ait été opéré au niveau ménage, le poids d'un ménage base individu est l'effectif des membres de ce ménage.

⁶ Etant donné qu'un échantillonnage aléatoire simple ait été opéré au niveau ménage, le poids d'un ménage base individu est l'effectif des participants de ce ménage au programme.

numérateur est le poids du premier ménage (puisque'il comprend un participant), et le second « 1 » représente le statut de pauvreté (pauvre) du premier ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Dans le terme « $2 \cdot 0$ » du numérateur, le « 2 » est le poids du second ménage (puisque'il comprend deux participants), et le « 0 » représente le statut de pauvreté (non pauvre) du second ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Le terme « $1 + 2$ » au dénominateur est la somme des poids des deux ménages. Le poids du ménage est l'effectif de ses participants directs au programme parce que l'unité d'analyse est le participant direct au programme.⁷

En résumé, les taux de pauvreté estimés sont des moyennes pondérées des statuts de pauvreté (ou probabilités de pauvreté) des ménages, où—en supposant un échantillonnage aléatoire simple au niveau ménage—le poids est l'effectif des unités pertinentes du ménage. En rapportant les taux de pauvreté, les programmes devraient préciser l'unité d'analyse—ménage, membre du ménage, ou participant—et justifier la pertinence de cette unité d'analyse.

Le Tableau 1 présente les seuils de pauvreté et les taux de pauvreté base ménage et base individu issues de l'ECOSIT de 2011 pour :

- Le Tchad dans son ensemble (par zones rurales, urbaines, et tout)
- Chacune de ses 20 régions (par zones rurales, urbaines, et tout)

Les taux de pauvreté base ménage sont rapportés parce que—comme illustré ci-dessous—ils peuvent facilement être convertis en taux de pauvreté d'autres unités

⁷ Si tous les ménages comprenant des participants ont (ou sont supposés avoir) chacun un participant, alors le taux de pauvreté base participant équivaut au taux de pauvreté base ménage.

d'analyse et aussi parce que l'échantillonnage est presque toujours fait au niveau ménage. C'est également pour cette raison que la grille est construite, calibrée, et validée avec les poids des ménages. Les taux de pauvreté base individu figurent aussi dans le Tableau 1 parce que ce sont les taux calculés et communiqués par le gouvernement du Tchad. De plus, les débats sociaux et les discussions de politique publique se focalisent ordinairement sur les taux de pauvreté base individu. Et l'objectif des organisations locales de lutte contre la pauvreté est d'aider les individus (pas des ménages) à améliorer leur bien-être.

2.3 Définition de la *pauvreté* et des seuils de pauvreté

Le statut de pauvreté (« pauvre » ou « non pauvre ») d'un ménage dépend de la position (en-dessous ou au-dessus) de sa dépense de consommation par tête par rapport à un seuil de pauvreté donné. Par conséquent, la définition de la *pauvreté* est une comparaison d'un seuil de pauvreté avec une mesure de la consommation.

INSEED (2013, p. 31, 32 et 63) a présenté le calcul de la *consommation* aussi bien que la méthode utilisée pour déterminer le seuil national de pauvreté.

Etant donné que les organisations locales de lutte contre la pauvreté au Tchad pourraient vouloir utiliser plusieurs ou différents seuils de pauvreté, les *scores* obtenus de l'unique grille ont été étalonnés suivant 18 seuils de pauvreté :

- Alimentaire
- 100% du seuil national
- 150% du seuil national
- 200% du seuil national
- \$1,25/jour PPA 2005
- \$2,00/jour PPA 2005
- \$2,50/jour PPA 2005
- \$5,00/jour PPA 2005
- \$1,90/jour PPA 2011
- \$3,20/jour PPA 2011
- \$5,50/jour PPA 2011
- \$21,70/jour PPA 2011
- Le seuil de pauvreté qui marque la moitié la plus pauvre des personnes en dessous de 100% du seuil national
- Premier quintile (20^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- Deuxième quintile (40^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- La médiane (50^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- Troisième quintile (60^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- Quatrième quintile (80^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête

2.3.1 Seuils nationaux de pauvreté

Le seuil national du Tchad (appelé d'habitude ici « 100% du seuil national ») est un niveau de référence de consommation alimentaire auquel s'ajoute un niveau de référence de consommation non alimentaire. Ce seuil national de pauvreté a été déterminé par l'approche du coût des besoins fondamentaux de Ravallion (1998).

Pour une région donnée, le niveau de référence de consommation alimentaire du Tchad dans cette région est le coût correspondant à 2 400 Calories d'un panier de 33

biens qui couvrent environ 84 pour cent de la consommation alimentaire totale.⁸ Pour tout le Tchad et au prix à N'Djaména en moyenne en juin et juillet 2011, le seuil de pauvreté alimentaire vaut XAF390 par tête par jour, correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 24,0 pour cent et base individu de 29,0 pour cent (Tableau 1).

100% du seuil national de pauvreté d'une région donnée est le seuil alimentaire de la région, plus un niveau de référence minimum de consommation non alimentaire. Le niveau de référence de consommation non alimentaire de la région est considéré comme étant la moyenne de la consommation non alimentaire dans l'ECOSIT de 2011 des 10 pour cent des ménages de la région dont la série des consommations *totales* est centrée par le seuil alimentaire de cette région. Le seuil national de pauvreté (alimentaire plus non alimentaire) de la région en 2011 est alors la somme des niveaux de référence de consommation alimentaire et non alimentaire de la région.

Pour tout le Tchad et au prix à N'Djaména en moyenne en juin et juillet 2011, 100% du seuil national de pauvreté (alimentaire plus non alimentaire) vaut XAF579 par tête par jour ; ce qui correspond à un taux de pauvreté base ménage de 40,0 pour cent et base individu de 46,7 pour cent (Tableau 1).⁹

Les valeurs de 150% et 200% du seuil national de pauvreté sont des multiples de la valeur de 100% du seuil national de pauvreté.

⁸ INSEED (2013) n'a pas donné plus de détails sur la détermination du seuil alimentaire.

⁹ Ce taux de pauvreté base individu correspond au taux rapporté par l'INSEED (2013, p. 16). Cela suggère que ce papier a utilisé les mêmes données et a effectué les mêmes calculs que l'INSEED.

2.3.2 Seuils de pauvreté internationaux PPA 2005 et 2011

Les seuils internationaux PPA 2005 et PPA 2011 sont obtenus à partir de :

- Taux de change PPA du Tchad pour « les dépenses de consommation individuelles des ménages » :
 - 2005 :¹⁰ XAF327,57 pour \$1,00
 - 2011 :¹¹ XAF251,30 pour \$1,00
- L'Indice de Prix à la Consommation (IPC) pour tout le Tchad :¹²
 - La moyenne de l'année 2005 : 85,63
 - La moyenne de l'année 2011 : 96,30
 - La moyenne de juin à juillet 2011 (période des travaux de terrain de l'ECOSIT) : 95,50
- Le déflateur de prix moyen pondéré de tout le Tchad : 0,8935
- Les déflateurs de prix régionaux :¹³

— Barh El Gazel	1,018
— Batha	0,814
— Borkou-Ennedi-Tibesti	1,109
— Chari Baguirmi	0,890
— Guéra	0,861
— Hadjer Lamis	1,048
— Kanem	1,044
— Lac	0,857
— Logone Occidental	0,875
— Logone Oriental	0,892
— Mandoul	0,914
— Mayo Kebbi Est	0,726
— Mayo Kebbi Ouest	0,791
— Moyen Chari	0,799
— N'Djaména	1,000
— Ouaddaï	0,906
— Salamat	0,843
— Sila	0,857
— Tandjilé	0,875
— Wadi-Fira	0,857

¹⁰ World Bank, 2008

¹¹ iresearch.worldbank.org/PovcalNet/Detail.aspx?Format=Detail&CO=TCD_3&PPP0=251.296&PL0=1.90&Y0=2011&NumOfCountries=1, récupéré le 20 décembre 2017.

¹² La série mensuelle d'IPC est base 100 en moyenne de l'année 2010. Elle a été tirée de data.imf.org/regular.aspx?key=61545861, récupéré le 10 novembre 2017.

¹³ INSEED (2013, pp. 32-33).

2.3.3.1 Le seuil de \$1,25/jour PPA 2005

Pour une région donnée du Tchad, le seuil de pauvreté de \$1,25/jour PPA 2005 au prix à N'Djaména en moyen au cours des travaux de terrain de l'ECOSIT de 2011 est obtenu par :

$$\frac{\$1,25 \cdot \left(\frac{\text{Facteur PPA 2005}}{\$1,00} \right) \cdot \left(\frac{\text{IPC}_{\text{ECOSIT11}}}{\text{IPC}_{2005}} \right) \cdot \text{Déflateur régional}}{\text{Déflateur moyen de tout - Tchad}}$$

Par exemple, pour la région de Barh El Gazel, le seuil de \$1,25/jour PPA 2005 vaut

$$\frac{\$1,25 \cdot \left(\frac{\text{XAF}327,57}{\$1,00} \right) \left(\frac{95,50}{85,63} \right) \cdot 1,018}{0,8935} = \text{XAF}520.$$

Le seuil de \$1,25/jour PPA 2005 de tout Tchad est la moyenne pondérée par les effectifs de la population des 20 seuils régionaux de \$1,25/jour PPA 2005. Ce qui revient à XAF454 par tête par jour, correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 29,3 pour cent et base individu de 34,9 pour cent (Tableau 1).

Les valeurs des seuils de \$2,00, \$2,50, et \$5,00 PPA 2005 sont des multiples de la valeur du seuil de \$1,25/jour PPA 2005.

PovcalNet de la Banque Mondiale a obtenu à partir des données de l'ECOSIT de 2011 du Tchad un taux de pauvreté base individu de 36,5 pour cent pour le seuil de

\$1,25/jour PPA 2005.¹⁴ L'estimation la moins élevée (34,9 pour cent) obtenue par ce papier est à préférer (Schreiner, 2014b) à celle de PovcalNet étant donné que PovcalNet n'a pas rapporté :

- La valeur en XAF de son seuil de \$1,25/jour PPA 2005
- La période/lieu de ses unités de prix
- Le recours éventuel à un ajustement par rapport aux variations de prix régionaux (accompagné de la méthodologie de cet ajustement)
- La méthodologie utilisée pour déflater à travers le temps les facteurs PPA 2005

2.3.3.2 Le seuil de pauvreté de \$1,90 PPA 2011

Etant donné les mêmes paramètres présentés dans la sous section précédente, le seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 d'une région donnée au prix à N'Djaména en moyen au cours des travaux de terrain de l'ECOSIT de 2011 s'obtient par :

$$\frac{\$1,90 \cdot \left(\frac{\text{Facteur PPA 2011}}{\$1,00} \right) \cdot \left(\frac{\text{IPC}_{\text{ECOSIT11}}}{\text{IPC}_{2011}} \right) \cdot \text{Déflateur régional}}{\text{Déflateur moyen de tout - Tchad}}$$

Par exemple, pour la région de Barh El Gazel, le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 vaut :

$$\frac{\$1,90 \cdot \left(\frac{\text{XAF}251,30}{\$1,00} \right) \cdot \left(\frac{95,50}{96,30} \right) \cdot 1,018}{0,8935} = \text{XAF}539.$$

Le seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 de tout Tchad est la moyenne pondérée par les effectifs de la population des 20 seuils régionaux de \$1,90/jour PPA

¹⁴ iresearch.worldbank.org/PovcalNetPPP2005/Detail.aspx?Format=Detail&C0=TCD_3&PPP0=327.57&PL0=1.25&Y0=2011&NumOfCountries=1, récupéré le 20 décembre 2017.

2011. Il vaut XAF471 par tête par jour, correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 31,0 pour cent et à un taux de pauvreté base individu de 37,2 pour cent (Tableau 1).

A titre de comparaison, PovcalNet¹⁵ de la Banque Mondiale a rapporté pour l'ECOSIT de 2011 du Tchad un seuil de \$1,90/jour PPA 2011 similaire (XAF477 versus XAF471) mais un taux de pauvreté base individu plus élevé (de 38,4 pour cent versus 37,2 pour cent). Les sources des différences de chiffres ne sont pas évidentes, étant donné que—comme dans le cas du seuil de \$1,25/jour PPA 2005—PovcalNet n'a pas rapporté :

- La période/lieu de ses unités de prix
- Le recours éventuel à un ajustement par rapport aux variations de prix régionaux (accompagné de la méthodologie de cet ajustement)
- La méthodologie utilisée pour déflater à travers le temps les facteurs PPA 2011
- S'ils ont utilisé les mêmes données que l'INSEED (2013)

Comme souligné ci-dessus, les chiffres de ce papier sont à préférer à ceux de PovcalNet étant donné que leur calcul est documenté. Dans le cas du Tchad, lorsqu'on applique le seuil de pauvreté de XAF477,46¹⁶ par tête par jour rapporté par PovcalNet sans ajustement aux prix régionaux du seuil ni de la mesure de la consommation, on obtient un taux de pauvreté base individu qui correspond exactement au chiffre de PovcalNet. Naturellement, un tel ajustement aux différences de prix à travers les

¹⁵ iresearch.worldbank.org/PovcalNet/Detail.aspx?Format=Detail&C0=TCD_3&PPP0=251.296&PLO=1.90&Y0=2011&NumOfCountries=1, récupéré le 20 décembre 2017.

¹⁶ Le seuil de PovcalNet est erroné. Il est obtenu par la formule: \$1,90, multiplié par le facteur PPA 2011 de XAF251,30, multiplié par l'IPC moyen de 2011 (qui n'est pas l'IPC moyen au cours des travaux de terrain de l'ECOSIT et est donc incorrect), et divisé par l'IPC moyen de 2011. Cela revient à $\$1,90 \times 251,30 \times 96,30 \div 96,30 = 477,47$.

régions du pays est judicieux (quand les déflateurs existent) ; après tout, la motivation principale de l'usage des seuils de PPA est d'ajuster par rapport aux différences de coût d'achat à travers les pays, et si cela est judicieux, alors il est aussi judicieux d'ajuster par rapport aux différences de coût d'achat à travers les régions du pays.

Les seuils de pauvreté de \$3,20/jour, \$5,50/jour, et \$21,70/jour PPA 2011 sont des multiples du seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011.¹⁷

2.3.3 Seuil « très pauvre » de l'USAID

Les organismes partenaires de l'USAID au Tchad qui promeuvent les micro entreprises et qui utilisent la grille pour rapporter à l'USAID l'effectif de leurs participants qui sont « très pauvres » devraient utiliser le seuil de \$1,90/jour PPA 2011. En effet, l'USAID définit les « très pauvres » comme étant les personnes vivant dans des ménages ayant des dépenses de consommation journalières par tête en dessous du plus élevé des deux seuils de pauvreté suivants (U.S. Congress, 2004) :

- Le seuil de pauvreté qui marque la moitié la plus pauvre des personnes vivant en dessous de 100% du seuil national (XAF332, qui correspond à un taux de pauvreté base individu de 23,3 pour cent, Tableau 1)
- Le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 (XAF471, qui correspond à un taux de pauvreté base individu de 37,2 pour cent)

¹⁷Jolliffe et Prydz (2016) ont présenté la définition des quatre seuils PPA 2011.

2.3.5 Seuils de pauvreté définis comme des percentiles de dépenses de consommation

La grille du Tchad prend en charge aussi des seuils de pauvreté définis comme des percentiles de dépenses de consommation,¹⁸ ce qui facilite un nombre de types d'analyses. Par exemple, le seuil de pauvreté défini par le deuxième quintile des dépenses (40^{ème} percentile) pourrait aider à suivre la progression du Tchad au regard de l'objectif de la Banque Mondiale de « prospérité partagée/croissance économique inclusive » (World Bank, 2013) qui est de promouvoir la croissance des revenus (prospérité partagée) de 40 pour cent de la population mondiale la plus pauvre.

L'analyse combinée des quatre seuils de pauvreté définis comme des percentiles des dépenses de consommation pourraient aussi aidée à observer la relation entre la consommation et la santé (ou n'importe quelle autre chose ayant une relation avec la consommation). Ainsi, la grille constitue une alternative pour les études sur l'équité en matière de santé qui utilisent traditionnellement un « indice d'actifs » tel que celui élaboré à partir des données des Enquêtes Démographiques et de Santé (Rutstein et Johnson, 2004) pour comparer une certaine estimation du bien-être avec la santé.

¹⁸ Suivant la convention de l'indice des actifs de l'EDS, les percentiles de pauvreté sont définis base individu (non base ménage) et à l'échelle de tout le Tchad. Par exemple, le taux de pauvreté base individu de tout le Tchad sous le premier quintile (20^{ème} percentile) de la consommation par tête est 20 pour cent (Tableau 1). Le taux de pauvreté base ménage sous ce même seuil de pauvreté du Tchad n'est pas 20 pour cent mais plutôt 16,4 pour cent.

Naturellement, les analystes pourraient toujours faire (et peuvent encore faire) les analyses relatives au bien-être par le biais des *scores* issus de la grille. Mais la prise en charge des seuils de consommation relatifs par la grille offre maintenant beaucoup de possibilités d'utilisation simple d'un seul outil pour analyser n'importe quel ou tous les sujets suivants :

- Bien-être relatif (via *scores*)
- Consommation absolue (via les probabilités de pauvreté et les seuils de pauvreté absolus)
- Consommation relative (via les probabilités de pauvreté et les seuils de pauvreté définis comme des percentiles des dépenses de consommation)

Contrairement à la grille, les indices d'actifs servent seulement à analyser le bien-être. De plus, la grille—contrairement aux indices basés sur l'Analyse en Composante Principale ou les approches similaires—utilise une norme/critère facile à comprendre dont la définition est externe à la grille elle-même (la consommation rapportée à un seuil de pauvreté définis en unités monétaires).

A l'opposé, un indice d'actifs définit de façon opaque la *pauvreté* en fonction de ses propres indicateurs et coefficients, sans faire référence à une norme/critère externe. Ce qui signifie que deux indices d'actifs qui ont différents indicateurs ou différents coefficients—même s'ils étaient construits à partir des mêmes données d'un pays donné—impliquent deux définitions différentes de la *pauvreté*. Dans la même situation, deux grilles pourraient produire des estimations comparables sous une seule définition de la *pauvreté*.

3. Construction de la grille

Pour le Tchad, environ 80 indicateurs ont été initialement identifiés comme des indicateurs candidats. Ils ont trait à :

- La composition du ménage (telle que l'effectif des membres du ménage)
- L'éducation (fréquentation scolaire des membres du ménage âgés de 7 à 18 ans)
- L'habitation (telle que le matériau principal du toit)
- La possession d'actifs durables (tels que les mobylettes)
- L'emploi (tel que l'effectif des membres du ménage qui travaillent)
- Agriculture (tel que le fait que le ménage ait pratiqué des cultures ou pratiqué l'élevage)

Le Tableau 2 liste tous les potentiels indicateurs classés par ordre décroissant des « coefficients d'incertitudes » fondés sur le concept d'entropie (Goodman et Kruskal, 1979). Ce coefficient mesure le pouvoir de l'indicateur pris à lui seul en termes de prédiction du statut de pauvreté.¹⁹

Une des applications possibles de la grille est l'estimation de la variation annuelle du taux de pauvreté. Ainsi, sans prendre en compte d'autres considérations, dans le choix des indicateurs une préférence est donnée aux indicateurs qui ont plus de faculté à varier dans le temps. Par exemple, la possession d'une mobylette est probablement plus susceptible de varier suite à une variation du niveau de pauvreté que l'est l'âge du chef de ménage masculin.

La grille est conçue au moyen de régressions *Logit* sur le sous échantillon de construction et en considérant le seuil national de pauvreté du Tchad. La sélection des

¹⁹ Le coefficient d'incertitude n'a pas été utilisé dans le processus de sélection des indicateurs de la grille ; il a été utilisé seulement comme critère d'ordonnancement des indicateurs candidats du Tableau 2.

indicateurs est basée sur le jugement et des statistiques. La première étape consiste à construire—par le biais d’une régression *Logit*—une série de grilles à un seul indicateur à partir de chaque indicateur potentiel. La puissance statistique de chaque grille est donnée par « *c* », une mesure de la capacité de discrimination par statut de pauvreté (SAS Institute Inc., 2004).

Une des grilles à un indicateur est alors sélectionnée en prenant en compte plusieurs facteurs (Schreiner *et al.*, 2004 ; Zeller, 2004). Ces facteurs incluent l’amélioration de l’efficacité, la probabilité d’acceptation par les utilisateurs de la grille (déterminée par la simplicité, le coût de la collecte, et le « bien-fondé » de l’indicateur selon l’expérience, la théorie, et le bon sens), la sensibilité aux changements de la consommation, la diversité des indicateurs, l’applicabilité à toutes régions du territoire Tchadien, la tendance à maintenir une relation peu changeante avec le statut de pauvreté à travers le temps, la faculté à discriminer les ménages pauvres et non pauvres situés à l’extrémité inférieure (plus pauvre) de la distribution des dépenses de consommation, et la faculté de l’indicateur à être vérifié.

Des séries de grilles à deux variables sont ensuite construites ; chacune est basée sur la grille à un indicateur retenue à l’issue de la première étape à laquelle est ajouté un second indicateur candidat. La meilleure grille à deux indicateurs est sélectionnée en se basant toujours sur la précision statistique et les critères non statistiques. Ces étapes sont répétées jusqu’à ce que la grille ait 11 indicateurs qui fonctionnent bien ensemble et qui répondent aux considérations aussi bien statistiques que non statistiques.

La dernière étape consiste à transformer les coefficients issus de la régression *Logit* en nombres entiers naturels de telle manière que les *scores* varient de 0 (le plus probable à être en dessous du seuil de pauvreté) à 100 (le moins probable à être en dessous du seuil de pauvreté).

Cet algorithme défini est similaire à la régression des moindres carrés ordinaires avec sélection « pas à pas » (*stepwise*) des variables. Il diffère de la régression « pas à pas » naïve du fait que la sélection des indicateurs de la grille prend en compte à la fois des critères statistiques²⁰ et non statistiques. L'utilisation des critères non statistiques peut améliorer la robustesse dans le temps et vis-à-vis des sous-populations d'individus non représentatifs de la population nationale. Elle aide également à garantir que les indicateurs soient simples, aient un sens, soient peu coûteux à collecter, et soient acceptés par les utilisateurs.

²⁰ Le critère statistique de sélection d'un indicateur n'est pas le *p-value* de son coefficient mais plutôt son pouvoir de discrimination des ménages par statuts de pauvreté.

La grille élaborée ici est applicable à n'importe quel point du territoire Tchadien. La segmentation des outils d'évaluation de la pauvreté par zone (urbaine ou rurale) n'améliore pas pour autant l'efficacité du ciblage. Ceci est documenté pour neuf pays de l'Afrique Subsaharienne (Brown, Ravallion, et van de Walle, 2016),²¹ en Indonésie (World Bank, 2012), au Bangladesh (Sharif, 2009), en l'Inde et au Mexique (Schreiner 2006b et 2005a), au Sri Lanka (Narayan et Yoshida, 2005), et en Jamaïque (Grosh et Baker, 1995). En général, la segmentation pourrait améliorer la précision de l'estimation des taux de pauvreté (Schreiner, à paraître ; Diamond *et al.*, 2016 ; Tarozzi et Deaton, 2009), mais il peut accroître aussi le risque de surapprentissage (Haslett, 2012).

²¹ Les neuf pays sont Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Tanzanie, et Ouganda. En moyenne, à travers ces neuf pays, quand on cible les personnes ayant des *scores* inférieurs au premier quintile de *scores* ou aux deux premiers quintiles de *scores* et quand 20 ou 40 pour cent des personnes sont pauvres, la segmentation en zone urbaine/rurale fait augmenter le nombre de pauvres correctement ciblés d'environ 1 pour 200 ou 1 pour 400 personnes pauvres (Schreiner, 2017c).

4. Directives pratiques d'utilisation de la grille

Le défi principal de la conception d'une grille n'est pas de maximiser l'efficacité statistique mais plutôt d'améliorer les chances qu'elle soit adoptée et utilisée (Schreiner, 2005b). L'échec des projets des grilles ne relève pas d'habitude du fait que les grilles soient statistiquement non précises mais plutôt de la faillite de l'organisme dans la prise des décisions nécessaires à la bonne intégration de la grille dans son processus/environnement de travail, et à la formation et à la motivation des agents (Schreiner, 2002). Après tout, la plupart des grilles élaborées avec un soin raisonnable ont une efficacité de ciblage/pouvoir prédictif similaire du fait du phénomène empirique connu sous le nom de « *flat maximum* » (Caire et Schreiner, 2012 ; Hand, 2006 ; Baesens *et al.*, 2003 ; Lovie et Lovie, 1986 ; Kolesar et Showers, 1985 ; Stillwell, Barron, et Edwards, 1983 ; Dawes, 1979 ; Wainer, 1976 ; Myers et Forgy, 1963). Les entraves à l'adoption d'une grille par les utilisateurs sont moins liées aux techniques statistiques utilisées mais beaucoup plus à l'être humain, c'est-à-dire que les entraves ne sont pas liées à l'exactitude statistique mais plutôt à la gestion du changement organisationnel induit par l'introduction de ladite grille dans les processus/procédures de l'organisme. Il est bien plus facile d'obtenir une efficacité adéquate d'une grille que de garantir son adoption.

La présente grille est conçue de manière à favoriser sa compréhension par les utilisateurs et à gagner leur confiance afin qu'ils l'adoptent sans y être contraints et l'utilisent convenablement. Evidemment, la précision de la grille importe, mais elle doit être balancée avec le coût, l'usage facile, et une apparence/présentation qui force crédibilité. Les organismes sont plus susceptibles de collecter les données, calculer les *scores*, et s'intéresser aux résultats si, de leur point de vue, l'usage de la grille n'exige pas beaucoup d'efforts supplémentaires, n'intègre pas des formules compliquées, et si l'ensemble du processus leur semble être logique.

C'est pour cela que la grille du Tchad tient sur une page. Le processus de construction, les indicateurs, et les notes sont simples et transparents. Les calculs/techniques compliqués sont minimisés de façon que les non-spécialistes puissent calculer les *scores* à la main et sur le terrain. En effet la grille comprend :

- Seulement 11 indicateurs
- Uniquement des modalités catégorielles
- Uniquement des notes simples (nombres entiers naturels et pas d'autres fonctions arithmétiques en dehors de l'addition)

La grille (avec sa « Feuille de Travail ») est prête à l'emploi. Elle peut être déjà photocopiée et distribuée aux agents enquêteurs pour utilisation.

Les agents enquêteurs en utilisant la grille du Tchad doivent :

- Mentionner l'identifiant de l'entrevue, la date d'entrevue, le code pays (« TCD »), le code de la grille (« 001 ») et le poids d'échantillonnage assigné au ménage du participant dans le plan d'échantillonnage par l'organisation (si c'est connu)
- Mentionner le nom et l'identifiant du participant (qui peut être différent de celui de l'enquêté), le nom et l'identifiant de l'agent de terrain (qui n'est pas nécessairement celui de l'agent enquêteur) qui gère la relation de l'organisation avec le participant, et le nom et l'identifiant du point de service de l'organisation dont est rattaché le participant (si il existe un tel point de service)
- Enregistrer sur la « Feuille de Travail » les prénoms (ou sobriquets), l'âge, et la fréquentation scolaire, en commençant par le chef de ménage
- Enregistrer l'effectif des membres du ménage à l'en-tête de la grille à côté de « Effectif des membres du ménage : » en se basant sur la « Feuille de Travail »
- Encercler la réponse appropriée au premier indicateur (« Combien de membres le ménage sont âgés de 18 ans ou moins ? ») en se basant sur la « Feuille de Travail »
- En se basant sur les enregistrements de la « Feuille de Travail », encercler la réponse appropriée pour le deuxième indicateur de la grille (« Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? »)
- Lire les troisième et quatrième questions de la grille une à la suite de l'autre. Encercler les réponses appropriées et les notes correspondantes, et transcrire les notes dans la colonne à l'extrême droite de la grille
- Pour le cinquième indicateur (« Quel est le matériau principal du toit ? (Enregistrez l'observation.) »), essayer de déterminer la réponse appropriée vous-même en observant le toit. Si le matériau principal du toit n'est pas évident à vos yeux, alors posez la question à l'enquêté
- Lire chacune des questions restantes de la grille une à la suite de l'autre
- Encercler les réponses appropriées et les notes correspondantes, et transcrire les notes dans la colonne à l'extrême droite de la grille
- Additionner les notes pour obtenir le *score*
- Mettre en application la règle de ciblage (s'il en existe) en se basant sur le *score*
- Transmettre la grille ainsi renseignée à l'équipe de pilotage pour l'enregistrement ou la saisie des données et leur analyse

Les agents enquêteurs doivent être bien formés étant entendu que la qualité des *produits* (estimations des taux de pauvreté) dépend de celle des *intrants* (données collectées). Si c'est les organismes ou les agents de terrain qui recueillent eux-mêmes les données, et s'ils croient qu'ils ont un intérêt à manipuler le taux de pauvreté (par

exemple, s'ils sont récompensés ou espèrent des aides extérieures pour avoir présenté un taux de pauvreté élevé), il est impérieux de procéder à un contrôle continu de la qualité des données. Ce contrôle passe par une révision systématique des données fournies, des descentes inopinées sur le terrain, et des audits par échantillonnage aléatoire (c'est-à-dire, tirer de façon aléatoire des grilles remplies et procéder à la vérification des informations sur le terrain, Matul et Kline, 2003).²² IRIS Center (2007a) et Toohig (2008) sont de bons guides pratiques pour l'élaboration du budget, la formation des agents enquêteurs et superviseurs, la logistique à déployer, l'échantillonnage, l'art d'enquêter, le pilotage, la collecte des données, et le contrôle de qualité de la collecte. Schreiner (2014a) explique comment calculer les estimations et les analyser.

En particulier, bien que la collecte des données relatives aux indicateurs de la grille soit relativement facile comparativement à celle d'autres outils d'évaluation de la pauvreté, elle reste absolument difficile. Une formation sur les définitions des termes et concepts de la grille est indispensable, et les agents enquêteurs devront scrupuleusement étudier et suivre les directives du « Guide d'Entrevue » fourni à la suite de la section

²² Si un organisme veut dissimuler les notes associées à chaque indicateur aux agents enquêteurs et aux enquêtés, alors il peut leur donner une version de la grille sans notes. Ainsi les notes seront appliquées aux réponses au siège après la collecte pour calculer les *scores*. Même si les notes sont dissimulées, les agents enquêteurs et les enquêtés peuvent utiliser leur bon sens pour deviner à quel point les modalités de réponses sont associées à la pauvreté. Schreiner (2012b) soutient que la dissimulation des notes en Colombie (Camacho and Conover, 2011) n'a pas empêché pour autant les fraudes et dans tous les cas, les fraudes au niveau de l'équipe du siège étaient plus préjudiciables que celles orchestrées sur le terrain par les agents enquêteurs et les enquêtés.

« Bibliographie » du présent papier, puisque ce « Guide »—aussi bien que la « Feuille de Travail »—font partie intégrante de l’outil de la Grille de Notation de la Pauvreté.²³

Au Nigéria par exemple, une étude (Onwujekwe, Hanson, et Fox-Rushby, 2006) a révélé de toute évidence qu’il est possible qu’il y ait de faibles corrélations entre les données collectées par deux enquêteurs chez un même ménage dans la même journée et de faibles corrélations *test-retest* (données collectées deux fois chez un même ménage par le même enquêteur à deux dates différentes) des indicateurs apparemment irréfutables telle que la possession d’une automobile. Par contre, Grosh et Baker (1995) suggèrent qu’une sous-évaluation prononcée des actifs n’affecte pas le ciblage. A la première étape de sélection des bénéficiaires d’un programme d’aide aux ménages ruraux au Mexique, Martinelli et Parker (2007, pp. 24–25) ont relevé qu’ « une sous-évaluation [de la possession d’un actif] est très répandue mais n’a pas grand effet, excepté pour quelques biens. . . [et] une sur-évaluation est courante pour quelques biens ». Enfin, comme c’est le cas à la deuxième étape du processus de ciblage du programme susvisé en Mexique, la plupart des fausses déclarations permises par l’auto-évaluation peuvent être corrigées (ou prévenues) par des agents de terrains qui rendent visite au domicile des participants du programme. Cette procédure est recommandée aux organismes de lutte contre la pauvreté au Tchad.

²³ Ces directives sont les seules que les organismes doivent fournir aux agents enquêteurs. Les réponses à toutes autres questions/difficultés d’interprétation devront être laissées au jugement des agents enquêteurs et des enquêtés en respect de la logique suivie par l’INSEED du Tchad lors de la phase de collecte des données de l’ECOSIT de 2011.

Pour ce qui concerne l'implémentation et la conception de l'échantillonnage, l'organisme devra tenir compte des paramètres suivants :

- Qui est ce qui administrera la grille ?
- Où les interviews s'effectueront ?
- Comment seront enregistrés les réponses et les *scores* ?
- Quels sont les participants au programme qui seront interviewés ?
- Combien de participants au programme seront interviewés ?
- Combien de fois les participants au programme seront interviewés ?
- La grille sera-t-elle appliquée plus d'une fois ?
- Les mêmes participants seront-ils interviewés plus d'une fois ?

En général, l'échantillonnage devrait découler des objectifs poursuivis par l'organisme en appliquant la grille, des questionnements à répondre, et du budget. Le principal objectif devrait être de s'assurer que l'échantillon est représentatif d'une population bien définie et que l'usage de la grille permettra à l'organisation de s'informer sur une question qui lui est importante.

Les non spécialistes qui administrent la grille sur le terrain aux ménages des participants de l'organisation peuvent être :

- Des employés de l'organisation
- De tierces personnes

Il y a une seule manière correcte et indiquée de faire les interviews : face à face par un agent enquêteur formé pour suivre le « Guide d'Entrevue » et dans le logement du ménage échantillonné. C'est comme cela que l'INSEED du Tchad avait conduit les interviews au cours de l'ECOSIT de 2011, et cette méthode a produit les données les

plus précises et par conséquent les meilleures estimations de taux de pauvreté.

Naturellement, il est possible de conduire les interviews d'une autre façon telle que :

- En se passant des agents enquêteurs (par exemple, les répondants remplissent eux-mêmes une grille en papier, ou remplissent un questionnaire web, ou répondent aux questions envoyées via e-mail, message texte, ou un système de réponse vocale automatique)
- Hors du logement (par exemple, à un point de service de l'organisation ou dans un lieu public)
- Pas face à face (par exemple, un agent enquêteur qui conduit une interview par téléphone)

Bien que de telles méthodes non indiquées puissent réduire les coûts de la collecte d'information, elles affectent aussi les réponses (Schreiner, 2015a) et par conséquent diminuent la précision des estimations de la grille. Par conséquent, les interviews conduites dans le logement par un agent enquêteur formé sont recommandés ; les méthodes non indiquées ne sont pas recommandées.

Dans certains contextes—comme quand les agents de terrain de l'organisation ne visitent pas déjà du tout périodiquement les participants au domicile—l'organisation pourrait juger que le fait que les approches non indiquées soient peu coûteuses compense assez le fait que les estimations soient moins précises. Le bien-fondé des méthodes non indiquées dépend des facteurs spécifiques du contexte qui devront être jugés par les organisations elles-mêmes. Pour décider sagement, les organisations qui sont en train de considérer les méthodes non indiquées doivent tester à quel degré les réponses diffèrent lorsqu'elles appliquent une méthode non indiquée versus un agent enquêteur formé qui se rend au domicile du répondant.

Les réponses, les notes, les *scores*, et les probabilités de pauvreté peuvent être consignés sur :

- Papier sur le terrain et enregistrés au niveau d'un service
- Papier sur le terrain et saisis dans une base de données ou un tableur au siège
- Un appareil électronique portatif sur le terrain et transférés ensuite dans une base de données²⁴

Etant donné la population des participants concernés par l'objet de l'enquête, les participants à interviewer peuvent être :

- Tous les participants concernés (recensement)
- Un échantillon représentatif de tous les participants concernés
- Tous les participants d'un échantillon représentatif de tous les points de service concernés et/ou d'un échantillon représentatif des agents de terrain concernés
- Un échantillon représentatif de tous les participants d'un échantillon représentatif de tous les points de service concernés et/ou d'un échantillon représentatif des agents de terrain concernés

S'il n'est pas déterminé pas d'autres facteurs, le nombre de participants à être notés peut être obtenu par le biais de formules (présentées plus loin) de détermination de la taille d'échantillon afin d'atteindre un niveau de confiance et un intervalle de confiance souhaités. Cependant, pour étudier utilement des questions d'importance pour l'organisation, l'accent devrait être moins mis sur l'interview d'un échantillon de taille assez large afin d'atteindre un certain niveau de signification statistique arbitraire, mais beaucoup plus sur l'obtention d'un échantillon représentatif d'une population bien définie qui est pertinent pour les problèmes qui importent à l'organisation.

²⁴ Les auteurs de ce papier peuvent appuyer les organisations qui veulent une aide pour mettre au point un système de collecte de données via des appareils électroniques portables sur le terrain ou qui capte les données dans une base de données une fois que les papiers remplis sont ramenés du terrain. Un support est disponible également pour l'automatisation des calculs des estimations et pour générer les rapports/états basiques.

La fréquence d'administration de la grille peut être :

- Ponctuelle, en tant qu'un projet exceptionnel (excluant toute estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)
- Une fois tous les trois ans (ou à toutes périodes fixes ou variables, permettant l'estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)
- Chaque fois que l'agent enquêteur rend visite aux participants à leur domicile pour une raison faisant partie de leur travail quotidien (permettant l'estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)

Si la grille doit être appliquée plus d'une fois afin d'évaluer les variations annuelles de taux de pauvreté, alors elle peut s'appliquer :

- A des groupes de participants différents de la même population
- A un groupe fixe de participants dans le temps

Un exemple de ces séries de choix à faire pour l'utilisation d'une grille est illustré par BRAC et ASA, deux organismes de microfinance du Bangladesh (avec environ 7 millions de clients chacun) qui avaient manifesté leur désir d'appliquer l'outil de la Grille de Notation de Pauvreté du Bangladesh (Schreiner, 2013a) sur un échantillon de 25 000 clients. Leur conception est que tous les responsables des prêts dans un échantillon aléatoire des succursales devront noter tous les participants chaque fois qu'ils visitent un participant à son domicile (à peu près une fois l'an). Cette application de la grille est, en effet, considérée comme étant un élément des diligences habituelles effectuées avant le déboursement du crédit. Les réponses sont enregistrées sur feuille et sur le terrain par les agents de crédit avant d'être envoyées au siège pour être saisies dans une base de données et converties en probabilités de pauvreté.

5. Estimation des probabilités de pauvreté des ménages

La somme des notes de la grille pour un ménage est appelée le *score*. Pour le Tchad, les *scores* varient de 0 (le plus probable à être en dessous d'un seuil de pauvreté) à 100 (le moins probable à être en dessous d'un seuil de pauvreté). Quand bien même les *scores* élevés indiquent une probabilité moindre d'être pauvre, les *scores* ne sont en eux-mêmes que des unités relatives. Par exemple, le fait de doubler le *score* d'un ménage diminue la probabilité que ce ménage soit en-dessous d'un seuil de pauvreté donné, mais n'implique pas que sa probabilité de pauvreté ait diminué de moitié.

Pour obtenir des unités absolues, les *scores* sont convertis en *probabilités de pauvreté*, c'est-à-dire les probabilités d'être en dessous d'un seuil de pauvreté. Ceci est fait par l'intermédiaire des tableaux simples de correspondance qu'il faut consulter. En prenant l'exemple de 100% du seuil national, les *scores* de 28 à 29 correspondent à une probabilité de pauvreté de 47,6 pour cent, et ceux de 32 à 33 correspondent à une probabilité de pauvreté de 37,7 pour cent (Tableau 3).

La probabilité de pauvreté correspondant à un *score* varie suivant le seuil de pauvreté considéré. Par exemple, les *scores* de 28 à 29 correspondent à une probabilité de pauvreté de 47,6 pour cent pour 100% du seuil national, mais à 37,4 pour cent pour le seuil de \$1,90/jour PPA 2011.²⁵

²⁵ Commencant par le Tableau 3, la plupart des tableaux sont présentées en 18 versions, une relative à chaque seuil de pauvreté. Pour les maintenir dans un ordre, elles ont été groupées par seuil de pauvreté. Les tableaux uniques qui concernent tous les seuils de

5.1 Conversion des *scores* en probabilités de pauvreté

Chaque *score* est lié (étalonné) à une probabilité de pauvreté qui est définie comme la proportion des ménages de l'échantillon d'étalonnage ayant enregistré ce *score* et qui ont une dépense de consommation par tête en dessous d'un seuil de pauvreté donné.

En prenant l'exemple du 100% du seuil national (Tableau 4), 8 784 ménages (normalisé) du sous échantillon d'étalonnage possèdent un *score* de 28 à 29, et 4 184 ménages (normalisé) parmi eux sont en dessous du seuil de pauvreté. La probabilité de pauvreté estimée correspondant à un *score* de 28 à 29 est alors 47,6 pour cent puisque $4\,184 \div 8\,784 = 47,6$ pour cent.

En considérant 100% du seuil national et la tranche de *score* de 32 à 33, 7 445 ménages (normalisé) du sous échantillon d'étalonnage sont dans cette tranche, et parmi eux 2 806 (normalisé) sont en dessous du seuil (Tableau 4). Par conséquent, la probabilité de pauvreté correspondant à la tranche de *score* de 32 à 33 est $2\,806 \div 7\,445 = 37,7$ pour cent.

La même méthode a été utilisée pour convertir les *scores* en probabilités de pauvreté estimées pour tous les seuils de pauvreté.²⁶

pauvreté sont disposés avec le premier groupe de tableaux relatifs au 100% du seuil national de pauvreté.

²⁶ Pour garantir que les probabilités de pauvreté ne croissent jamais lorsque les *scores* augmentent, une moyenne des probabilités de pauvreté à travers des paires de *scores* adjacents peut être itérativement faite avant de constituer les tranches de *scores*. Cela préserve la grille des biais statistiques tout en épargnant aux utilisateurs les frustrations nées de la possibilité que des *scores* plus élevés soient associés à des probabilités de

Bien que la grille soit conçue en faisant appel en partie au jugement en fonction des critères non statistiques, la méthode de conversion conduit à des probabilités de pauvreté objectives ; c'est-à-dire qu'elles sont obtenues à partir des seuils de pauvreté monétaires et des données d'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages. Les probabilités de pauvreté calibrées seraient objectives même si le processus de sélection des indicateurs et des notes n'était aucunement fondé sur des données. En fait, des grilles objectives et de précisions éprouvées ont souvent été construites sur jugement d'expert pour la sélection des indicateurs et pour l'assignation des notes aux réponses (Fuller, 2006 ; Caire, 2004 ; Schreiner *et al.*, 2014). Bien entendu, la présente grille est fondée sur des données et le jugement. Le fait que ce document reconnaît que certains choix intervenant dans la réalisation de la grille—comme dans n'importe quelle analyse statistique—sont faits par le biais du jugement n'enlève en aucune manière l'objectivité des probabilités de pauvreté, puisqu'elle dépend de l'utilisation des données pour la conversion des *scores* en probabilités et non de l'utilisation des données—et rien que les données—pour la construction de la grille.

Bien que les notes qui se trouvent sur la grille du Tchad soient la transformation des coefficients issus de la régression logistique, les *scores* (non transformés) n'ont pas été convertis en probabilités de pauvreté par le biais de la formule du *Logit* qui s'écrit :

$2,718281828^{\text{score}} \times (1 + 2,718281828^{\text{score}})^{-1}$. Ceci s'explique par le fait que la formule du

Logit est exotérique et difficile à calculer manuellement. Il est plus intuitif de définir la

pauvreté plus élevées ; ceci étant dû malencontreusement à une variation d'échantillonnage des tranches de *scores* de quelques ménages.

probabilité de pauvreté comme la proportion des ménages ayant enregistré un *score* donné qui sont en dessous du seuil de pauvreté. De cette façon, la conversion des *scores* en probabilités de pauvreté n'exige aucun calcul arithmétique mais juste une simple lecture d'un tableau de correspondance. Cette approche de conversion peut aussi améliorer la précision, surtout avec des échantillons de grandes tailles.

5.2 Précision des estimations des probabilités de pauvreté des ménages

Tant que les relations entre les indicateurs et la pauvreté ne change pas dans le temps, et tant que la grille est appliquée à des ménages représentatifs de la même population de ménages à partir de laquelle elle a été construite, le procédé de conversion utilisé ici fournira des estimations non biaisées des probabilités de pauvreté. Une *estimation non biaisée* signifie qu'en prenant une série d'échantillons de la population mère, la moyenne des probabilités de pauvreté estimées de la série d'échantillons correspondrait à la probabilité de pauvreté réelle de la population mère. Sous les hypothèses présentées ci-dessus, la grille permet aussi d'obtenir des estimations non biaisées des taux de pauvreté à une date donnée, de même que des estimations non biaisées des variations annuelles de taux de pauvreté entre deux dates.²⁷

Naturellement, les relations entre les indicateurs et la pauvreté varient dans une certaine mesure inconnue au cours du temps et à travers les sous-populations du Tchad.

²⁷ Ceci est énoncé parce que ces taux de pauvreté estimés des populations sont des fonctions linéaires des estimations sans biais des probabilités de pauvreté des ménages.

Par conséquent, les estimations issues de la grille seront, d'une manière générale, erronées lorsqu'elle est appliquée après juillet 2011 (mois de fin des travaux de collecte de l'ECOSIT de 2011) ou qu'elle est appliquée sur des sous-populations non représentatives de la population du Tchad.

A quel degré les estimations de probabilités de pauvreté des ménages sont-elles précises, lorsqu'on fait l'hypothèse que les relations entre les indicateurs et la pauvreté demeurent inchangées à travers le temps et que l'échantillon choisi est représentatif de la population Tchadienne ? Pour obtenir une estimation de la précision des probabilités de pauvreté des ménages, la grille est appliquée à 1 000 échantillons *bootstrap* de taille $n = 16\ 384$ de l'échantillon de validation tiré de l'ECOSIT de 2011. L'échantillonnage par *bootstrap* implique :

- Appliquer la grille à chaque ménage de l'échantillon de validation
- Constituer un échantillon *bootstrap* par tirage avec remise (« *with replacement* ») des ménages de l'échantillon de validation
- Calculer, pour chaque tranche de *score*, la probabilité de pauvreté observée dans l'échantillon *bootstrap*, c'est-à-dire, la proportion des ménages ayant enregistré ce *score* et dont les dépenses de consommation sont en dessous du seuil de pauvreté
- Enregistrer pour chaque tranche de *score* l'écart entre la probabilité de pauvreté estimée (Tableau 3) et la probabilité de pauvreté observée dans l'échantillon *bootstrap*
- Reprendre les trois précédentes étapes 1 000 fois
- Calculer, pour chaque tranche de *score*, l'écart moyen entre les probabilités de pauvreté estimées et celles observées à travers les 1 000 échantillons *bootstrap*
- Calculer, pour chaque tranche de *score*, les intervalles contenant les 900, 950 et 990 écarts centraux entre les probabilités de pauvreté estimées et celles observées

Pour chaque tranche de *scores* et $n = 16\ 384$, le Tableau 5 présente les écarts d'estimation des probabilités de pauvreté, c'est-à-dire les écarts moyens entre les

probabilités estimées de pauvreté et les probabilités observées de pauvreté aussi bien que les intervalles de confiance de ces écarts.

Pour 100% du seuil national, la probabilité moyenne de pauvreté à travers les échantillons *bootstrap* pour les *scores* de 28 à 29 (47,6 pour cent, Tableau 3) obtenu à partir de l'échantillon de validation tiré de l'ECOSIT de 2011 est supérieure de 9,1 points de pourcentage par rapport à la valeur observée. Pour les *scores* de 26 à 27, la valeur estimée de la probabilité moyenne de pauvreté est supérieure de 2,9 points de pourcentage par rapport à la valeur observée.²⁸

L'intervalle de confiance à 90 pour cent des écarts relatifs aux *scores* de 28 à 29 est $\pm 3,0$ points de pourcentage (100% du seuil national, Tableau 5). Ceci signifie que dans 900 des 1 000 échantillons *bootstrap*, l'écart moyen entre la valeur estimée et la valeur observée est entre +6,1 et +12,1 points de pourcentage (puisque $+9,1 - 3,0 = +6,1$ et $+9,1 + 3,0 = +12,1$). Dans 950 des 1 000 échantillons *bootstrap* (95 pour cent), l'intervalle de confiance de l'écart est $+9,1 \pm 3,7$ points de pourcentage, et dans 990 des 1 000 échantillons *bootstrap* (99 pour cent), l'intervalle de confiance est $+9,1 \pm 4,9$ points de pourcentage.

Plusieurs des écarts absolus entre les probabilités estimées et les probabilités observées pour 100% du seuil national affichés dans le Tableau 5 sont grands. Les

²⁸ Ces écarts ne sont pas nuls malgré le caractère sans biais de l'estimateur parce que la grille est construite sur un échantillon unique. Les écarts moyens pour chaque *score* seraient nuls si les échantillons étaient tirés de nouveau de la population et subdivisés par la suite en sous-échantillons avant la construction de la grille et l'étalonnage des *scores* aux probabilités de pauvreté.

écarts sont au moins en partie dus au fait que l'échantillon de validation est un échantillon unique qui—à cause de la variation d'échantillonnage—diffère en distribution des sous échantillons de construction et d'étalonnage et de la population du Tchad. Cependant, pour le ciblage, ce qui est important c'est l'écart au niveau de la plage des *scores* situés juste au-dessus et ceux juste en dessous du point de coupure de ciblage. Ce fait atténue les effets de biais et de variation de l'échantillonnage sur le ciblage (Friedman, 1997). La section 8 ci-dessous présente de façon détaillée la précision du ciblage.

De plus, si les estimations des taux de pauvreté des populations de ménages devraient être bien exactes, alors les erreurs sur les probabilités de pauvreté des différents ménages devront largement s'équilibrer. Comme présenté dans la section suivante, c'est généralement le cas des échantillons représentatifs de la population nationale en 2011, bien qu'il le soit moins bien dans le cas des échantillons tirés des sous échantillons de la population nationale ou dans une autre période de temps.

Une autre source des écarts entre les valeurs estimées et observées des probabilités de pauvreté est le surapprentissage (« *overfitting* »). La présente grille est sans biais, mais elle peut être sujette au phénomène du surapprentissage quand elle sera appliquée après la fin des travaux de collecte de données de l'ECOSIT en juillet 2011. Cela signifie qu'elle peut être si bien ajustée aux données de l'échantillon de construction/calibrage tiré de l'ECOSIT de 2011 qu'elle capture non seulement certaines tendances réelles mais aussi certaines tendances aléatoires qui, dues à la variation

d'échantillonnage, n'apparaissent seulement que dans les données de l'échantillon de construction/calibrage tiré de l'ECOSIT de 2011 mais pas dans l'ensemble de la population Tchadienne. Ou simplement la grille peut être sujette au phénomène du surapprentissage parce qu'elle est fortement sensible aux variations à travers le temps des relations entre les indicateurs et la pauvreté ou quand elle est appliquée à des échantillons non représentatifs de la population nationale.

Ce phénomène peut être minimisé en simplifiant la grille, en ne s'appuyant pas uniquement sur les données, et en considérant aussi la théorie, les expériences, et le jugement (le bon sens). Bien entendu, la grille présentée ici a pris en compte tous ces critères. La combinaison de plusieurs grilles peut aussi réduire le surapprentissage, mais cela ajoute plus de complexité.

Toutefois, la majeure partie des erreurs au niveau des probabilités de pauvreté des différents ménages s'équilibrent lorsqu'on procède aux estimations de taux de pauvreté pour des échantillons représentatifs de la population nationale (confer les deux sections suivantes). De plus, certains écarts dans les estimations de variation de pauvreté à travers le temps ont des sources non liées à la grille, tels que les changements dans les relations entre les indicateurs et la pauvreté, les variations d'échantillonnage, les variations au niveau des seuils de pauvreté, le changement dans le temps de la qualité des données, et les imperfections dans les ajustements de prix par rapport au temps et aux zones géographiques. Ces facteurs ne peuvent être maîtrisés qu'en améliorant la disponibilité, la fréquence, la quantité, et la qualité des données des

enquêtes nationales sur la consommation (ce qui échappe à cette grille) ou en réduisant le surapprentissage (ce qui n'apporte que des bénéfices limités, vu la simplicité de la grille).

6. Estimations du taux de pauvreté à une date

Le taux de pauvreté estimé d'une population à une date est la moyenne des probabilités de pauvreté estimées des différents ménages d'un échantillon représentatif de la population.

Supposons qu'un programme enquête un échantillon de trois ménages le 1^{er} janvier 2019 avec les notes respectifs de 20, 30, et 40, correspondant aux probabilités de pauvreté estimées de 60,3 pour cent, 47,6 pour cent, et 28,8 pour cent (100% du seuil national, Tableau 3). Le taux de pauvreté estimé de cette population de ménages est la probabilité de pauvreté moyenne des ménages $(60,3 + 47,6 + 28,8) \div 3 = 45,6$ pour cent.²⁹

Attention : le taux de pauvreté d'une population n'est pas la probabilité de pauvreté correspondant au *score* moyen d'un échantillon de cette population. Ici, le *score* moyen est 30 et correspond à une probabilité de pauvreté estimée de 47,6 pour cent. Cela est différent de la valeur 45,6 pour cent qui représente la moyenne des trois différentes probabilités de pauvreté associées respectivement aux trois *scores* individuels. Contrairement aux probabilités de pauvreté, les *scores* ont un caractère ordinal, comme les lettres de l'alphabet ou les couleurs dans le spectre lumineux. Les *scores* n'étant pas des nombres cardinaux, alors ils ne peuvent pas être additionnés, et

²⁹ Cet exemple suppose un échantillonnage aléatoire simple (ou un recensement) et une analyse au niveau ménage. Ainsi le poids de chaque ménage est supposé égal à un (1). Les poids pourraient être différents par ménage si on considérait l'échantillonnage stratifié ou—comme indiqué à la Section 2—si l'analyse était au niveau individu ou participant.

leurs moyennes à travers les ménages ne peuvent pas être calculées. Seulement trois opérations sont possibles avec les *scores* : conversion en probabilités de pauvreté, analyse de distribution (Schreiner 2012a), ou comparaison avec un point de coupure de segmentation. Il existe quelques contextes dans lesquels l'analyse des *scores* est appropriée, mais en général, si on ne s'y connaît pas vraiment, il vaudra mieux utiliser les probabilités de pauvreté plutôt que les *scores*.

Les *scores* de la grille sont convertis en probabilités de pauvreté pour chacun des 18 seuils de pauvreté en utilisant les données de l'ECOSIT de 2011. Le processus de conversion des *scores* en probabilités de pauvreté est exactement le même pour tous les seuils de pauvreté. Pour les utilisateurs, la seule différence entre ce qu'ils font avec un seuil de pauvreté ou un autre concerne l'utilisation d'un tableau de conversion spécifique à chaque seuil de pauvreté pour convertir les *scores* en probabilités de pauvreté.

6.1 Précision des taux de pauvreté estimés

En appliquant la grille du Tchad à 1 000 échantillons *bootstrap* de taille $n = 16$ 384 de l'échantillon de validation et en considérant 100% du seuil national de pauvreté, l'erreur (l'écart moyen entre les taux de pauvreté estimés et les taux de pauvreté observés lors de l'ECOSIT de 2011) à un point du temps est de $-0,1$ point de pourcentage (Tableau 7 qui résume les chiffres du Tableau 6 relatifs à chacun des 18 seuils de pauvreté). L'erreur absolue maximum à travers les 18 seuils de pauvreté est de

2,0 points de pourcentage, tandis que la moyenne des valeurs absolues des erreurs des 18 seuils de pauvreté avoisine 0,7 point de pourcentage. Une partie de ces écarts est due à la variation d'échantillonnage découlant de la division de l'ECOSIT de 2011 en sous échantillons.

Lorsqu'on estime le taux de pauvreté à une date donnée pour un seuil de pauvreté donné, l'erreur rapportée au Tableau 7 devrait être soustraite de la probabilité moyenne de pauvreté pour rendre l'estimation sans biais/correcte. En considérant la grille du Tchad avec 100% du seuil national et l'échantillon de validation, l'erreur est de $-0,1$ point de pourcentage. Ainsi l'estimation sans biais/correcte du taux de pauvreté au sein de ces trois ménages visés ci-dessus est $45,6 - (-0,1) = 45,7$ pour cent.

L'intervalle de confiance à 90 pour cent du taux de pauvreté estimé d'une population de taille $n = 16\ 384$ est de $\pm 0,7$ point de pourcentage ou moins pour tous les seuils de pauvreté (Tableau 7). Ce qui signifie que dans 900 des 1 000 échantillons *bootstraps* de cette taille, la différence absolue entre l'estimation (après correction de l'erreur moyenne connue) et la valeur observée est inférieure ou égale à 0,7 point de pourcentage.

Par exemple, en considérant la grille et 100% du seuil national de pauvreté, et en supposant que la probabilité moyenne (avec biais/sans correction) de pauvreté dans un échantillon de taille $n = 16\ 384$ soit 45,6 pour cent, alors on s'attendrait que 90 pour cent des échantillons de taille $n = 16\ 384$ fournissent des estimations des taux de pauvreté qui tombent dans l'intervalle $45,6 - (-0,1) - 0,7 = 45,0$ pour cent à $45,6 - (-$

$0,1) + 0,7 = 46,4$ pour cent, et la valeur observée la plus probable étant au centre de cet intervalle, soit $45,6 - (-0,1) = 45,7$ pour cent. Ceci s'explique par le fait que l'estimation originelle (biaisée/incorrecte) est de 45,6 pour cent, l'erreur moyenne (biais) se chiffre à $-0,1$ point de pourcentage, et l'intervalle de confiance à 90 pour cent de 100% du seuil national de pauvreté dans l'échantillon de validation et pour cette taille d'échantillon est de $\pm 0,7$ point de pourcentage (Tableau 7).

6.2 Formule de calcul de l'écart-type des taux de pauvreté estimés

Quelle est la précision des estimations de taux de pauvreté ? Etant donné que ces estimations de taux de pauvreté sont des valeurs moyennes, elles obéissent à une distribution Normal (avec des échantillons « de tailles grandes ») et peuvent être caractérisées par leurs erreurs (écarts moyens par rapport aux valeurs observées) accompagnés de leurs écarts-types estimés (précision).

Schreiner (2008) a proposé une approche pour la détermination de la formule de calcul de l'écart-type des taux de pauvreté estimés indirectement via un outil d'évaluation de la pauvreté. Cette approche commence avec la formule standard de Cochran (1977) : $\pm c = \pm z \cdot \sigma$. Cette formule s'établit—dans le cas de l'approche directe d'estimation d'une proportion—l'intervalle de confiance comme une fonction de l'écart-type, avec :

$\pm c$, l'intervalle de confiance en terme de proportion
(par exemple : 0,02 pour ± 2 points de pourcentage),

z , un paramètre obtenu à partir de la distribution Normal, qui vaut :

$$\begin{cases} 1,04 \text{ pour les intervalles de confiance à } 70 \text{ pour cent} \\ 1,28 \text{ pour les intervalles de confiance à } 80 \text{ pour cent,} \\ 1,64 \text{ pour les intervalles de confiance à } 90 \text{ pour cent} \end{cases}$$

σ , l'écart-type du taux de pauvreté estimé, soit $\sqrt{\frac{\hat{p} \cdot (1 - \hat{p})}{n}} \cdot \phi$,

\hat{p} , la proportion des ménages de l'échantillon
qui sont en-dessous du seuil de pauvreté,

ϕ , le facteur d'exhaustivité de la population $\sqrt{\frac{N - n}{N - 1}}$,

N , la taille de la population, et

n , la taille de l'échantillon.

Par exemple, l'ECOSIT de 2011 du Tchad a fourni une estimation par l'approche de mesure directe du taux de pauvreté base ménage relatif à 100% du seuil national de pauvreté qui vaut $\hat{p} = 40,0$ pour cent (Tableau 1).³⁰ Si cette estimation venait d'un échantillon de taille $n = 16\,384$ tiré d'une population de taille $N = 1\,784\,037$ ménages (une estimation de l'effectif total des ménages au Tchad en 2011 selon les poids d'échantillonnage de l'ECOSIT), alors le facteur d'exhaustivité serait $\phi =$

$$\sqrt{\frac{1\,784\,037 - 16\,384}{1\,784\,037 - 1}} = 0,9954, \text{ qui est proche de } \Phi = 1. \text{ Si le niveau de confiance}$$

souhaité est 90 pour cent ($z = 1,64$), alors l'intervalle de confiance c est :

$$\pm z \cdot \sqrt{\frac{\hat{p} \cdot (1 - \hat{p})}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{N - 1}} = \pm 1,64 \cdot \sqrt{\frac{0,400 \cdot (1 - 0,400)}{16\,384}} \cdot \sqrt{\frac{1\,784\,037 - 16\,384}{1\,784\,037 - 1}} = \pm 0,625$$

point de pourcentage. Si ϕ est considéré égal à 1, alors l'intervalle de confiance est $\pm 0,628$ point de pourcentage.

Cependant, les outils d'évaluation de la pauvreté ne sont pas des approches directes de mesure de la pauvreté, et, par conséquent, cette formule n'est pas applicable. Pour déterminer une formule applicable à la grille, il faudra examiner le Tableau 6 qui reporte les intervalles de confiance empiriques $\pm c$ des erreurs des estimations de la grille appliquée à 1 000 échantillons *bootstrap* de tailles variées tirés de l'échantillon de validation. Par exemple, pour un échantillon de taille $n = 16\,384$ tiré de l'échantillon de

³⁰ L'analyse faite ici ne prend pas en compte le fait que les estimations de taux de pauvreté à partir de l'ECOSIT sont elles aussi basées sur des échantillons de la population. Ainsi elles possèdent déjà leur propre erreur d'échantillonnage.

validation et considérant 100% du seuil national, l'intervalle de confiance à 90 pour cent est $\pm 0,717$ point de pourcentage.³¹

Par conséquent, l'intervalle de confiance à 90 pour cent de la grille du Tchad pour un échantillon de taille $n = 16\,384$ est $\pm 0,717$ point de pourcentage, alors qu'il est de $\pm 0,625$ point de pourcentage pour l'approche de mesure directe. Le ratio de ces deux valeurs donne $0,717 \div 0,625 = 1,15$.

Considérons maintenant le même exercice mais pour un échantillon de taille $n = 8\,192$. L'intervalle de confiance sous l'approche directe et pour le seuil national de pauvreté dans l'échantillon de validation est :

$$\pm 1,64 \cdot \sqrt{\frac{0,400 \cdot (1 - 0,400)}{8\,192}} \cdot \sqrt{\frac{1\,784\,037 - 8\,192}{1\,784\,037 - 1}} = \pm 0,886 \text{ point de pourcentage.}$$

L'intervalle de confiance empirique sous la grille du Tchad (Tableau 6) est de $\pm 1,003$ point de pourcentage. Par conséquent pour $n = 8\,192$, le ratio de ces deux valeurs est $1,003 \div 0,886 = 1,13$.

Ce ratio de 1,13 obtenu pour $n = 8\,192$ est proche du ratio de 1,15 obtenu pour $n = 16\,384$. Dans l'ensemble des échantillons de taille supérieure ou égale à $n = 256$, la moyenne de ce ratio dans l'échantillon de validation se révèle être 1,14, ce qui implique que l'intervalle de confiance de la grille du Tchad en considérant 100% du seuil national de pauvreté et pour une taille d'échantillon donnée est plus large d'environ 14 pour cent que l'intervalle de confiance de l'approche directe via l'ECOSIT de 2011. Ce ratio de 1,14 apparaît dans le Tableau 7 comme le « facteur α de précision », puisque si $\alpha =$

³¹ Du fait de l'arrondi, le Tableau 6 affiche 0,7, au lieu de 0,717.

1,14, alors la formule d'approximation de l'intervalle de confiance $\pm c$ de la grille en fonction de l'écart type σ est $\pm c = \pm z \cdot \alpha \cdot \sigma$. Cela implique que la formule d'approximation de l'écart type des estimations de taux de pauvreté via la grille est :

$$\alpha \cdot \sqrt{\frac{\hat{p} \cdot (1 - \hat{p})}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{N - 1}}.$$

En général, α peut être supérieur ou inférieur à 1,00. Lorsque α est supérieur à 1,00, cela signifie que la grille est moins précise que la mesure directe. C'est ce qui est observé pour 14 sur les 18 seuils de pauvreté du Tchad (Tableau 7) ; la valeur la plus grande de α est 1,18.

La formule de détermination de l'intervalle de confiance des estimations via la grille peut être modifiée de façon à obtenir la formule de la taille de l'échantillon à enquêter. Si \tilde{p} est le taux de pauvreté espéré, alors la formule de calcul de la taille d'échantillon n tiré d'une population de taille N et pour un niveau de confiance souhaité correspondant à z et un intervalle de confiance souhaité $\pm c$ est :

$$n = N \cdot \left(\frac{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p})}{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}) + c^2 \cdot (N - 1)} \right).$$

Si la taille de la population N est relativement large par rapport à la taille n de l'échantillon espéré, alors le facteur d'exhaustivité ϕ peut être considéré égal à l'unité (1) et la formule de la taille de

$$l'échantillon devient $n = \left(\frac{\alpha \cdot z}{c} \right)^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}).$$$

Pour illustrer l'utilisation de cette formule, supposons que la taille de la population soit $N = 1\,784\,037$ (une estimation de l'effectif total des ménages au Tchad

en 2011), $c = 0,05833$, $z = 1,64$ (niveau de confiance à 90 pour cent), et le seuil de pauvreté pertinent soit 100% du seuil national, de façon à ce que le taux de pauvreté espéré \tilde{p} le plus raisonnable soit le taux de pauvreté du Tchad (40,0 pour cent) associé à ce seuil de pauvreté. Le facteur α étant égal à 1,14 (Tableau 7), on obtient alors :

$$n = 1\,784\,037 \cdot \left(\frac{1,64^2 \cdot 1,14^2 \cdot 0,400 \cdot (1 - 0,400)}{1,64^2 \cdot 1,14^2 \cdot 0,400 \cdot (1 - 0,400) + 0,05833^2 \cdot (1\,784\,037 - 1)} \right) = 247, \text{ qui}$$

n'est pas loin de la taille d'échantillon de 256 correspondant à ces mêmes paramètres dans le Tableau 6 pour 100% du seuil national. Lorsqu'on considère le facteur d'exhaustivité ϕ égal à l'unité, on aboutit au même résultat :

$$n = \left(\frac{1,14 \cdot 1,64}{0,05833} \right)^2 \cdot 0,400 \cdot (1 - 0,400) = 247.^{32}$$

Naturellement, les facteurs α dans le Tableau 7 sont spécifiques au Tchad, à ses seuils de pauvreté, ses taux de pauvreté, et à la présente grille. Cependant, la méthode de déduction des formules de l'écart-type en utilisant le facteur α est valable pour

³² Bien que l'USAID n'ait pas spécifié le niveau de confiance ni l'intervalle de confiance requis, IRIS Center (2007a et 2007b) a affirmé que $n = 300$ est suffisant pour le rapportage à l'USAID. Les organismes d'appui aux microentreprises qui sont des partenaires de l'USAID au Tchad devraient utiliser le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 pour leur rapportage à l'USAID. Etant donné le facteur α égal à 1,11 pour ce seuil de pauvreté en 2011 (Tableau 7), un taux de pauvreté espéré (avant l'évaluation) de 31,0 pour cent (taux de pauvreté base ménage au Tchad en 2011 pour ce seuil, Tableau 1), et un niveau de confiance souhaité de 90 pour cent ($z = 1,64$), alors $n = 300$ implique un intervalle de confiance de $\pm 1,64 \cdot 1,11 \cdot \sqrt{\frac{0,310 \cdot (1 - 0,310)}{300}} = \pm 4,9$ points de pourcentage.

n'importe quel outil d'évaluation de la pauvreté qui utilise l'approche adoptée par ce document.

En pratique après la fin des travaux de collecte de l'ECOSIT en juillet 2011, une organisation pourrait choisir un seuil de pauvreté (soit 100% du seuil national), considérer la taille de population de ses participants (soit $N = 10\ 000$ participants), choisir un niveau de confiance souhaité (soit 90 pour cent, ou $z = 1,64$), un intervalle de confiance souhaité (soit $\pm 2,0$ points de pourcentage, ou $c = \pm 0,02$), faire une supposition quant à la valeur de \bar{p} (peut être en se référant à une précédente estimation telle que le taux de pauvreté national base ménage de 40,0 pour cent obtenu par l'ECOSIT de 2011 sous 100% du seuil national de pauvreté et affiché dans le Tableau 1), consulter α (ici, 1,14, Tableau 7), supposer que la grille reste applicable dans le futur et à des sous-groupes non représentatifs de la population nationale,³³ et ainsi calculer la taille d'échantillon requise. Cette illustration aboutit à

$$n = 10\ 000 \cdot \left(\frac{1,64^2 \cdot 1,14^2 \cdot 0,400 \cdot (1 - 0,400)}{1,64^2 \cdot 1,14^2 \cdot 0,400 \cdot (1 - 0,400) + 0,02^2 \cdot (10\ 000 - 1)} \right) = 1\ 734.$$

³³ Ce document présente la précision de la grille appliquée à l'échantillon de validation mais n'a pas testé la précision pour les années suivantes ni pour d'autres sous-populations non représentatives de la population nationale. La performance après juillet 2011 pourra probablement ressembler à celle de l'ECOSIT de 2011 avec une certaine détérioration suivant l'évolution dans le temps dans la mesure où les relations entre les indicateurs et le statut de pauvreté changent et à travers les sous-groupes non représentatifs de la population nationale.

7. Estimations des variations de taux de pauvreté dans le temps

La variation du taux de pauvreté d'un groupe entre deux dates est exprimée comme la variation de la moyenne des probabilités de pauvreté des ménages constituant le groupe entre ces deux dates.

Avec les seules données de l'ECOSIT de 2011, ce papier ne peut tester, pour le Tchad, les estimations de la variation annuelle des taux de pauvreté, et ne peut que juste suggérer une formule d'approximation de l'écart type. Néanmoins, les concepts pertinents sont présentés dans ce papier car, en pratique, les organisations de lutte contre la pauvreté au Tchad peuvent utiliser la grille pour collecter leurs propres données et estimer la variation annuelle de pauvreté à travers le temps.

7.1 Mise en garde : une *variation* ne signifie nécessairement pas un *impact*

La grille peut estimer la variation du taux de pauvreté. La variation peut être positive comme négative, et la grille ne permet pas de déceler les causes de cette variation. Cet aspect est souvent oublié ou confus et de ce fait entretient la polémique selon laquelle : la grille estime simplement la variation du taux de pauvreté mais n'offre pas elle-même la possibilité de déterminer les causes de cette variation. En particulier, l'estimation de l'impact de la participation d'un ménage à un programme donné requiert la connaissance de ce qui adviendrait si ce dernier n'était pas participant au programme. Déterminer cet impact requiert des hypothèses fortes ou un groupe de

contrôle semblable en tout point de vue à la population des participants, excepté le fait qu'il n'est pas éligible au programme. Il est à retenir que la grille peut aider à évaluer l'impact d'un programme sur ses participants à condition qu'il y ait un moyen de déterminer ou de formuler des hypothèses claires/transparentes sur ce qui adviendrait si le ménage ne participait pas à ce programme. Naturellement, cette information devra provenir d'une autre source que la grille.

7.2 Estimations des variations annuelles des taux de pauvreté

Considérons l'exemple de la section précédente. Le 1^{er} janvier 2019, une organisation a enquêté trois ménages qui ont obtenu au bout de la grille les *scores* de 20, 30, et 40. Les probabilités de pauvreté correspondantes sont 60,3 pour cent, 47,6 pour cent, et 28,8 pour cent (100% du seuil national de pauvreté, Tableau 3). Le taux de pauvreté de *base* estimé du groupe est la moyenne des probabilités de pauvreté desdits ménages corrigés par rapport à l'erreur moyenne connue dans l'échantillon de validation de -0,1 point de pourcentage (Tableau 7). En effet ce taux est égal à $[(60,3 + 47,6 + 28,8) \div 3] - (-0,1) = 45,7$ pour cent.

Après la détermination du taux de pauvreté de *base*, deux approches d'échantillonnages sont possibles pour l'étape de *suivi* :

- Enquêter et noter un autre échantillon de *suivi* indépendant tiré de la même population
- Enquêter et noter le même échantillon de l'étape de *base* une autre fois à l'étape de *suivi*

En guise d'illustration, à supposer que trois ans après (le 1^{er} janvier 2022), l'organisation enquête en plus trois autres ménages qui sont dans la même population que les trois premiers enquêtés et obtient les *scores* 25, 35, et 45 (correspondant respectivement aux probabilités de pauvreté de 47,6 pour cent, 29,9 pour cent, et 17,8 pour cent, selon 100% du seuil national de pauvreté, Tableau 3). Dans ce cas, la moyenne corrigée des probabilités de pauvreté à l'étape de *suivi* est égale à $[(47,6 + 29,9 + 17,8) \div 3] - (-0,1) = 31,9$ pour cent. Il y a donc une réduction du taux de pauvreté de $(45,7 - 31,9) = 13,8$ points de pourcentage.³⁴

En supposant que trois années exactement se sont écoulées entre la date moyenne de l'interview de l'enquête de *base* et celle de l'interview de l'enquête de *suivi*, alors la régression annuelle du taux de pauvreté est de $13,8 \div 3 = 4,6$ points de pourcentage par an. Ainsi environ un ménage sur 22 dans cet exemple hypothétique a traversé le seuil de pauvreté chaque année.³⁵ Parmi ceux qui ont commencé en dessous du seuil de pauvreté, environ un sur 10 ($4,6 \div 45,7 = 10,1$ pour cent) en net s'est hissé au-dessus du seuil chaque année.³⁶

Alternativement, supposons que les trois ménages originels qui ont été notés à la période de *base* ont été une fois encore notés au 1^{er} janvier 2022. Etant donné les *scores* de 25, 35, et 45 obtenus, leurs probabilités de pauvreté à la période de suivi sont 47,6,

³⁴ Naturellement, une telle réduction du taux de pauvreté au bout de trois ans est improbable. Il s'agit ici d'un exemple pour montrer comment la grille peut être utilisée pour estimer une variation du taux de pauvreté.

³⁵ Il s'agit du chiffre net ; certains ménages commencent au-dessus du seuil et finissent en dessous dudit seuil, et vice versa.

³⁶ La grille ne révèle pas les raisons de cette variation.

29,9, et 17,8 pour cent. La moyenne à travers les ménages de la variation de probabilité de pauvreté de chacun des ménages entre la période de *base* et la période de *suivi* est :
 $[(60,3 - 47,6) + (47,6 - 29,9) + (28,8 - 17,8)] \div 3 = 13,8$ points de pourcentage.³⁷

Supposons que trois années exactement se sont écoulées entre les deux dates d'interviews de chacun des ménages, alors la réduction annuelle estimée du taux de pauvreté est $13,8 \div 3 = 4,6$ points de pourcentage par an.

Sous les hypothèses de la grille, les deux approches d'estimation de la variation annuelle des taux de pauvreté sont correctes. En général (et contrairement à l'exemple simple pris ici), les deux approches pourraient cependant aboutir à des estimations différentes du fait des différences dans le calendrier des interviews, la composition des échantillons, et la nature des deux échantillons notés une fois versus un échantillon noté deux fois (Schreiner, 2014a).

³⁷ Dans cette approche, l'erreur correspondant à ce seuil affichée dans le Tableau 7 ne devrait y être soustraite.

7.3 Précision de l'estimation de la variation du taux de pauvreté entre deux échantillons indépendants

En ce qui concerne le cas de deux échantillons indépendants de même taille, la logique suivie précédemment peut être utilisée pour retrouver la formule de détermination de l'intervalle de confiance $\pm c$ des estimations de la variation de taux de pauvreté par un outil d'évaluation de la pauvreté en fonction de l'écart-type σ :

$$\pm c = \pm z \cdot \sigma = \pm z \cdot \alpha \cdot \sqrt{\frac{2 \cdot \hat{p} \cdot (1 - \hat{p})}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{N - 1}},$$

où c , z , \hat{p} , et N sont définis comme précédemment, n est la taille l'échantillon de *base* et aussi celle de l'échantillon de *suivi*,³⁸ et α est la moyenne (dans l'ensemble des échantillons *bootstrap* de tailles variées) du ratio de l'intervalle de confiance obtenu via une grille et de l'intervalle de confiance théorique obtenu via une évaluation directe de la pauvreté.

Comme précédemment, cette formule peut être modifier pour obtenir une formule de détermination des tailles d'échantillons requises pour une estimation de la pauvreté via la grille dans laquelle \tilde{p} est obtenu de précédentes évaluations et est supposée invariable à la période de *base* comme à la période de *suivi*:

$$n = 2 \cdot N \cdot \left(\frac{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p})}{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}) + c^2 \cdot (N - 1)} \right). \text{ Si } \phi \text{ peut être considéré égal à 1, la}$$

$$\text{formule devient } n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot z}{c} \right)^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}).$$

³⁸ Cela signifie que l'estimation du degré de précision de la variation de taux de pauvreté entre deux dates requiert quatre fois (pas deux fois) autant d'interviews que l'estimation du taux de pauvreté à un point du temps.

Les données disponibles pour le Tchad ne permettent pas d'estimer dans ce papier les valeurs de α . Néanmoins, le facteur a été estimé pour 18 pays (Schreiner, 2017a, 2017b, 2017c, 2016a, 2016b, 2016c, 2016d, 2015b, 2015c, 2015d, 2015e, 2013a, 2013b, 2012c, 2010, 2009a, 2009b, et Chen et Schreiner, 2009). La moyenne arithmétique simple de α à travers les pays—après avoir calculé la moyenne de α à travers les seuils de pauvreté et les éditions des enquêtes au sein de chaque pays—vaut 1,08. Ce chiffre, même loin d'être parfait, a plus de fondement empirique que tout autre chiffre qui pourrait être utilisé pour le Tchad.

Pour illustrer l'utilisation de cette formule de détermination de la taille d'échantillon requise pour une estimation de variation de taux de pauvreté entre deux échantillons indépendants, supposons que le niveau de confiance souhaité soit de 90 pour cent ($z = 1,64$), l'intervalle de confiance souhaité soit de $\pm 2,0$ points de pourcentage ($\pm c = \pm 0,02$), le seuil de pauvreté est 100% du seuil national, $\alpha = 1,08$, $\tilde{p} = 0,400$ (le taux de pauvreté base ménage du Tchad en 2011 en considérant 100% du seuil national de pauvreté, Tableau 1), et la taille de population N soit relativement large par rapport à la taille d'échantillon n espérée de façon à ce que le facteur d'exhaustivité ϕ soit considéré égal à 1. Alors la taille de l'échantillon de *base*

est $n = 2 \cdot \left(\frac{1,08 \cdot 1,64}{0,02} \right)^2 \cdot 0,400 \cdot (1 - 0,400) \cdot 1 = 3\,765$, et la taille de l'échantillon de

suivi se chiffre aussi à 3 765.

7.4 Précision de la variation estimée de taux de pauvreté au sein d'un même échantillon entre deux différentes dates

De façon analogue, la formule générale de détermination de l'intervalle de confiance $\pm c$ de la variation de taux de pauvreté au sein d'un même échantillon entre deux différentes dates en fonction de l'écart-type σ est:³⁹

$$\pm c = \pm z \cdot \sigma = \pm z \cdot \alpha \cdot \sqrt{\frac{\hat{p}_{12} \cdot (1 - \hat{p}_{12}) + \hat{p}_{21} \cdot (1 - \hat{p}_{21}) + 2 \cdot \hat{p}_{12} \cdot \hat{p}_{21}}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{n - 1}},$$

où z , c , α , N et n sont définis comme d'habitude, \hat{p}_{12} est la proportion des ménages qui étaient en-dessous du seuil de pauvreté et qui l'ont traversé, et \hat{p}_{21} est la proportion des ménages qui étaient au-dessus du seuil de pauvreté et qui se sont retrouvés en-dessous du seuil. Les données disponibles pour le Tchad ne permettent d'estimer ici la valeur de α .

La formule de la taille d'échantillon à enquêter peut être déduite de la précédente formule. Cela requiert une estimation (en se basant sur les résultats de précédentes évaluations ou enquêtes) des proportions de ménages qui traversent le seuil de pauvreté dans un sens comme dans l'autre \tilde{p}_{12} et \tilde{p}_{21} . Avant l'enquête, il est supposé que la variation de taux de pauvreté dans le temps est nulle (hypothèse mitigée), ce qui implique que $\tilde{p}_{12} = \tilde{p}_{21} = \tilde{p}_*$, et :

$$n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot z}{c} \right)^2 \cdot \tilde{p}_* \cdot \sqrt{\frac{N - n}{n - 1}}.$$

³⁹ McNemar (1947) et Johnson (2007). John Pezzullo a aidé à trouver cette formule.

Puisque \tilde{p}_* pourrait prendre n'importe quelle valeur entre 0 et 0,5, des informations supplémentaires sont nécessaires pour appliquer cette formule. Supposons que la relation existante entre \tilde{p}_* , le nombre d'années y séparant la période de *base* et la période de *suivi*, et $p_{\text{pre-base}} \cdot (1 - p_{\text{pre-base}})$, est—comme au Pérou, voir Schreiner (2009c)—proche de $\tilde{p}_* = -0,02 + 0,016 \cdot y + 0,47 \cdot [p_{\text{pre-base}} \cdot (1 - p_{\text{pre-base}})]$.

Ainsi, une formule de détermination de la taille de l'échantillon de ménages auquel la grille du Tchad pourra être appliquée à deux dates différentes après juillet 2011 est :

$$n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot z}{c} \right)^2 \cdot \left\{ -0,02 + 0,016 \cdot y + 0,47 \cdot [p_{\text{pre-base}} \cdot (1 - p_{\text{pre-base}})] \right\} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{n - 1}}.$$

Au Pérou (la seule source d'estimation sur des données, Schreiner 2009c), la moyenne de α à travers les années et les seuils de pauvreté avoisine 1,30.

Supposons que le niveau de confiance souhaité soit de 90 pour cent ($z = 1,64$), l'intervalle de confiance souhaité soit de $\pm 2,0$ points de pourcentage ($\pm c = \pm 0,02$), le seuil de pauvreté soit 100% du seuil national, et la période de *base* de l'estimation soit 2019, la période de l'estimation pour le *suivi* soit 2022 ($y = 3$), et la taille N de la population soit relativement si large comparativement à taille d'échantillon n espéré de façon à ce que le facteur d'exhaustivité ϕ puisse être considéré égal à 1. Le taux de pauvreté base ménage observé d'avant l'année de *base* est 40,0 pour cent ($p_{2019} = 0,400$, Tableau 1), et supposons que $\alpha = 1,30$. Alors la taille de l'échantillon de *base* est :

$$n = 2 \cdot \left(\frac{1,30 \cdot 1,64}{0,02} \right)^2 \cdot \left\{ -0,02 + 0,016 \cdot 3 + 0,47 \cdot [0,400 \cdot (1 - 0,400)] \right\} \cdot 1 = 3\,200. \text{ Il est bien}$$

entendu que c'est le même groupe de 3 200 ménages qui est noté à la période de *suivi*.

8. Ciblage

Lorsqu'une organisation utilise la grille pour segmenter ses participants afin de leur offrir des traitements différenciés (*ciblage*), les ménages dont les *scores* se trouvent à la limite ou en dessous du point de coupure sont appelés *ménages ciblés* et reçoivent de ce fait un type de traitement donné de la part de l'organisation. En ce qui concerne les ménages dont les *scores* sont au-dessus du point de coupure, ils sont appelés *ménages non ciblés* et reçoivent un autre type de traitement donné de la part de l'organisation.

Il y a une différence entre le *statut de ciblage* (avoir un *score* à la limite ou en dessous d'un point de coupure) et le *statut de pauvreté* (avoir des dépenses de consommation en dessous du seuil de pauvreté). Le *statut de pauvreté* est défini en fonction de la position des dépenses de consommation des ménages par rapport à un seuil de pauvreté donné, tandis que le *statut de ciblage* est un choix lié à la politique de l'organisation qui dépend d'un point de coupure (seuil de ciblage) et d'une évaluation indirecte de la pauvreté à partir d'un outil d'évaluation de la pauvreté.

Les ménages dont les *scores* sont égaux ou en dessous d'un point de coupure donné devraient être étiquetés comme *ménages ciblés*⁴⁰ et non comme *ménages pauvres*.

⁴⁰ D'autres étiquettes sont acceptables aussi longtemps qu'elles décrivent le segment et ne sème pas une confusion entre le statut de ciblage (avoir un *score* en dessous du point de coupure adopté par le programme) et le statut de pauvreté (avoir une consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné défini à l'externe). Voici quelques exemples d'étiquettes acceptables : Groupes A, B, et C ; ménages ayant des *scores* inférieurs ou égaux à 29, ménages ayant des *scores* variant de 30 à 69, et ménages ayant des *scores*

Après tout, à moins que tous les ménages ciblés aient une probabilité de pauvreté de 100%, certains d'entre eux sont non pauvres (leurs consommations sont au-dessus d'un seuil de pauvreté donné). Les termes *pauvres* et *non pauvres* ont des définitions spécifiques dans le contexte des grilles. Il n'est pas bien séant d'utiliser ces mêmes termes pour les statuts de ciblage.

Le ciblage est réussi lorsque les ménages effectivement en dessous du seuil de pauvreté sont ciblés (*inclusion*) et ceux au-dessus dudit seuil ne sont pas ciblés (*exclusion*). Naturellement, aucun outil d'évaluation de la pauvreté n'est parfait. En effet, le ciblage n'est pas efficace (n'a pas réussi) lorsque les ménages effectivement en dessous d'un seuil de pauvreté ne sont pas ciblés (*défait de couverture*) ou lorsque ceux qui sont au-dessus dudit seuil sont ciblés (*fuite*).

Le Tableau 8 décrit les quatre résultats possibles du ciblage. La précision du ciblage varie selon le point de coupure des *scores*. Un point de coupure (seuil de ciblage) plus élevé correspond à une meilleure inclusion et un défaut de couverture moindre (mais à une fuite plus mauvaise et une exclusion moindre), tandis qu'un point de coupure plus bas correspond à une meilleure exclusion et une fuite moindre (mais à un défaut de couverture plus mauvais et une inclusion plus mauvais).

supérieurs ou égaux à 70 ; et ménages qualifiés pour une réduction des frais, ou ménages non qualifiés.

Les organisations devraient mettre en balance ces deux compromis lors de la fixation du point de coupure (seuil de ciblage). Un moyen formel d’y arriver, c’est d’attribuer des bénéfices nets—basés sur les valeurs et la mission de l’organisation—à chacun des quatre résultats possibles du ciblage. Alors, le point de coupure choisi est celui qui maximise le total des bénéfices nets (Adams et Hand, 2000 ; Hoadley et Olivier, 1998).

Le Tableau 9 montre la distribution des ménages selon le résultat du ciblage pour le Tchad. Pour le point de coupure 29 ou moins appliqué à l’échantillon de validation, par exemple, les résultats relatifs à 100% du seuil national sont :

- Inclusion : 26,6 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et sont judicieusement ciblés
- Défaut de couverture : 13,7 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et par erreur ne sont pas ciblés
- Fuite : 16,2 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et par erreur sont ciblés
- Exclusion : 43,6 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et à raison ne sont pas ciblés

En relevant le point de coupure à 31 ou moins, il y a une amélioration de l’inclusion et du défaut de couverture mais une détérioration de la fuite et de l’exclusion :

- Inclusion : 28,6 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et sont judicieusement ciblés
- Défaut de couverture : 11,7 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et par erreur ne sont pas ciblés
- Fuite : 20,2 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et par erreur sont ciblés
- Exclusion : 39,6 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et à raison ne sont pas ciblés

Le point de coupure à choisir dépend du total des bénéfices nets issus de chaque résultat du ciblage. Si chaque résultat de ciblage a un coût ou bénéfice par ménage, alors le bénéfice total net pour un point de coupure donné est :

$$\begin{array}{llll}
 \text{Bénéfice par ménage correctement « inclus »} & \times & \text{L'effectif des ménages correctement « inclus »} & - \\
 \text{Coût par ménage « non couvert » par erreur} & \times & \text{L'effectif des ménages « non couverts » par erreur} & - \\
 \text{Coût par ménage « fuite » par erreur} & \times & \text{L'effectif des ménages « fuites » par erreur} & + \\
 \text{Bénéfice par ménage correctement « exclus »} & \times & \text{L'effectif des ménages correctement « exclus »} & .
 \end{array}$$

Pour fixer un point de coupure optimum, l'organisation devra :

- Assigner des bénéfices et des coûts aux quatre résultats possibles en se fondant sur ses valeurs et sa mission
- Calculer le total des bénéfices nets pour chaque point de coupure (confer Tableau 9) relatif au seuil de pauvreté donné
- Choisir le point de coupure ayant le total de bénéfice net le plus élevé

L'étape la plus difficile est l'attribution des bénéfices et coûts aux quatre résultats du ciblage. Un programme qui cible ses participants—avec ou sans la grille—devrait considérer avec attention la manière dont il évalue une inclusion et une exclusion bien réussies par rapport aux erreurs de défaut de couverture et de fuite. A cet effet, il s'avère salutaire de passer par un processus de réflexion explicite et intentionnelle sur les valeurs des résultats possibles du ciblage.

Une formule couramment choisie pour le calcul des bénéfices et coûts est le « taux de succès » pour lequel le bénéfice total net est l'effectif des ménages correctement inclus ou exclus :

$$\begin{array}{llll}
 \text{Taux de succès} = & 1 \times \text{L'effectif des ménages correctement « inclus »} & - \\
 & 0 \times \text{L'effectif des ménages « non couverts » par défaut} & - \\
 & 0 \times \text{L'effectif des ménages « fuites » par défaut} & + \\
 & 1 \times \text{L'effectif des ménages correctement « exclus »} & .
 \end{array}$$

Le Tableau 9 affiche le « taux de succès » pour tous les points de coupure de la grille du Tchad. Pour l'exemple de 100% du seuil national et l'échantillon de validation, le bénéfice total net correspondant au taux de succès est 70,2 pour le point de coupure 29 ou moins, avec environ deux tiers des ménages du Tchad correctement classifiés.

Le « taux de succès » valorise l'inclusion avec succès des ménages en dessous du seuil de pauvreté au même degré que l'exclusion avec succès des ménages qui se trouvent au-dessus du seuil. Si un programme valorise l'inclusion plus que l'exclusion (disons deux fois plus), alors il peut le refléter en plaçant le bénéfice pour l'inclusion à 2 et celui de l'exclusion à 1. Ainsi le point de coupure retenu maximisera ($2 \times$ ménages correctement « inclus ») + ($1 \times$ ménages correctement « exclus »).⁴¹

Comme alternative à l'attribution des bénéfices et coûts aux quatre résultats possibles du ciblage et choisir ensuite le point de coupure maximisant le bénéfice total net, un programme pourrait fixer un point de coupure correspondant à un taux de pauvreté souhaité au sein des ménages ciblés. La troisième colonne du Tableau 10 (« % ciblés qui sont pauvres ») montre, pour la grille appliquée à l'échantillon de validation, le taux de pauvreté espéré au sein des ménages qui sont en dessous ou à la limite d'un point de coupure donné. En prenant l'exemple de 100% du seuil national, cibler les

⁴¹ Le Tableau 9 affiche aussi le critère BPAC (« *Balanced Poverty Accuracy Criteria* ») qui est adopté par l'USAID pour certifier des outils d'évaluation de la pauvreté à utiliser par ses partenaires qui appuient les microentreprises. IRIS Center (2005) a développé le BPAC pour apprécier la précision en terme d'erreur d'estimation de taux de pauvreté et en terme d'inclusion. $BPAC = (Inclusion - |Défaut de couverture - Fuite|) \times [100 \div (Inclusion + Défaut de couverture)]$. Schreiner (2014b) a expliqué pourquoi le critère BPAC n'apporte pas une information qui n'est pas fournie par les autres critères standards présentés ici.

ménages qui ont un *score* inférieur ou égal à 29 impliquerait cibler 42,7 pour cent de tous les ménages (deuxième colonne, « % ménages ciblés ») et correspondrait à un taux de pauvreté estimé de 62,2 pour cent (troisième colonne) au sein du groupe ciblé.

Le Tableau 10 renseigne aussi sur deux autres mesures de la précision du ciblage. La première méthode est semblable à celle du taux de couverture (« % pauvres qui sont ciblés »). Pour l'exemple de 100% du seuil national avec l'échantillon de validation et pour un point de coupure inférieur ou égal à 29, 66,0 pour cent des ménages pauvres sont couverts.

La dernière mesure de ciblage du Tableau 10 est l'effectif des ménages pauvres ciblés à raison pour chaque ménage non pauvre ciblé à tort (colonne de l'extrême droite). Pour 100% du seuil national avec l'échantillon de validation et pour un point de coupure inférieur ou égal à 29, il est estimé qu'il y a 1,6 ménages pauvres couverts pour un ménage non pauvre ciblé à tort.

9. Contexte des outils d'évaluation de la pauvreté au Tchad

Cette section discute d'une étude relative aux outils d'évaluation de la pauvreté au Tchad du point de vue de ses objectifs, de la méthode utilisée, de la définition adoptée pour la *pauvreté*, des données utilisées, des indicateurs retenus, des erreurs, de sa robustesse, et son coût. En général, la présente grille a l'avantage :

- D'être basée sur la plus récente base de données de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages représentatifs de la population Tchadienne
- D'avoir un petit nombre d'indicateurs qui sont peu coûteux à collecter
- D'utiliser une définition de *pauvreté* basée sur la consommation qui est simple à comprendre et qui est aussi utilisée par le gouvernement Tchadien
- D'avoir rapporté les erreurs et la précision des estimations de taux de pauvreté à un point du temps à partir d'un échantillon de validation qui ne comprend pas les données des ménages qui étaient utilisées dans l'élaboration de la grille (« *hors échantillon* »), ainsi que les formules de calcul des écart-types de ces estimations
- D'avoir rapporté la précision de ciblage et d'être d'une précision de ciblage probablement similaire à celle adoptée par les approches alternatives
- De s'être focalisée—pour son coût moins onéreux et sa transparence—sur son accessibilité aux organisations locales de lutte contre la pauvreté au Tchad

Gwatkin *et al.* (2007) a élaboré un outil d'évaluation de la pauvreté pour le Tchad par une approche basée sur les données de l'Enquête Démographique et de Santé (« *Demographic and Health Survey* »), comme ils l'ont fait dans 55 autres pays (Rutstein et Johnson, 2004). Elle a consisté à construire un indice d'actifs par une Analyse en Composantes Principales d'indicateurs peu coûteux à collecter tirés de la

base de données de l'EDS de 2004 du Tchad qui a observé 5 369 ménages.⁴² Cet indice obtenu par l'ACP est similaire à la présente grille, mais il s'en distingue par le fait qu'il est basé sur l'EDS qui ne collecte pas des données sur les dépenses de consommation des ménages. Ainsi, il est fondé sur une autre définition de la *pauvreté* dont la précision par rapport à la définition de la *pauvreté* basée sur les dépenses de consommation est inconnue, et on ne peut que supposer qu'elle est un proxy du statut économique à long terme.⁴³ Des exemples bien connus de l'approche de construction de l'indice d'actifs par l'ACP se trouvent dans Stifel et Christiaensen (2007), Zeller *et al.* (2006), Sahn et Stifel (2003 et 2000), Henry *et al.* (2003), et Filmer et Pritchett (2001).

⁴² Depuis 1996/7, toutes les bases de données de l'EDS du Tchad incluent la valeur de l'indice d'actifs de chaque ménage (dhsprogram.com/topics/wealth-index/Wealth-Index-Construction.cfm, récupéré le 20 décembre 2017).

⁴³ Néanmoins, puisque les indicateurs sont similaires et le « *flat maximum* » est important, les indices d'actifs soigneusement construits par le biais d'une ACP et les outils d'évaluation de la pauvreté construits sur les dépenses de la consommation des ménages peuvent tous les deux classer les ménages avec une précision plus ou moins similaire et refléter les mêmes facteurs/causes (peut-être parce que tous les deux approximent le « revenu permanent », voir Bollen, Glanville, et Stecklov, 2007). Des comparaisons des classements des ménages par les approches de l'indice d'actifs basé sur l'ACP, la mesure directe de la consommation, et des outils d'évaluation de la pauvreté basés sur la consommation sont documentées dans Filmer et Scott (2012), Howe *et al.* (2009), Lindelow (2006), Sahn et Stifel (2003), Wagstaff et Watanabe (2003), et Montgomery *et al.* (2000).

Les 16 indicateurs utilisés par Gwatkin *et al.* sont similaires à ceux utilisés par la grille du point de vue de leur faible coût de collecte et leur caractère concret donc vérifiable :

- Caractéristiques de la résidence :
 - Matériau de revêtement du sol
 - Matériau des murs
 - Matériau du toit
 - Type d'énergie pour l'éclairage
 - Source de l'eau destinée à la boisson
 - Type d'installation pour les toilettes
- Possession de biens de consommation durable :
 - Radios
 - Télévisions
 - Réfrigérateurs
 - Téléphones
 - Bicyclettes
 - Motocyclettes
 - Voitures ou camions
 - Pirogues
 - Charrettes
- Possession de chameaux, de chevaux, ou d'ânes

Gwatkin *et al.* ont suggéré trois utilisations possibles de leur indice :

- Segmentation des ménages par quintile de leurs indices pour voir comment les indicateurs de santé varient en fonction du statut socioéconomique des ménages
- Suivi (via enquêtes de sortie) de l'accessibilité des pauvres aux services de soins de santé de base
- Estimation de la couverture locale en services de santé par le biais d'une enquête à petite échelle

Le premier but est la segmentation, et les deux derniers traitent de la performance du suivi-évaluation. Par conséquent, l'indice d'actifs ACP pourrait bien s'utiliser comme la grille. En particulier, le fait que la grille prenne en charge des seuils de pauvreté relatifs (définis comme des percentiles de dépenses de consommation) permet la segmentation des ménages par quintile pour voir comment la santé (ou autres indicateurs du bien-être) varie en fonction de la consommation. Naturellement, il est aussi possible—et il a toujours été possible—de segmenter les ménages par quintiles de *scores* issues de la grille pour voir comment la santé (ou autres indicateurs du bien-être) varient en fonction de la richesse.

L'indice construit par Gwatkin *et al.* est quand même plus complexe et plus coûteux que la grille. Il comporte 16 indicateurs (contre 11 pour la présente grille) et pendant que la présente grille requiert la somme de 11 entiers naturels (dont d'habitude certains sont égaux à zéro), il requiert la somme de 47 nombres à cinq décimales dont environ la moitié est un nombre négatif.

Une force des indices d'actifs réside dans le fait qu'ils peuvent être construits à partir des données d'enquêtes phares de large envergure tels que les recensements, les Enquêtes Démographiques et de Santé, les enquêtes d'évaluation et de suivi du bien-être, et les questionnaires des indicateurs de base du bien-être (QUIBB), étant donné qu'ils ne collectent pas des données sur les dépenses de consommation. Contrairement à l'indice d'actifs ACP, la grille est directement liée aux seuils de pauvreté définis sur le niveau des dépenses de consommation. Par conséquent, bien que les deux approches

puissent permettre de classer les ménages, seule la grille estime le niveau de pauvreté du point de vue des dépenses de consommation du ménage.

Par essence, Gwatkin *et al.*—comme tous les indices d’actifs—définissent *la pauvreté* en fonction des indicateurs et des points qui composent leur indice. Par conséquent, l’indice n’est pas un proxy du niveau des dépenses de consommation mais plutôt une évaluation directe (basée sur les actifs) de la pauvreté par une approche de définition non liée aux dépenses de consommation. Il n’y a rien de mauvais—et il y a beaucoup de raisons—à définir *la pauvreté* de cette manière, mais cette approche de définition n’est pas courante comme celle faisant référence aux dépenses de consommation des ménages. Aussi, les résultats à partir de différents indices d’actifs ne sont-ils pas comparables, du fait que la définition de *la pauvreté* varie avec les indicateurs et les points d’un indice donné. Et un indice d’actifs ne peut estimer que le sens de la variation de pauvreté à travers le temps selon sa définition de la *pauvreté* mais pas l’ordre de grandeur de la variation.

En général, l'approche de l'indice d'actifs considère une personne comme *pauvre* lorsque ses actifs (physiques, humains, financiers, ou sociaux) tombent en dessous d'un seuil de tolérance. Des arguments en faveur de la définition de la *pauvreté* par rapport aux actifs sont inclus dans Carter et Barrett (2006), Schreiner et Sherraden (2006), Sahn et Stifel (2003), et Sherraden (1991). Les principaux avantages de l'approche d'estimation de la pauvreté par rapport aux actifs sont :

- La possession d'un actif est plus facile à mesurer avec précision que les dépenses de consommation
- L'accès aux ressources sur un long terme—et par conséquent la capacité de générer des revenus et de consommer—dépend de la maîtrise ou du contrôle des actifs
- Les actifs renvoient plus directement aux capacités/aptitudes spécifiques à satisfaire les besoins fondamentaux, comme pour dire la différence entre demander au ménage, « Est-ce votre revenu vous permet de réaliser un type d'installation adéquat pour les toilettes ? » et « Avez-vous des toilettes à chasse d'eau ? ».

Bien que la définition de la *pauvreté* du point de vue de l'actif et celle du point de vue du revenu/consommation soient distinctes, elles sont fortement liées. Après tout, le revenu et les dépenses de consommation sont des flux de ressources perçues/consommées à la suite de l'utilisation de stocks d'actifs. Les deux approches de la pauvreté sont des simplifications—du fait des limites pratiques de définitions et de mesures—d'une conception plus complète du concept de la production du bien-être humain.

10. Conclusion

Les programmes de lutte contre la pauvreté au Tchad peuvent utiliser la grille pour segmenter leurs participants afin de leur offrir des traitements différenciés, aussi bien que pour estimer :

- La probabilité qu'un ménage donné ait un niveau de dépenses de consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné
- Le taux de pauvreté d'une population à une date
- La variation annuelle des taux de pauvreté d'une population

L'utilisation de ladite grille n'est pas onéreuse, et elle est aussi accessible aux non spécialistes. En effet, elle est conçue de façon à être d'usage pratique pour les programmes de lutte contre la pauvreté au Tchad qui veulent améliorer la gestion de leur performance sociale.

La grille est construite avec les données des trois cinquièmes des ménages de l'ECOSIT de 2011 du Tchad. Les *scores* de ces ménages sont convertis en probabilités de pauvreté suivant 18 seuils de pauvreté. L'exactitude (les erreurs et la précision) de la grille a été testée du point de vue du ciblage, et des probabilités de pauvreté des ménages à un point du temps, sur des données « hors échantillon » qui n'ont pas servies à sa construction (échantillon de validation).

Lorsque la grille est appliquée aux 18 seuils de pauvreté dans l'échantillon de validation, le maximum d'erreur absolue des estimations de probabilités de pauvreté en un point du temps est de 2,0 points de pourcentage. La moyenne des erreurs absolues à travers les 18 seuils de pauvreté est d'environ 0,7 point de pourcentage. Les estimations sans biais/corrigées peuvent être calculées en soustrayant l'erreur moyenne

correspondant au seuil de pauvreté donné des estimations de taux de pauvreté originelles.

Pour une taille d'échantillon $n = 16\ 384$ et un niveau de confiance de 90 pour cent, les estimations de taux pauvreté à un point du temps ont une précision de $\pm 0,7$ point de pourcentage ou mieux. Pour $n = 1\ 024$, l'intervalle de confiance à 90 pour cent est $\pm 2,8$ points de pourcentage ou moins.

Si une organisation veut utiliser la grille pour la segmentation de ses participants afin de leur offrir des traitements différenciés, alors la présente étude comprend des informations utiles qui lui permettront de choisir un point de coupure (seuil de ciblage) qui corresponde à ses valeurs et à sa mission.

Bien que la technique statistique soit innovante et que la précision technique soit importante, la conception de la grille a intégré aussi bien l'aspect transparent et l'usage pratique voire facile. Après tout, la précision de la grille ne servirait à rien si les dirigeants des organisations se sentaient si découragées de la complexité ou du coût des outils d'évaluation de la pauvreté à tel point qu'ils ne les essaient même pas.

A cet effet, la simplicité de la grille a été assurée par l'emploi de 11 indicateurs claires, peu coûteux à collecter, et vérifiables. Les notes sont tous des nombres entiers naturels, et les *scores* varient de 0 à 100. Les *scores* sont convertis en probabilités de pauvreté via des tableaux de correspondance, et les points de coupure (seuils de ciblage) sont également faciles à appliquer. Les caractéristiques conceptuelles de ladite grille s'attachent à la facilitation de son appropriation par les organisations. Elles ont été

définies de manière à aider les dirigeants des organisations à comprendre et à faire confiance à la technique de la grille et à permettre aux non spécialistes de calculer rapidement les *scores* sur le terrain.

En résumé, la grille est un moyen pratique, transparent, objectif, et peu coûteux permettant aux programmes de lutte contre la pauvreté au Tchad d'estimer les taux de pauvreté basés sur les dépenses de consommation des ménages, de suivre leurs variations dans le temps, et de segmenter leurs participants afin de leur offrir des traitements différenciés. La même démarche peut être menée dans n'importe quel pays en utilisant des données similaires.

Bibliographie

- Adams, Niall M.; et David J. Hand. (2000) « Improving the Practice of Classifier Performance Assessment », *Neural Computation*, Vol. 12, pp. 305–311.
- Baesens, Bart; Van Gestel, Tony; Viaene, Stijn; Stepanova, Maria; Suykens, Johan A.K.; et Jan Vanthienen. (2003) « Benchmarking State-of-the-Art Classification Algorithms for Credit Scoring », *Journal of the Operational Research Society*, Vol. 54, pp. 627–635.
- Bollen, Kenneth A.; Glanville, Jennifer L.; et Guy Stecklov. (2007) « Socio-Economic Status, Permanent Income, and Fertility: A Latent-Variable Approach », *Population Studies*, Vol. 61, No. 1, pp. 15–34.
- Brown, Caitlin; Ravallion, Martin; et Dominique van de Walle. (2016) « A Poor Means Test? Econometric Targeting in Africa », World Bank Policy Research Working Paper No. 7915, documents.worldbank.org/curated/en/484991481639919564/pdf/WPS7915.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Caire, Dean. (2004) « Building Credit Scorecards for Small-Business Lending in Developing Markets », microfinance.com/English/Papers/Scoring_SMEs_Hybrid.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- ; et Mark Schreiner. (2012) « Cross-Tab Weighting for Credit Scorecards in Developing Markets », microfinance.com/English/Papers/Cross_Tab_Weights_for_Scoring.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Camacho, Adriana; et Emily Conover. (2011) « Manipulation of Social-Program Eligibility », *American Economic Journal: Economic Policy*, Vol. 3, No. 2, pp. 41–65.
- Carter, Michael R.; et Christopher B. Barrett. (2006) « The Economics of Poverty Traps and Persistent Poverty: An Asset-Based Approach », *Journal of Development Studies*, Vol. 42, No. 2, pp. 178–199.
- Chen, Shiyuan; et Mark Schreiner. (2009) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Vietnam », SimplePovertyScorecard.com/VNM_2006_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Coady, David; Grosh, Margaret; et John Hoddinott. (2004) *Targeting of Transfers in Developing Countries*, hdl.handle.net/10986/14902, récupéré le 20 décembre 2017.

- Cochran, William G. (1977) *Sampling Techniques, Third Edition*.
- Dawes, Robyn M. (1979) « The Robust Beauty of Improper Linear Models in Decision-Making », *American Psychologist*, Vol. 34, No. 7, pp. 571–582.
- Diamond, Alexis; Gill, Michael; Rebolledo Dellepiane, Miguel Angel; Skoufias, Emmanuel; Vinha, Katja; et Yiqing Xu. (2016) « Estimating Poverty Rates in Target Populations: An Assessment of the Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool and Alternative Approaches », World Bank Policy Research Working Paper No. 7793, hdl.handle.net/10986/25038, récupéré le 20 décembre 2017.
- Filmer, Deon; et Lant Pritchett. (2001) « Estimating Wealth Effects without Expenditure Data—or Tears: An Application to Educational Enrollments in States of India », *Demography*, Vol. 38, No. 1, pp. 115–132.
- ; et Kinnon Scott. (2012) « Assessing Asset Indices », *Demography*, Vol. 49, pp. 359–392.
- Friedman, Jerome H. (1997) « On Bias, Variance, 0–1 Loss, and the Curse-of-Dimensionality », *Data Mining and Knowledge Discovery*, Vol. 1, pp. 55–77.
- Fuller, Rob. (2006) « Measuring the Poverty of Microfinance Clients in Haiti », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_Haiti_Fuller.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Goodman, Leo A.; et Kruskal, William H. (1979) *Measures of Association for Cross Classification*.
- Grosh, Margaret; et Judy L. Baker. (1995) « Proxy-Means Tests for Targeting Social Programs: Simulations and Speculation », World Bank LSMS Working Paper No. 118, go.worldbank.org/W90WN57PD0, récupéré le 20 décembre 2017.
- Gwatkin, Davidson R.; Rutstein, Shea; Johnson, Kiersten; Suliman, Eldaw; Wagstaff, Adam; et Agbessi Amouzou. (2007) « Socio-Economic Differences in Health, Nutrition, and Population: Chad », World Bank Country Reports on HNP and Poverty, go.worldbank.org/T6LCN5A340, récupéré le 20 décembre 2017.
- Hand, David J. (2006) « Classifier Technology and the Illusion of Progress », *Statistical Science*, Vol. 22, No. 1, pp. 1–15.

- Haslett, Stephen. (2012) « Practical Guidelines for the Design and Analysis of Sample Surveys for Small-Area Estimation », *Journal of the Indian Society of Agricultural Statistics*, Vol. 66, No. 1, pp. 203–212.
- Henry, Carla; Sharma, Manohar; Lapenu, Cecile; et Manfred Zeller. (2003) « Microfinance Poverty Assessment Tool », CGAP Technical Tool No. 5, cgap.org/publications/microfinance-poverty-assessment-tool, récupéré le 20 décembre 2017.
- Hoadley, Bruce; et Robert M. Oliver. (1998) « Business Measures of Scorecard Benefit », *IMA Journal of Mathematics Applied in Business and Industry*, Vol. 9, pp. 55–64.
- Howe, Laura D.; Hargreaves, James R.; Gabrysch, Sabine; et Sharon R.A. Huttly. (2009) « Is the Wealth Index a Proxy for Consumption Expenditure? A Systematic Review », *Journal of Epidemiology and Community Health*, Vol. 63, pp. 871–880.
- Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques. (2013) « Profil de Pauvreté au Tchad en 2011 », catalog.ihnsn.org/index.php/catalog/4923/download/61027, récupéré le 20 décembre 2017.
- IRIS Center. (2007a) « Manual for the Implementation of USAID Poverty Assessment Tools », povertytools.org/training_documents/Manuals/USAID_PAT_Manual_Eng.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2007b) « Introduction to Sampling for the Implementation of PATs », povertytools.org/training_documents/Sampling/Introduction_Sampling.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2005) « Notes on Assessment and Improvement of Tool Accuracy », povertytools.org/other_documents/AssessingImproving_Accuracy.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Johnson, Glenn. (2007) « Lesson 3: Two-Way Tables—Dependent Samples », onlinecourses.science.psu.edu/stat504/node/96, récupéré le 20 décembre 2017.
- Jolliffe, Dean; et Espen Beer Prydz. (2016) « Estimating International Poverty Lines from Comparable National Thresholds », *Journal of Economic Inequality*, Vol. 14, pp. 185–198.

- Kolesar, Peter; et Janet L. Showers. (1985) « A Robust Credit-Screening Model Using Categorical Data », *Management Science*, Vol. 31, No. 2, pp. 124–133.
- Lindelow, Magnus. (2006) « Sometimes More Equal Than Others: How Health Inequalities Depend on the Choice of Welfare Indicator », *Health Economics*, Vol. 15, pp. 263–279.
- Lovie, Alexander D.; et Patricia Lovie. (1986) « The Flat-Maximum Effect and Linear Scoring Models for Prediction », *Journal of Forecasting*, Vol. 5, pp. 159–168.
- Martinelli, César; et Susan W. Parker. (2007) « Deception and Misreporting in a Social Program », *Journal of the European Economic Association*, Vol. 4, No. 6, pp. 886–908.
- Matul, Michal; et Sean Kline. (2003) « Scoring Change: Prizma’s Approach to Assessing Poverty », Microfinance Centre for Central and Eastern Europe and the New Independent States Spotlight Note No. 4, mfc.org.pl/wp-content/uploads/2016/04/spotlight4.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- McNemar, Quinn. (1947) « Note on the Sampling Error of the Difference between Correlated Proportions or Percentages », *Psychometrika*, Vol. 17, pp. 153–157.
- Montgomery, Mark; Gragnolati, Michele; Burke, Kathleen A.; et Edmundo Paredes. (2000) « Measuring Living Standards with Proxy Variables », *Demography*, Vol. 37, No. 2, pp. 155–174.
- Myers, James H.; et Edward W. Forgy. (1963) « The Development of Numerical Credit-Evaluation Systems », *Journal of the American Statistical Association*, Vol. 58, No. 303, pp. 779–806.
- Narayan, Ambar; et Nobuo Yoshida. (2005) « Proxy-Means Tests for Targeting Welfare Benefits in Sri Lanka », World Bank Report No. SASPR–7, documents.worldbank.org/curated/en/2005/07/6209268/proxy-means-test-targeting-welfare-benefits-sri-lanka, récupéré le 20 décembre 2017.
- Onwujekwe, Obinna; Hanson, Kara; et Julia Fox-Rushby. (2006) « Some Indicators of Socio-Economic Status May Not Be Reliable and Use of Indexes with These Data Could Worsen Equity », *Health Economics*, Vol. 15, pp. 639–644.
- Ravallion, Martin. (1998) « Poverty Lines in Theory and Practice », World Bank LSMS Working Paper No. 133, go.worldbank.org/8P3IBJPQS1, récupéré le 20 décembre 2017.

- Rutstein, Shea Oscar; et Kiersten Johnson. (2004) « The DHS Wealth Index », DHS Comparative Reports No. 6, measuredhs.com/pubs/pdf/CR6/CR6.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Sahn, David E.; et David C. Stifel. (2003) « Exploring Alternative Measures of Welfare in the Absence of Expenditure Data », *Review of Income and Wealth*, Series 49, No. 4, pp. 463–489.
- (2000) « Poverty Comparisons over Time and across Countries in Africa », *World Development*, Vol. 28, No. 12, pp. 2123–2155.
- SAS Institute Inc. (2004) « The LOGISTIC Procedure: Rank Correlation of Observed Responses and Predicted Probabilities », *SAS/STAT User's Guide, Version 9*, support.sas.com/documentation/cdl/en/statug/63033/HTML/default/viewer.htm#statug_logistic_sect035.htm, récupéré le 20 décembre 2017.
- Schreiner, Mark. (à paraître) « How Accurate is the Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool for Sub-National Groups? »
- (2017a) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Zambia », SimplePovertyScorecard.com/ZMB_2015_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2017b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Mexico », SimplePovertyScorecard.com/MEX_2014_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2017c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: El Salvador », SimplePovertyScorecard.com/SLV_2014_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2017d) « Comments on Brown, Ravallion, and van der Walle's 'A Poor Means Test? Econometric Targeting in Africa' ».
- (2016a) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Guatemala », SimplePovertyScorecard.com/GTM_2014_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2016b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: India », SimplePovertyScorecard.com/IND_2011_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.

- (2016c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Sri Lanka », SimplePovertyScorecard.com/LKA_2012_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2016d) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Cameroon », SimplePovertyScorecard.com/CMR_2014_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2015a) « There's No Place Like Home? How the Interview Method Affects Results with the Progress out of Poverty Index[®] », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_Interview_Method_Effects_EN.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2015b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Ghana », SimplePovertyScorecard.com/GHA_2012_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2015c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Bolivia », SimplePovertyScorecard.com/BOL_2013_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2015d) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Malawi », SimplePovertyScorecard.com/MWI_2010_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2015e) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Cambodia », SimplePovertyScorecard.com/KHM_2011_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2014a) « The Process of Poverty-Scoring Analysis », SimplePovertyScorecard.com/Process_Poverty_Scoring_Analysis.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2014b) « How Do the Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool and the PAT Differ? », microfinance.com/English/Papers/Scorecard_versus_PAT.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2013a) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Bangladesh », SimplePovertyScorecard.com/BGD_2010_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.

- (2013b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Nicaragua », SimplePovertyScorecard.com/NIC_2009_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2012a) « An Expert-Based Poverty Scorecard for Rural China », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_China_EN.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2012b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Colombia », SimplePovertyScorecard.com/COL_2009_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2012c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Peru », SimplePovertyScorecard.com/PER_2010_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2010) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Honduras », SimplePovertyScorecard.com/HND_2007_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2009a) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Philippines », SimplePovertyScorecard.com/PHL_2004_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2009b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Pakistan », SimplePovertyScorecard.com/PAK_2005_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2009c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Peru », SimplePovertyScorecard.com/PER_2007_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2008) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Peru », SimplePovertyScorecard.com/PER_2003_ENG.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2006) « Is One Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool Enough for India? », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_India_Segments.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.

- (2005a) « Herramienta del Índice de Calificación de la Pobreza™: México », SimplePovertyScorecard.com/MEX_2002_SPA.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2005b) « IRIS Questions on the Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_Response_to_IRIS.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2002) *Scoring: The Next Breakthrough in Microfinance?* CGAP Occasional Paper No. 7, microfinance.com/English/Papers/Scoring_Breakthrough_CGAP.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- ; Matul, Michal; Pawlak, Ewa; et Sean Kline. (2014) « Poverty Scoring: Lessons from a Microlender in Bosnia-Herzegovina », *Poverty and Public Policy*, Vol. 6, No. 4, pp. 407–428.
- ; et Michael Sherraden. (2006) *Can the Poor Save? Saving and Asset Accumulation in Individual Development Accounts*.
- Sharif, Iffath Anwar. (2009) « Building a Targeting System for Bangladesh Based on Proxy-Means Testing », World Bank Social Protection Discussion Paper No. 0914, siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Safety-Nets-DP/0914.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Sherraden, Michael. (1991) *Assets and the Poor: A New American Welfare Policy*.
- Stifel, David; et Luc Christiaensen. (2007) « Tracking Poverty over Time in the Absence of Comparable Consumption Data », *World Bank Economic Review*, Vol. 21, No. 2, pp. 317–341.
- Stillwell, William G.; Barron, F. Hutton; et Ward Edwards. (1983) « Evaluating Credit Applications: A Validation of Multi-Attribute Utility-Weight Elicitation Techniques », *Organizational Behavior and Human Performance*, Vol. 32, pp. 87–108.
- Tarozzi, Alessandro; et Angus Deaton. (2009) « Using Census and Survey Data to Estimate Poverty and Inequality for Small Areas », *Review of Economics and Statistics*, Vol. 91, No. 4, pp. 773–792.

- Toohig, Jeff. (2008) « PPI Pilot Training Guide », microfinancegateway.org/sites/default/files/mfg-en-paper-progress-out-of-poverty-index-ppi-pilot-training-mar-2008.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- United States Congress. (2004) « Microenterprise Results and Accountability Act of 2004 (HR 3818 RDS) », November 20, smith4nj.com/laws/108-484.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Wagstaff, Adam; et Naoko Watanabe. (2003) « What Difference Does the Choice of SES Make in Health-Inequality Measurement? », *Health Economics*, Vol. 12, No. 10, pp. 885–890.
- Wainer, Howard. (1976) « Estimating Coefficients in Linear Models: It Don't Make No Nevermind », *Psychological Bulletin*, Vol. 83, pp. 223–227.
- World Bank. (2013) « Shared Prosperity: A New Goal for a Changing World », May 8, worldbank.org/en/news/feature/2013/05/08/shared-prosperity-goal-for-changing-world, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2012) *Targeting Poor and Vulnerable Households in Indonesia*, documents.worldbank.org/curated/en/2012/01/15879773/targeting-poor-vulnerable-households-indonesia, récupéré le 20 décembre 2017.
- (2008) « International Comparison Project: Tables of Results », siteresources.worldbank.org/ICPINT/Resources/icp-final-tables.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- Zeller, Manfred. (2004) « Review of Poverty Assessment Tools », pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADH120.pdf, récupéré le 20 décembre 2017.
- ; Sharma, Manohar; Henry, Carla; et Cécile Lapenu. (2006) « An Operational Method for Assessing the Poverty-Outreach Performance of Development Policies and Projects: Results of Case Studies in Africa, Asia, and Latin America », *World Development*, Vol. 34, No. 3, pp. 446–464.

Guide d'Entrevue

Les directives suivantes sont extraites de:

l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques.
(2011) « ECOSIT3 : Manuel de l'Enquêteur » [le *Manuel*].

Les étapes fondamentales de l'interview

Remplissez l'entête de la grille et la « Feuille de Travail » suivant les directives décrites sur cette dernière.

A l'entête de la grille, mentionnez l'effectif des membres du ménage à partir de la liste que vous avez dressée sur la « Feuille de Travail ».

Ne posez pas directement la question relative au premier indicateur (« Combien de membres du ménage sont âgés de 18 ans ou moins ? »). Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'effectif des membres du ménage que vous aviez déjà inscrit sur la « Feuille de Travail ».

Ne posez pas directement la question relative au deuxième indicateur (« Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans fréquentent-ils actuellement une école ? »). Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'information que vous aviez dressée sur la « Feuille de Travail ».

Posez directement au répondant toutes les autres questions de la grille, à l'exception de la cinquième question (« Quel est le matériau principal du toit ? (*Enregistrez l'observation.*) ») Pour cette question, essayer de déterminer la réponse appropriée par votre propre observation du toit. Si le matériau principal du toit n'est pas évident à vos yeux, alors posez la question au répondant.

Conseils pour conduire l'entretien

Etudier attentivement ce « Guide » et gardez-le sur vous lors de vos travaux de terrain. Suivez scrupuleusement les instructions de ce « Guide » (y compris la présente instruction).

Noter que le répondant peut ne pas être le membre du ménage affilié à votre organisation. De même, « l'agent de terrain » à mentionner à l'en-tête de la grille n'est pas nécessairement vous, l'agent enquêteur, qui conduisez l'interview. « L'agent de terrain » est plutôt l'employé de l'organisation de lutte contre la pauvreté avec laquelle le participant est en relation permanente. Si l'organisation ne possède pas un tel agent de terrain, le champ y réservé à l'en-tête devra être laissé à blanc.

Lire chaque question mot pour mot et dans l'ordre de leur présentation sur la grille.

Lorsque vous voulez marquer une réponse donnée par le répondant à un indicateur de la grille, prière encercler l'option de réponse concernée et la note correspondante et reporter la note dans la colonne « *Score* » comme ci-après indiqué :

4. Durant les 12 derniers mois, votre ménage a-t-il pratiqué l'élevage en tant que nomade ou sédentaire ?	A. Non	0	
	B. Oui (sédentaire)	3	3
	C. Oui (nomade)	8	

Pour éviter des erreurs, vous pourriez encercler l'option de réponse, la note correspondante déjà imprimée sur la grille, et la note que vous avez reportée à la main.

La résolution de toute difficulté ou cas qui n'est pas traité dans le présent « Guide » est laissée au propre jugement de l'agent enquêteur puisque c'est ce qui a été apparemment adopté par l'INSEED du Tchad au cours de l'ECOSIT de 2011. C'est-à-dire, toute organisation qui utilise la grille ne devrait pas instituer des définitions ou des règles à suivre par les agents enquêteurs en dehors de celles qui sont consignées dans le présent « Guide ». Tout ce qui n'est pas explicitement traité dans ce « Guide » devra être laissé au propre jugement de chaque agent enquêteur.

Ne pas lire les modalités de réponse à l'enquêté. Lire simplement la question et s'arrêter pour attendre une réponse. Si l'enquêté demande une clarification ou sinon hésite ou semble confus, alors relire la question ou lui fournir une assistance sur la base du « Guide » ou comme vous (l'agent enquêteur) le jugez approprié.

En règle générale, l'agent enquêteur devrait accepter telles quelles les réponses données par les enquêtés. Néanmoins, si l'enquêté dit quelque chose—ou l'agent enquêteur voit ou pressent quelque chose—qui suggère que la réponse peut ne pas refléter la réalité ou que l'enquêté est dubitatif par rapport à sa réponse ou que l'enquêté aurait besoin d'une assistance pour savoir comment répondre, l'agent enquêteur devra relire la question et fournir quelque assistance qu'il/elle juge approprié sur la base du « Guide ».

Bien que la plupart des indicateurs de la grille soient vérifiables, vous n'avez—en général—pas besoin de vérifier les réponses données par le répondant. Vous pourriez vérifier une réponse seulement si vous pressentez qu'elle n'est pas correcte et donc sa vérification améliorerait la qualité des données. Par exemple, vous pourriez choisir vérifier la réponse si le répondant hésite ou semble nerveux ou autrement présente un signe de quelqu'un qui semble mentir ou qui semble être confus. De même, la vérification peut être nécessaire—par exemple—si un enfant du ménage ou un voisin dit quelque chose qui ne correspond pas à la réponse du répondant. La vérification peut s'avérer aussi nécessaire lorsqu'il vous est donné de voir quelque chose par vous-même—tels que des biens de consommation durables que le répondant affirme ne pas posséder, ou un enfant en train de manger dans la chambre qui n'est pas compté comme un membre du ménage—qui suggère que la réponse peut ne pas être correcte.

En général, l'application de la grille devra mimer autant que possible celle de l'ECOSIT de 2011 par l'INSEED du Tchad. Par exemple, l'interview devra être conduit au domicile de l'enquêté comme cela a été le cas lors de l'ECOSIT de 2011.

Traduction

Pour l'instant, la grille elle-même, la « Feuille de Travail », et le « Guide » sont disponibles seulement en Anglais et Français. Il n'y a pas encore des traductions officielles en des langues locales parlées par une frange importante de la population du Tchad telles que l'Arabe Tchadien et l'Arabe Standard. Les utilisateurs peuvent vérifier sur SimplePovertyScorecard.com pour voir si une traduction en une langue nationale donnée a été entre temps rendue disponible.

Jusqu'à ce qu'une traduction professionnelle en une langue nationale donnée ne soit rendue disponible, les utilisateurs devraient se référer à l'auteur de ce papier pour les conseils nécessaires s'ils entreprenaient d'effectuer une telle traduction. En particulier, la traduction des indicateurs de la grille devrait être aussi proche que possible de leur traduction originelle en Français dans la version officielle du questionnaire de l'ECOSIT de 2011. Le « Manuel de l'Enquêteur » de l'ECOSIT de 2011 est écrit seulement en Français, ainsi ce « Guide » ne devra être traduit en d'autres langues qu'à partir de la version originale en Français du *Manuel*.

Qui doit être l'enquêté ?

Noter que le répondant n'a pas besoin d'être le membre du ménage affilié à votre organisation (quoique le répondant puisse être cette personne).

Selon la page 31 du *Manuel*, « Pour améliorer la qualité des informations, il convient de bien choisir les personnes qui vont répondre à l'interview, [en choisissant ceux qui connaissent le mieux le sujet donné]. »

Selon la page 42 du *Manuel*, « [La grille] est adressé au chef de ménage et/ou à son conjoint. »

Qui est le « chef de ménage » ?

Notez que le chef de ménage peut ou peut ne pas être la même personne qui est affiliée à votre organisation (quoique le chef de ménage puisse être cette personne).

Conseils sur l'attitude de l'enquêteur

Selon les pages 19 à 21 du *Manuel*, « Dans toute la mesure du possible, respectez cet emploi du temps-type. Soyez toujours courtois et ponctuel. Toute dérogation ne peut être que le fait des ménages enquêtés. C'est en effet le ménage qui est le maître de l'emploi du temps. Montrez-vous donc convaincant et persuasif pour que le calendrier soit respecté. Une bonne sensibilisation des enquêtés devrait permettre à ceux-ci de prendre conscience qu'ils doivent être présents lors des rendez-vous qu'ils ont donnés.

« Ayez toujours une tenue correcte dans les ménages, et montrez-vous poli en toute circonstance. . . .

« Ne consommez jamais dans le ménage, n'acceptez pas de cadeau (cela fausserait les dépenses du ménage). Dans les cas où le ménage insisterait (tradition d'accueil d'un étranger), expliquez-lui les raisons pour lesquelles vous n'avez pas le droit d'accepter.

« Soyez toujours muni de vos papiers d'identité (CNI et carte [en tant que employé de votre organisation]).

« Vérifier les questionnaires remplis lors de la visite dans le ménage. »

Selon les pages 21 à 23 du *Manuel*, « Le succès de cette enquête dépend en grande partie de vous, et notamment de votre comportement envers les personnes que vous aurez à interroger. Il est important de respecter les règles suivantes :

- « Votre apparence déterminera la première impression que vous donnerez à la personne enquêtée. Votre tenue vestimentaire pourrait influencer l'interview et contribuer à son succès ou à son échec. Par conséquent, habillez-vous de manière correcte et simple
- « Essayez de ne pas arriver au domicile de la personne enquêtée à un moment inopportun, tel que l'heure du repas, de travail, ou de repos. Essayez d'arriver quand la personne enquêtée n'est pas trop occupée pour répondre à vos questions
- « Présentez-vous en donnant votre nom, et montrez votre identification. Expliquez exactement le but de l'enquête et pourquoi vous voulez interroger le ménage
- « [La grille est] en français. Cependant, dans certains cas vous serez amené à administrer le questionnaire dans une autre langue (arabe, sara, ngambaye, moundang, gorane, etc.) pour répondre aux spécificités culturelles. Si vous et personne de votre équipe ne parle le dialecte de l'enquêté(e), vous aurez à utiliser un interprète. Il est très important de ne pas changer le sens d'une question quand vous la reformulez ou l'interprétez dans un autre dialecte
- « Soyez prêt à expliquer ce que l'on entend par confidentialité, et à convaincre les personnes enquêtées à participer si elles rechignent à le faire
- « Si certaines personnes se plaignent de l'administration, du gouvernement, des autres, etc., laissez les parler, ne discutez jamais de ces problèmes
- « Pour une bonne conduite de l'interview, conduisez-vous de manière décontractée (restez calme et poli en permanence) mais soyez consciencieux. Utilisez soigneusement le questionnaire.
- « Posez les questions exactement comme elles sont écrites. Même les modifications les plus légères dans la formulation peuvent changer la signification de la question
- « Posez les questions en suivant le même ordre que celui de [la grille]
- « Posez toutes les questions même si la personne enquêtée répond à deux questions à la fois. Vous pouvez expliquer que vous devez poser chaque question individuellement, ou dire "Juste pour être sûr . . ." ou "Juste pour me rafraîchir la mémoire . . ." et ensuite posez la question
- « Aidez les enquêté(e)s à se sentir à l'aise, mais faites attention à ne pas suggérer les réponses à vos questions. Par exemple, « n'aidez » pas un chef de ménage à se souvenir de ses dépenses
- « Donnez à la personne enquêtée assez de temps possible pour répondre à vos questions

- « Ne laissez pas une question sans réponse. [Si le répondant refuse de répondre, ne laissez pas l'espace à blanc ; écrivez plutôt « Refusé », et passer à la question suivante]
- « Pour certaines questions, la modalité « Autre » aura déjà été prévue, et une fois que vous vous serez assuré que la personne enquêtée est incapable de vous donner une réponse attendue [ou une fois que vous êtes certain que la réponse correcte ne correspond bien à aucune des autres réponses pré-codées], vous pourrez encercler cette réponse. Pour les questions ne comportant pas la modalité « Autre » dans le questionnaire, vous devrez utiliser toute votre capacité [pour déterminer la réponse pré-codée qui correspond le mieux à la réalité du ménage]
- « Vérifiez tout le questionnaire avant de quitter le ménage pour être sûr qu'il est correctement rempli
- « Remerciez la personne enquêtée de sa coopération. . . . Ne restez pas trop longtemps à bavarder, mais ne bousculez pas la personne enquêtée ; n'agissez pas comme si vous étiez pressés »

Selon les pages 23 à 24 du *Manuel*, « En tant qu'enquêteur, vous êtes soumis aux interdits suivants :

- « Il est interdit de communiquer à une tierce personne les renseignements recueillis lors de l'enquête : les renseignements collectés doivent rester secrets
- « Il est interdit de montrer les documents de [la grille] à une personne étrangère à l'opération ; il faut même se garder d'en faire des commentaires [de la grille ou de les réponses]
- « Il est interdit de demander à la population des renseignements sans rapport avec [la grille]
- « Il est interdit de se faire accompagner par des personnes extérieures aux opérations de [la grille], encore moins de faire faire votre travail par quelqu'un d'autre
- « Il est interdit de demander à boire, à manger, ou de l'argent aux personnes enquêtées
- « Il est interdit de tenir des débats politiques, religieux, ou toute autre discussion sortant du cadre de [la grille] et de s'afficher politiquement pendant cette période (vêtement, marche, causerie, etc.)
- « Il est interdit de remplir les questionnaires de façon imaginaire sans être passé dans les ménages »

Directives sur chaque indicateur de la grille

1. Combien de membres du ménage sont âgés de 18 ans ou moins ?
 - A. Six ou plus
 - B. Cinq
 - C. Quatre
 - D. Trois
 - E. Deux
 - F. Un
 - G. Aucun

Selon la page 6 du *Manuel*, un *ménage* c'est « une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation, et pourvoyant ensemble à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux ; de façon générale, les membres d'un ménage reconnaissent l'autorité d'un chef, indépendamment du sexe. »

Selon la page 25 du *Manuel*, un *ménage* c'est « un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans la même concession), partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu (appelé le *chef*) et dont les ressources ou les dépenses sont également communes, tout au moins en partie. »

Cela implique que la prise en compte d'une personne comme *membre d'un ménage* dépend de son respect de tous les quatre critères suivants:

1. Elle vit avec les autres membres du ménage dans la même résidence ou dans la même concession
2. Elle partage habituellement le repas avec les autres membres du ménage. En zones urbaines, la clé de ce critère est le repas du soir
3. Elle partage les revenus et les dépenses avec les autres membres du ménage. Si quelqu'un a son propre revenu, alors il/elle est considéré comme membre du ménage s'il/elle met au moins une partie de ce revenu au profit des autres membres
4. Elle se soumet à l'autorité d'un membre du ménage

La page 39 du *Manuel* a fourni des directives pour plusieurs cas de détermination de l'appartenance d'une personne à un ménage:

- « Une personne vit toute seule dans une chambre, elle constitue à elle seule un ménage dont elle est le chef [et l'unique membre]
- « Un locataire vivant dans la même concession que son propriétaire mais de façon indépendante ne fait pas partie du ménage de son propriétaire. Même si un tel locataire est invité occasionnellement à partager quelques repas dans le ménage de son propriétaire ou prend régulièrement les repas chez celui-ci à titre plus ou moins payant
- « Par contre, un fils habitant dans une case distincte mais dans la même concession que ses parents et qui partage avec eux leurs repas et utilise une partie de ses revenus à des dépenses profitables à tous (alimentation, scolarité des petits frères, entretien du logement, etc.) fait partie du ménage de ses parents
- « Un voisin indigent (veuf, invalide, chômeur, etc.) invité de façon plus ou moins régulière à partager les repas du ménage (ou un voisin à qui l'on envoie une partie des aliments préparés) ne fait pas partie du ménage. Ce voisin est aidé par le ménage ; il n'est pas à sa charge
- « De jeunes gens qui louent une chambre quelque part en ville mais qui vont prendre tous leurs repas chez un oncle ou un tuteur au domicile duquel ils passent l'essentiel de leur temps [ne sont pas considérés comme membres du ménage de l'oncle ou du tuteur]
- « Trois élèves sans lien de parenté louent une même maison : ils s'associent pour les frais de loyer, de nourriture, d'eau, etc. Ils constituent tous les trois un seul ménage
- « Par contre, si chacun de ces élèves a une chambre et organise sa vie différemment, tout seul, sans s'associer à l'autre, nous aurons alors trois ménages distincts, chacun des élèves enquêtés comme un ménage à part
- « Absakine est polygame de trois femmes. Il vit avec toutes ses femmes et tous ses enfants dans une même concession. Même si chacune de ses femmes est installée dans une case différente à l'intérieur de la concession, Absakine, ses femmes, et ses enfants constituent un seul ménage dont il est le chef
- « Mais si par contre, l'une des femmes d'Absakine ne vit pas dans la concession, si elle est installée ailleurs, en dehors de la concession, cette femme (avec ou sans enfants) [est] un ménage à part et [elle est] considérée comme chef de ménage [de son ménage]
- « Un enfant peut parfois « contester » l'autorité de son père, le chef de ménage, et faire partie quand même du ménage de celui-ci »

Le *Manuel* (pages 40 à 41) a abordé un certain nombre de cas spécifiques où il peut être difficile de déterminer si une personne est membre du ménage ou non.

- *Une personne isolée (célibataire, veuf, ou divorcé)* ayant ses propres ressources doit être comptée comme un ménage d'une seule personne (ménage à part)
- *Une personne célibataire qui loge et mange dans un ménage* (soit d'une sœur, ou un parent célibataire) et qui a des ressources personnelles (travail salarié, commerce, etc.) qu'il met partiellement à la disposition du chef du ménage qui le loge ou le nourrit doit être compté comme :
 - Un membre du ménage du chef de ménage (s'il confie la plus grande partie de ses revenus au ménage [et] se plie à l'autorité du chef de ménage quant à l'emploi de ses ressources)
 - Ménage à part (s'il paie la pension pour ses repas et quitte ensuite, et demeure maître du reste de ses ressources)
- *Une personne vivant pleinement au « crochet » d'un ménage* (par exemple, un fils ou fille non marié qui vit avec sa mère/père, ou un jeune homme venu en ville pour chercher du travail qui vit chez un parent) pour le logement, entretien, et repas communs doit être comptée comme un membre du ménage où elle vit
- *Un ascendant ou collatéral avec des ressources nulles ou médiocres* qui vit à la charge d'un parent plus fortuné (et chez ce parent) doit être compté comme un membre du ménage où il vit
- *Une femme et ses enfants habitant et mangeant séparément du mari (monogame ou polygame)* qui se manifeste épisodiquement (par visite, participation occasionnelle aux repas, réception occasionnelle de plats que lui envoie parfois la femme, etc.) doivent être comptés comme membres d'un ménage dont la femme est le chef. Le mari ne doit pas être compté comme membre du ménage dont la femme est le chef
- *Un mari polygame qui habite dans la même concession avec plusieurs de ses femmes* doit être compté comme membre du ménage qui comprend lui-même et ses femmes qui vivent avec lui
- *Les coépouses qui vivent dans des concessions différentes avec leurs enfants* doivent être comptés comme des ménages distincts dont les chefs de ménage sont les femmes. L'homme polygame est compté comme membre du ménage où il loge, et il en est le chef de ménage
- *Le ménage qui est provisoirement dépourvu de ressources et se trouvant « dépanné » par un autre ménage* (par exemple un ménage de la même concession) dont il reçoit de l'argent pour sa nourriture (ou dont il partage les repas sur invitation gratuite, son loyer, et son entretien comme cadeaux) doit être compté comme un ménage distinct à part du ménage qui lui donne le soutien temporaire

- *Les jeunes gens en popote* (par exemple jeunes écoliers ou étudiants, ou jeunes ruraux venus en ville chercher un emploi, etc.) doivent être comptés comme :
 - Un seul ménage (s'ils ont le logement et nourriture en commun)
 - Un seul ménage (s'ils ont la nourriture en commun et s'ils ont le logement distinct dans la même concession)
 - Ménages distincts (s'ils ont le logement commun et la nourriture à part)
- *Une bonne ou domestique* doit être comptée comme :
 - Membre du ménage qui l'emploie (s'elle est nourrie, logée, et entretenue par le ménage qui l'emploie)
 - Membre d'un autre ménage à part du ménage qui l'emploie (s'elle est nourrie par le ménage qui l'emploie mais n'est pas logée par le ménage qui l'emploie)
 - Membre d'un autre ménage à part du ménage qui l'emploie (s'elle n'est pas nourrie par le ménage qui l'emploie, peu importe s'il est logée ou non par le ménage qui l'emploie)

Selon la page 64 du *Manuel*, « Un mari parti depuis plus de six mois travailler à l'étranger n'est plus membre du ménage même s'il contribue aux dépenses du ménage. »

Le concept de *famille* (unité sociale définie par les liens de sang ou matrimoniaux) diffère du concept de *ménage* (une unité économique définie par des liens de partage).

2. Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ?
- A. Non
 - B. Oui
 - C. Pas de membres de 7 à 18 ans

Ne posez pas directement cette question à l'enquêté. Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'information que vous aviez déjà inscrite sur la « Feuille de Travail » au sujet des membres du ménage, leurs âges, et leur fréquentation scolaire.

Lorsque vous recherchez comment marquer la réponse appropriée pour cette question, garder en esprit que la question peut être vue comme une combinaison de deux questions :

- Y a-t-il des membres du ménage âgés de 7 à 18 ans ?
- Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ?

Marquez la réponse suivant la combinaison des réponses des deux questions ci-dessus :

Y a-t-il des membres du ménage âgés de 7 à 18 ans ?	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ?	Réponse
Non	N/A	C
Oui	Non	A
Non	N/A	C
Oui	Oui	B

Le *Manuel* n'a fourni aucune information additionnelle concernant cet indicateur.

3. Durant les 12 derniers mois, votre ménage a-t-il pratiqué des cultures ?
- A. Oui
 - B. Non

Le *Manuel* n'a fourni aucune information additionnelle concernant cet indicateur.

4. Durant les 12 derniers mois, votre ménage a-t-il pratiqué l'élevage en tant que nomade ou sédentaire ?
- A. Non
 - B. Oui (sédentaire)
 - C. Oui (nomade)

Le *Manuel* n'a fourni aucune information additionnelle concernant cet indicateur.

5. Quel est le matériau principal du toit ? (*Enregistrez l'observation.*)
- A. Paille/natte, ou autre
 - B. Banco, tôle/tuile, ou béton

Essayez de déterminer la réponse appropriée par votre propre observation du toit. Si le matériau principal du toit n'est pas évident à vos yeux, alors posez la question au répondant.

Selon la page 74 du *Manuel*, « Observez le principal type de matériau du toit, et [encerclez l'option de réponse appropriée]. Dans le cas de plusieurs matériaux, demandez à l'enquêté le principal, c'est-à-dire le plus dominant en termes de [superficie]. Si la dominance entre plusieurs matériaux n'est pas nette, considérez le matériau le plus confortable. »

Selon la page 22 du *Manuel*, « La modalité « Autre » a déjà été prévue, et une fois que vous vous serez assuré que la personne enquêtée est incapable de vous donner une réponse attendue [ou une fois que vous êtes certain que la réponse correcte ne correspond bien à aucune des autres réponses pré-codées], vous pourrez encercler « A. Paille/natte, ou autre ». »

6. Quel est le principal mode d'éclairage ?
- A. Autre
 - B. Lampe à pile
 - C. Lampe à pétrole
 - D. Électricité (STEE, groupe électrogène, ou panneau solaire)

Selon la page 22 du *Manuel*, « La modalité « Autre » a déjà été prévue, et une fois que vous vous serez assuré que la personne enquêtée est incapable de vous donner une réponse attendue [ou une fois que vous êtes certain que la réponse correcte ne correspond bien à aucune des autres réponses pré-codées], vous pourrez encercler « A. Autre ». »

Le *Manuel* n'a fourni aucune information additionnelle concernant cet indicateur.

7. Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson pendant la saison sèche ?
- A. Puits traditionnel, ou eau de surface
 - B. Forage, ou cours d'eau
 - C. Fontaine publique, ou autre
 - D. Porteur d'eau, ou robinet (intérieur ou extérieur)

Selon la page 22 du *Manuel*, « La modalité « Autre » a déjà été prévue, et une fois que vous vous serez assuré que la personne enquêtée est incapable de vous donner une réponse attendue [ou une fois que vous êtes certain que la réponse correcte ne correspond bien à aucune des autres réponses pré-codées], vous pourrez encercler « C. Fontaine publique, ou autre ». »

Le *Manuel* n'a fourni aucune information additionnelle concernant cet indicateur.

8. Y a-t-il une salle de bains (douche) ?
- A. Non
 - B. Oui

Le *Manuel* n'a fourni aucune information additionnelle concernant cet indicateur.

9. Y a-t-il des WC ?

A. Non

B. Oui (latrine ou chasse d'eau)

Le *Manuel* n'a fourni aucune information additionnelle concernant cet indicateur.

10. Est-ce que votre ménage possède une bicyclette, une mobylette ou moto, une voiture, un véhicule de transport (taxi, minibus), ou un camion qui est utilisable ?
- A. Non
 - B. Bicyclette seulement
 - C. Mobylette/moto, voiture, véhicule de transport (taxi, minibus), ou camion (peu importe bicyclette)

Ne lisez pas la question telle qu'elle est écrite. Vous devez plutôt poser une question sur la possession de chacun des trois biens :

- Est-ce que votre ménage possède une bicyclette qui est utilisable ?
- Est-ce que votre ménage possède une mobylette/moto qui est utilisable ?
- Est-ce que votre ménage possède une voiture, véhicule de transport (taxi, minibus), ou camion qui est utilisable ?

Les réponses seront renseignées à l'aide du tableau suivant :

<u>Est-ce que votre ménage possède un <BIEN> ?</u>				Réponse à noter
Bicyclette	Mobylette/moto	Voiture, véhicule de transport (taxi, minibus), ou camion		
Non	Non	Non		A
Oui	Non	Non		B
Non	Oui	Non		C
Oui	Oui	Non		C
Non	Non	Oui		C
Oui	Non	Oui		C
Non	Oui	Oui		C
Oui	Oui	Oui		C

Selon la page 76 du *Manuel*, « La possession d'une bicyclette, mobylette/moto, voiture, véhicule de transport (taxi, minibus), ou camion concerne la jouissance durable (en principe depuis au moins six mois, ou depuis moins de six mois et qui va durer au total au moins six mois) par le ménage de ce bien, peu importe la date et le mode d'acquisition. Par exemple, [supposons qu'] un ménage ait reçu pour garde une bicyclette il y a trois ans et qui l'utilise pour le transport ; [alors le ménage est considéré avoir une bicyclette]. Les bicyclettes, mobylettes/motos, voitures, véhicules de transport (taxi, minibus), et camions en panne pour une courte durée doivent également être pris en compte, contrairement à ceux dont la réparation n'est pas programmée.

« En principe, vous ne devez pas prendre en compte les bicyclettes, mobylettes/motos, voitures, véhicules de transport (taxi, minibus), et camions utilisés pour la production de biens ou services (par exemple, les voitures utilisées comme des taxis). En effet, de tels biens sont en général utilisés pour l'entreprise et non pour le ménage. Néanmoins, comme le ménage peut également l'utiliser pour ses besoins personnels, vous devez creuser pour savoir et remplir [la grille] par rapport à l'utilisation qui est faite principalement de ce matériel. »

11. Est-ce que votre ménage possède un lit qui est utilisable ?

A. Non

B. Oui

Selon la page 76 du *Manuel*, « La possession d'un lit concerne la jouissance durable (en principe depuis au moins six mois, ou depuis moins de six mois et qui va durer au total au moins six mois) par le ménage de ce lit, peu importe la date et le mode d'acquisition. Par exemple, [supposons qu'] un ménage ait reçu pour garde un lit il y a trois ans et qui l'utilise pour se reposer ; [alors le ménage est considéré avoir un lit]. Les lits en panne pour une courte durée doivent également être pris en compte, contrairement à ceux dont la réparation n'est pas programmée.

Tableau 1 (Tout Tchad): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		408	607	910	1 213
	Taux	Ménage	6 237	7,1	16,4	35,8	51,9
	Taux	Individu		9,2	20,9	43,1	60,5
Rural							
	Seuil	Individu		385	573	860	1 147
	Taux	Ménage	3 022	28,1	45,6	69,0	81,6
	Taux	Individu		33,5	52,5	75,8	86,3
Tout							
	Seuil	Individu		390	579	869	1 159
	Taux	Ménage	9 259	24,0	40,0	62,5	75,8
	Taux	Individu		29,0	46,7	69,8	81,5

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Tout Tchad): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		476	761	951	1 902	493	831	1 427	5 632
	Taux	Ménage	6 237	10,0	25,8	38,0	76,8	11,0	30,6	61,7	98,9
	Taux	Individu		12,9	32,2	45,3	83,7	14,3	37,6	69,9	99,5
Rural											
	Seuil	Individu		449	719	899	1 798	466	785	1 349	5 323
	Taux	Ménage	3 022	34,0	60,1	71,1	92,9	35,8	64,4	86,4	99,6
	Taux	Individu		39,9	67,6	77,8	95,4	42,3	71,7	90,0	99,8
Tout											
	Seuil	Individu		454	727	909	1 817	471	793	1 364	5 380
	Taux	Ménage	9 259	29,3	53,4	64,7	89,7	31,0	57,8	81,6	99,5
	Taux	Individu		34,9	61,1	71,8	93,3	37,2	65,4	86,3	99,8

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Tout Tchad): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		347	318	529	644	749	1 155
	Taux	Ménage	6 237	4,6	3,7	12,5	18,7	25,2	48,6
	Taux	Individu		6,1	5,0	16,2	23,8	31,5	56,9
Rural									
	Seuil	Individu		328	300	500	608	708	1 092
	Taux	Ménage	3 022	22,5	19,5	38,9	48,8	58,9	80,0
	Taux	Individu		27,2	23,6	45,4	55,9	66,4	85,2
Tout									
	Seuil	Individu		332	304	506	615	716	1 104
	Taux	Ménage	9 259	19,0	16,4	33,8	42,9	52,4	73,9
	Taux	Individu		23,3	20,1	40,0	50,0	60,0	80,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Barh El Gazel): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		446	664	995	1 327
	Taux	Ménage	248	9,9	22,3	41,2	61,6
	Taux	Individu		12,0	27,2	48,7	68,8
Rural							
	Seuil	Individu		446	664	995	1 327
	Taux	Ménage	146	25,6	40,2	59,4	73,5
	Taux	Individu		30,6	46,1	68,2	79,2
Tout							
	Seuil	Individu		446	664	995	1 327
	Taux	Ménage	394	22,7	36,9	56,0	71,3
	Taux	Individu		27,1	42,6	64,5	77,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Barh El Gazel): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		520	832	1 041	2 081	539	909	1 562	6 161
	Taux	Ménage	248	13,5	31,9	44,2	85,0	14,8	37,5	75,6	100,0
	Taux	Individu		17,3	38,1	51,1	90,9	19,1	44,5	82,5	100,0
Rural											
	Seuil	Individu		520	832	1 041	2 081	539	909	1 562	6 161
	Taux	Ménage	146	32,8	52,8	60,7	88,8	33,3	56,5	83,0	98,2
	Taux	Individu		38,2	59,4	69,3	91,4	38,7	63,8	86,9	99,3
Tout											
	Seuil	Individu		520	832	1 041	2 081	539	909	1 562	6 161
	Taux	Ménage	394	29,2	49,0	57,6	88,1	29,9	53,0	81,6	98,5
	Taux	Individu		34,3	55,4	65,9	91,3	35,0	60,2	86,1	99,5

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Barh El Gazel): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		380	348	579	704	820	1 264
	Taux	Ménage	248	6,0	4,4	16,9	23,7	30,5	57,0
	Taux	Individu		8,1	5,8	21,4	28,6	36,2	64,3
Rural									
	Seuil	Individu		380	348	579	704	820	1 264
	Taux	Ménage	146	20,2	19,0	34,7	45,4	52,1	67,1
	Taux	Individu		21,9	20,4	39,8	52,5	59,2	73,9
Tout									
	Seuil	Individu		380	348	579	704	820	1 264
	Taux	Ménage	394	17,6	16,3	31,4	41,4	48,1	65,2
	Taux	Individu		19,3	17,7	36,4	48,0	54,9	72,1

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Batha): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		357	531	796	1 061
	Taux	Ménage	208	3,8	13,1	25,6	39,8
	Taux	Individu		4,7	16,9	32,5	48,6
Rural							
	Seuil	Individu		357	531	796	1 061
	Taux	Ménage	141	15,6	37,9	64,5	76,0
	Taux	Individu		20,4	48,8	75,8	85,8
Tout							
	Seuil	Individu		357	531	796	1 061
	Taux	Ménage	349	14,5	35,6	60,9	72,7
	Taux	Individu		18,8	45,6	71,4	82,1

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Batha): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		416	666	832	1 664	431	727	1 249	4 927
	Taux	Ménage	208	4,7	17,8	27,9	78,5	4,7	20,6	53,3	99,5
	Taux	Individu		6,1	21,5	34,4	82,8	6,1	25,8	61,9	99,7
Rural											
	Seuil	Individu		416	666	832	1 664	431	727	1 249	4 927
	Taux	Ménage	141	20,0	53,2	66,5	90,1	22,6	60,3	81,6	100,0
	Taux	Individu		25,4	65,5	77,7	95,4	29,4	71,7	90,3	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		416	666	832	1 664	431	727	1 249	4 927
	Taux	Ménage	349	18,6	49,9	63,0	89,0	21,0	56,7	79,0	100,0
	Taux	Individu		23,5	61,1	73,3	94,1	27,1	67,1	87,5	100,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Batha): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		304	278	463	563	656	1 011
	Taux	Ménage	208	2,1	0,8	7,2	14,5	17,8	35,4
	Taux	Individu		3,0	1,1	9,7	18,2	21,5	43,4
Rural									
	Seuil	Individu		304	278	463	563	656	1 011
	Taux	Ménage	141	9,7	7,8	27,7	38,5	50,7	73,4
	Taux	Individu		12,9	11,0	35,9	50,0	62,7	83,7
Tout									
	Seuil	Individu		304	278	463	563	656	1 011
	Taux	Ménage	349	9,0	7,2	25,8	36,3	47,7	69,9
	Taux	Individu		11,9	10,0	33,3	46,8	58,5	79,7

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Borkou-Ennedi-Tibesti): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		486	723	1 084	1 446
	Taux	Ménage	220	7,1	17,8	39,3	57,3
	Taux	Individu		9,3	21,2	47,5	67,4
Rural							
	Seuil	Individu		486	723	1 084	1 446
	Taux	Ménage	143	14,6	35,5	49,3	68,6
	Taux	Individu		22,3	48,7	61,7	73,9
Tout							
	Seuil	Individu		486	723	1 084	1 446
	Taux	Ménage	363	12,9	31,5	47,1	66,1
	Taux	Individu		19,0	41,8	58,1	72,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Borkou-Ennedi-Tibesti): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		567	907	1 134	2 267	588	990	1 701	6 712
	Taux	Ménage	220	11,6	28,6	42,4	82,1	12,1	33,0	67,8	100,0
	Taux	Individu		14,8	35,3	51,6	88,3	15,3	39,8	75,9	100,0
Rural											
	Seuil	Individu		567	907	1 134	2 267	588	990	1 701	6 712
	Taux	Ménage	143	28,0	41,9	52,8	86,4	29,0	47,1	75,8	99,7
	Taux	Individu		40,8	55,8	64,3	87,8	42,4	60,0	78,2	99,9
Tout											
	Seuil	Individu		567	907	1 134	2 267	588	990	1 701	6 712
	Taux	Ménage	363	24,3	38,9	50,5	85,4	25,2	44,0	74,0	99,8
	Taux	Individu		34,2	50,6	61,1	87,9	35,5	54,9	77,6	99,9

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Borkou-Ennedi-Tibesti): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		414	379	631	767	893	1 377
	Taux	Ménage	220	4,7	2,8	14,0	19,5	26,7	55,8
	Taux	Individu		6,2	4,3	17,4	23,8	32,6	65,3
Rural									
	Seuil	Individu		414	379	631	767	893	1 377
	Taux	Ménage	143	11,7	9,1	29,3	40,0	41,5	62,7
	Taux	Individu		17,8	14,8	42,6	54,0	55,2	71,9
Tout									
	Seuil	Individu		414	379	631	767	893	1 377
	Taux	Ménage	363	10,1	7,7	25,9	35,4	38,2	61,1
	Taux	Individu		14,9	12,1	36,2	46,4	49,5	70,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Chari Baguirmi): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		390	580	870	1 160
	Taux	Ménage	178	14,0	26,4	51,6	76,7
	Taux	Individu		20,3	33,9	58,8	84,4
Rural							
	Seuil	Individu		390	580	870	1 160
	Taux	Ménage	155	20,8	34,0	62,0	81,5
	Taux	Individu		27,3	41,4	72,1	87,7
Tout							
	Seuil	Individu		390	580	870	1 160
	Taux	Ménage	333	20,6	33,8	61,7	81,3
	Taux	Individu		27,1	41,1	71,7	87,6

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Chari Baguirmi): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		455	728	910	1 819	472	794	1 365	5 387
	Taux	Ménage	178	19,9	43,0	56,7	91,9	19,9	47,3	83,8	100,0
	Taux	Individu		27,3	51,3	64,2	95,9	27,3	55,6	90,8	100,0
Rural											
	Seuil	Individu		455	728	910	1 819	472	794	1 365	5 387
	Taux	Ménage	155	28,1	52,1	64,9	91,0	28,1	57,1	85,8	100,0
	Taux	Individu		36,3	63,2	74,9	95,5	36,3	67,0	90,9	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		455	728	910	1 819	472	794	1 365	5 387
	Taux	Ménage	333	27,9	51,8	64,7	91,0	27,9	56,8	85,7	100,0
	Taux	Individu		36,0	62,8	74,6	95,5	36,0	66,6	90,9	100,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Chari Baguirmi): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		332	304	506	615	717	1 105
	Taux	Ménage	178	10,9	8,5	21,3	31,6	42,6	72,5
	Taux	Individu		15,8	12,1	28,6	39,7	50,9	79,4
Rural									
	Seuil	Individu		332	304	506	615	717	1 105
	Taux	Ménage	155	15,1	11,4	29,9	38,8	50,1	79,8
	Taux	Individu		18,7	13,2	37,7	47,5	60,4	86,3
Tout									
	Seuil	Individu		332	304	506	615	717	1 105
	Taux	Ménage	333	14,9	11,3	29,6	38,6	49,9	79,6
	Taux	Individu		18,6	13,2	37,4	47,3	60,1	86,1

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Guéra): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		377	561	842	1 123
	Taux	Ménage	218	9,7	23,4	41,6	58,0
	Taux	Individu		12,0	24,6	45,5	61,9
Rural							
	Seuil	Individu		377	561	842	1 123
	Taux	Ménage	163	46,9	66,0	87,2	93,6
	Taux	Individu		55,8	72,1	91,8	96,1
Tout							
	Seuil	Individu		377	561	842	1 123
	Taux	Ménage	381	42,2	60,6	81,5	89,1
	Taux	Individu		50,7	66,5	86,4	92,1

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Guéra): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		440	704	880	1 760	456	768	1 321	5 211
	Taux	Ménage	218	13,5	34,5	44,5	79,9	15,5	37,5	66,4	99,5
	Taux	Individu		14,9	37,1	48,5	84,0	16,5	40,5	70,4	99,3
Rural											
	Seuil	Individu		440	704	880	1 760	456	768	1 321	5 211
	Taux	Ménage	163	55,8	78,6	87,9	98,9	56,9	85,4	96,4	100,0
	Taux	Individu		64,2	82,9	92,4	99,7	65,3	90,4	97,8	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		440	704	880	1 760	456	768	1 321	5 211
	Taux	Ménage	381	50,5	73,0	82,4	96,5	51,6	79,3	92,6	99,9
	Taux	Individu		58,4	77,6	87,3	97,8	59,6	84,6	94,6	99,9

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Guéra): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		321	294	490	595	693	1 069
	Taux	Ménage	218	8,0	7,5	18,8	26,7	34,5	55,7
	Taux	Individu		10,4	10,0	20,5	28,0	37,1	60,5
Rural									
	Seuil	Individu		321	294	490	595	693	1 069
	Taux	Ménage	163	38,6	34,1	60,0	70,7	77,8	93,6
	Taux	Individu		45,4	39,9	67,1	76,8	82,4	96,1
Tout									
	Seuil	Individu		321	294	490	595	693	1 069
	Taux	Ménage	381	34,7	30,7	54,8	65,2	72,3	88,8
	Taux	Individu		41,3	36,4	61,7	71,1	77,1	91,9

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Hadjer Lamis): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		459	683	1 025	1 366
	Taux	Ménage	243	13,3	30,5	59,1	74,5
	Taux	Individu		18,7	40,4	70,4	84,2
Rural							
	Seuil	Individu		459	683	1 025	1 366
	Taux	Ménage	167	26,2	40,3	67,3	77,8
	Taux	Individu		30,0	46,1	74,4	82,9
Tout							
	Seuil	Individu		459	683	1 025	1 366
	Taux	Ménage	410	25,1	39,5	66,6	77,5
	Taux	Individu		29,1	45,7	74,1	83,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Hadjer Lamis): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		536	857	1 071	2 142	555	935	1 608	6 343
	Taux	Ménage	243	21,2	44,7	62,6	88,7	21,4	53,2	81,0	99,3
	Taux	Individu		29,6	54,7	73,5	94,3	29,8	62,9	88,6	99,9
Rural											
	Seuil	Individu		536	857	1 071	2 142	555	935	1 608	6 343
	Taux	Ménage	167	32,0	54,1	67,3	93,3	32,5	57,2	83,5	98,5
	Taux	Individu		35,8	61,9	74,4	93,6	36,2	64,1	87,2	99,0
Tout											
	Seuil	Individu		536	857	1 071	2 142	555	935	1 608	6 343
	Taux	Ménage	410	31,1	53,4	66,9	92,9	31,6	56,9	83,3	98,6
	Taux	Individu		35,4	61,3	74,3	93,6	35,7	64,0	87,3	99,1

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Hadjer Lamis): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		391	358	596	725	844	1 301
	Taux	Ménage	243	8,5	6,9	24,0	34,7	44,4	71,9
	Taux	Individu		13,2	10,7	33,6	44,5	54,3	82,3
Rural									
	Seuil	Individu		391	358	596	725	844	1 301
	Taux	Ménage	167	22,7	20,3	34,1	42,1	52,1	77,0
	Taux	Individu		27,6	24,6	38,2	48,0	59,3	82,2
Tout									
	Seuil	Individu		391	358	596	725	844	1 301
	Taux	Ménage	410	21,5	19,2	33,2	41,5	51,5	76,6
	Taux	Individu		26,5	23,6	37,9	47,7	58,9	82,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Kanem): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		458	681	1 021	1 361
	Taux	Ménage	245	8,6	25,9	58,6	75,3
	Taux	Individu		11,3	31,7	65,5	81,0
Rural							
	Seuil	Individu		458	681	1 021	1 361
	Taux	Ménage	167	16,0	31,2	50,7	63,7
	Taux	Individu		18,3	35,2	56,9	69,9
Tout							
	Seuil	Individu		458	681	1 021	1 361
	Taux	Ménage	412	15,2	30,6	51,5	64,9
	Taux	Individu		17,6	34,8	57,8	71,1

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Kanem): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		534	854	1 067	2 134	553	932	1 601	6 319
	Taux	Ménage	245	15,5	42,0	60,8	89,5	15,9	49,5	80,1	100,0
	Taux	Individu		20,4	47,1	68,3	93,6	20,6	56,0	85,5	100,0
Rural											
	Seuil	Individu		534	854	1 067	2 134	553	932	1 601	6 319
	Taux	Ménage	167	21,3	43,2	51,1	85,3	23,4	46,2	72,4	99,2
	Taux	Individu		24,6	49,1	57,3	89,6	27,6	51,9	76,6	99,7
Tout											
	Seuil	Individu		534	854	1 067	2 134	553	932	1 601	6 319
	Taux	Ménage	412	20,7	43,1	52,1	85,8	22,6	46,5	73,2	99,3
	Taux	Individu		24,1	48,9	58,4	90,0	26,8	52,4	77,6	99,7

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Kanem): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		390	357	594	722	841	1 296
	Taux	Ménage	245	7,4	5,6	20,3	31,8	40,6	71,4
	Taux	Individu		10,3	7,7	25,6	38,5	45,9	77,9
Rural									
	Seuil	Individu		390	357	594	722	841	1 296
	Taux	Ménage	167	14,0	12,2	25,4	34,0	42,5	61,2
	Taux	Individu		16,2	14,3	28,9	38,7	48,4	68,0
Tout									
	Seuil	Individu		390	357	594	722	841	1 296
	Taux	Ménage	412	13,3	11,5	24,8	33,8	42,3	62,3
	Taux	Individu		15,6	13,6	28,5	38,7	48,1	69,1

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Lac): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	247	13,9	25,8	58,1	71,7
	Taux	Individu		17,5	32,4	68,7	80,1
Rural							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	164	19,4	39,7	69,7	83,3
	Taux	Individu		24,4	48,3	78,8	90,6
Tout							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	411	18,8	38,0	68,3	81,9
	Taux	Individu		23,6	46,3	77,5	89,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Lac): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	247	18,6	39,7	62,5	89,1	18,9	48,7	78,4	100,0
	Taux	Individu		23,8	49,4	72,6	93,7	23,9	59,3	85,3	100,0
Rural											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	164	23,7	56,5	72,7	93,6	26,4	63,2	89,7	100,0
	Taux	Individu		27,7	66,5	81,9	96,9	31,2	72,7	94,9	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	411	23,1	54,4	71,5	93,0	25,5	61,4	88,3	100,0
	Taux	Individu		27,2	64,3	80,7	96,5	30,3	71,0	93,7	100,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Lac): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	247	7,7	5,5	21,4	29,9	38,3	70,5
	Taux	Individu		9,8	6,6	26,7	37,5	47,7	79,7
Rural									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	164	15,4	10,7	28,6	43,6	56,0	81,7
	Taux	Individu		19,5	14,2	35,5	53,5	65,8	89,4
Tout									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	411	14,5	10,1	27,7	41,9	53,8	80,4
	Taux	Individu		18,3	13,2	34,4	51,5	63,5	88,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Logone Occidental): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		384	570	856	1 141
	Taux	Ménage	258	9,4	23,3	47,9	62,3
	Taux	Individu		13,1	28,9	56,8	70,5
Rural							
	Seuil	Individu		384	570	856	1 141
	Taux	Ménage	160	43,9	65,3	88,1	94,7
	Taux	Individu		52,4	73,1	91,4	96,7
Tout							
	Seuil	Individu		384	570	856	1 141
	Taux	Ménage	418	38,5	58,6	81,7	89,5
	Taux	Individu		46,4	66,4	86,1	92,7

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Logone Occidental): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		447	716	894	1 789	464	781	1 342	5 296
	Taux	Ménage	258	13,1	33,7	50,1	81,5	15,0	42,0	70,3	99,3
	Taux	Individu		17,7	40,7	58,7	87,4	19,9	50,8	77,0	99,5
Rural											
	Seuil	Individu		447	716	894	1 789	464	781	1 342	5 296
	Taux	Ménage	160	50,7	79,9	88,4	98,4	52,7	85,2	96,2	100,0
	Taux	Individu		59,6	85,5	91,5	98,9	62,5	90,1	98,0	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		447	716	894	1 789	464	781	1 342	5 296
	Taux	Ménage	418	44,7	72,6	82,3	95,7	46,7	78,4	92,1	99,9
	Taux	Individu		53,2	78,7	86,5	97,1	56,1	84,1	94,8	99,9

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Logone Occidental): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		327	299	498	605	705	1 086
	Taux	Ménage	258	6,5	5,6	17,9	26,6	32,7	59,1
	Taux	Individu		9,7	8,5	23,7	33,1	39,8	67,0
Rural									
	Seuil	Individu		327	299	498	605	705	1 086
	Taux	Ménage	160	34,3	31,5	56,0	68,4	77,6	93,6
	Taux	Individu		43,0	40,2	64,5	75,6	83,7	95,6
Tout									
	Seuil	Individu		327	299	498	605	705	1 086
	Taux	Ménage	418	29,9	27,4	50,0	61,7	70,5	88,1
	Taux	Individu		38,0	35,4	58,3	69,2	77,0	91,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Logone Oriental): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		391	581	872	1 163
	Taux	Ménage	226	22,4	36,8	59,6	74,2
	Taux	Individu		26,9	42,6	66,8	78,7
Rural							
	Seuil	Individu		391	581	872	1 163
	Taux	Ménage	159	28,1	49,5	72,9	85,8
	Taux	Individu		28,6	49,4	76,1	86,9
Tout							
	Seuil	Individu		391	581	872	1 163
	Taux	Ménage	385	27,4	47,9	71,2	84,3
	Taux	Individu		28,4	48,6	75,0	86,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Logone Oriental): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		456	729	912	1 824	473	796	1 368	5 399
	Taux	Ménage	226	25,3	48,2	60,9	87,9	26,6	55,6	78,2	99,3
	Taux	Individu		29,5	55,2	67,8	93,2	31,8	63,2	84,3	99,7
Rural											
	Seuil	Individu		456	729	912	1 824	473	796	1 368	5 399
	Taux	Ménage	159	37,0	68,5	75,0	96,3	39,2	69,2	89,8	100,0
	Taux	Individu		37,6	72,3	77,8	98,4	40,7	72,7	90,1	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		456	729	912	1 824	473	796	1 368	5 399
	Taux	Ménage	385	35,4	65,9	73,2	95,2	37,5	67,4	88,3	99,9
	Taux	Individu		36,6	70,3	76,6	97,8	39,6	71,6	89,4	100,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Logone Oriental): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		333	305	507	617	718	1 107
	Taux	Ménage	226	15,6	13,8	29,4	40,3	48,0	72,0
	Taux	Individu		19,3	17,0	34,9	46,4	54,9	76,1
Rural									
	Seuil	Individu		333	305	507	617	718	1 107
	Taux	Ménage	159	20,3	18,0	42,3	53,3	67,7	83,6
	Taux	Individu		21,5	18,5	42,9	54,3	71,8	85,2
Tout									
	Seuil	Individu		333	305	507	617	718	1 107
	Taux	Ménage	385	19,7	17,5	40,6	51,6	65,1	82,1
	Taux	Individu		21,2	18,3	42,0	53,3	69,8	84,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mandoul): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		401	596	894	1 192
	Taux	Ménage	239	12,6	26,4	54,8	74,1
	Taux	Individu		15,9	35,6	64,4	84,0
Rural							
	Seuil	Individu		401	596	894	1 192
	Taux	Ménage	166	52,9	66,9	87,0	95,0
	Taux	Individu		61,4	73,5	91,2	97,2
Tout							
	Seuil	Individu		401	596	894	1 192
	Taux	Ménage	405	49,8	63,7	84,5	93,4
	Taux	Individu		58,3	70,9	89,4	96,3

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mandoul): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		467	747	934	1 868	484	816	1 402	5 532
	Taux	Ménage	239	17,8	41,5	58,7	88,0	20,3	50,3	81,2	99,1
	Taux	Individu		22,8	49,2	69,3	94,8	26,6	58,8	89,6	99,5
Rural											
	Seuil	Individu		467	747	934	1 868	484	816	1 402	5 532
	Taux	Ménage	166	55,4	84,0	87,9	98,9	57,0	85,7	96,4	100,0
	Taux	Individu		63,5	89,0	92,1	99,6	65,5	90,7	98,2	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		467	747	934	1 868	484	816	1 402	5 532
	Taux	Ménage	405	52,5	80,8	85,7	98,1	54,2	83,0	95,2	99,9
	Taux	Individu		60,7	86,3	90,6	99,2	62,9	88,5	97,6	100,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mandoul): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		341	312	520	632	736	1 135
	Taux	Ménage	239	8,3	6,3	22,5	31,5	41,3	71,6
	Taux	Individu		10,4	7,9	29,5	40,3	49,2	82,3
Rural									
	Seuil	Individu		341	312	520	632	736	1 135
	Taux	Ménage	166	46,2	38,9	62,2	69,6	84,0	94,1
	Taux	Individu		52,5	44,6	70,7	75,2	89,0	97,0
Tout									
	Seuil	Individu		341	312	520	632	736	1 135
	Taux	Ménage	405	43,2	36,4	59,2	66,7	80,8	92,4
	Taux	Individu		49,7	42,1	67,9	72,8	86,3	96,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mayo Kebbi Est): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
				100%	150%	200%	
Urbain							
	Seuil	Individu		318	473	710	947
	Taux	Ménage	236	9,6	22,8	39,0	55,7
	Taux	Individu		10,4	25,6	44,3	61,4
Rural							
	Seuil	Individu		318	473	710	947
	Taux	Ménage	164	18,9	34,7	62,3	79,2
	Taux	Individu		24,6	40,3	68,8	81,9
Tout							
	Seuil	Individu		318	473	710	947
	Taux	Ménage	400	17,7	33,1	59,2	76,0
	Taux	Individu		22,6	38,2	65,3	78,9

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mayo Kebbi Est): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		371	594	742	1 484	385	648	1 114	4 394
	Taux	Ménage	236	13,1	31,1	43,5	80,7	14,2	35,3	67,1	100,0
	Taux	Individu		14,9	35,8	48,8	86,8	16,4	40,5	72,6	100,0
Rural											
	Seuil	Individu		371	594	742	1 484	385	648	1 114	4 394
	Taux	Ménage	164	22,7	48,6	67,0	91,7	26,0	56,1	83,0	99,6
	Taux	Individu		28,0	54,1	71,6	94,0	31,9	61,5	85,3	99,9
Tout											
	Seuil	Individu		371	594	742	1 484	385	648	1 114	4 394
	Taux	Ménage	400	21,5	46,2	63,9	90,2	24,4	53,3	80,9	99,7
	Taux	Individu		26,1	51,5	68,4	93,0	29,7	58,5	83,5	100,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mayo Kebbi Est): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		271	248	413	502	585	901
	Taux	Ménage	236	7,3	7,0	16,7	25,2	31,1	52,4
	Taux	Individu		8,3	8,2	19,9	28,6	35,8	58,4
Rural									
	Seuil	Individu		271	248	413	502	585	901
	Taux	Ménage	164	15,4	14,0	28,8	37,5	47,5	77,2
	Taux	Individu		20,4	17,6	34,3	43,3	53,5	81,0
Tout									
	Seuil	Individu		271	248	413	502	585	901
	Taux	Ménage	400	14,3	13,1	27,2	35,9	45,3	73,9
	Taux	Individu		18,7	16,3	32,3	41,2	51,0	77,8

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mayo Kebbi Ouest): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
				100%	150%	200%	
Urbain							
	Seuil	Individu		347	516	773	1 031
	Taux	Ménage	216	7,3	16,9	40,0	54,3
	Taux	Individu		10,3	23,2	51,4	65,9
Rural							
	Seuil	Individu		347	516	773	1 031
	Taux	Ménage	165	22,7	43,5	63,0	75,4
	Taux	Individu		26,3	50,0	70,7	81,3
Tout							
	Seuil	Individu		347	516	773	1 031
	Taux	Ménage	381	20,9	40,4	60,3	72,9
	Taux	Individu		24,8	47,4	68,9	79,8

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mayo Kebbi Ouest): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		404	647	809	1 617	419	706	1 213	4 787
	Taux	Ménage	216	11,0	28,6	41,7	80,4	12,1	33,8	68,5	99,7
	Taux	Individu		15,5	38,8	53,6	88,5	16,7	45,2	79,8	99,5
Rural											
	Seuil	Individu		404	647	809	1 617	419	706	1 213	4 787
	Taux	Ménage	165	26,1	54,3	64,3	94,0	28,0	59,9	86,0	100,0
	Taux	Individu		30,2	62,8	71,9	95,0	33,6	69,1	88,5	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		404	647	809	1 617	419	706	1 213	4 787
	Taux	Ménage	381	24,4	51,3	61,7	92,4	26,2	56,8	84,0	100,0
	Taux	Individu		28,8	60,5	70,1	94,4	32,0	66,8	87,6	99,9

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Mayo Kebbi Ouest): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		295	270	450	547	637	982
	Taux	Ménage	216	2,4	1,3	13,5	20,9	27,4	52,1
	Taux	Individu		3,1	1,9	18,3	28,5	37,4	63,5
Rural									
	Seuil	Individu		295	270	450	547	637	982
	Taux	Ménage	165	18,1	15,2	33,2	45,9	54,1	74,6
	Taux	Individu		21,4	16,9	38,9	52,7	62,6	81,0
Tout									
	Seuil	Individu		295	270	450	547	637	982
	Taux	Ménage	381	16,3	13,6	30,9	43,0	50,9	71,9
	Taux	Individu		19,7	15,5	36,9	50,4	60,1	79,3

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Moyen Chari): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		347	516	773	1 031
	Taux	Ménage	216	7,3	16,9	40,0	54,3
	Taux	Individu		10,3	23,2	51,4	65,9
Rural							
	Seuil	Individu		347	516	773	1 031
	Taux	Ménage	165	22,7	43,5	63,0	75,4
	Taux	Individu		26,3	50,0	70,7	81,3
Tout							
	Seuil	Individu		347	516	773	1 031
	Taux	Ménage	381	20,9	40,4	60,3	72,9
	Taux	Individu		24,8	47,4	68,9	79,8

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Moyen Chari): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		404	647	809	1 617	419	706	1 213	4 787
	Taux	Ménage	216	11,0	28,6	41,7	80,4	12,1	33,8	68,5	99,7
	Taux	Individu		15,5	38,8	53,6	88,5	16,7	45,2	79,8	99,5
Rural											
	Seuil	Individu		404	647	809	1 617	419	706	1 213	4 787
	Taux	Ménage	165	26,1	54,3	64,3	94,0	28,0	59,9	86,0	100,0
	Taux	Individu		30,2	62,8	71,9	95,0	33,6	69,1	88,5	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		404	647	809	1 617	419	706	1 213	4 787
	Taux	Ménage	381	24,4	51,3	61,7	92,4	26,2	56,8	84,0	100,0
	Taux	Individu		28,8	60,5	70,1	94,4	32,0	66,8	87,6	99,9

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Moyen Chari): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		295	270	450	547	637	982
	Taux	Ménage	216	2,4	1,3	13,5	20,9	27,4	52,1
	Taux	Individu		3,1	1,9	18,3	28,5	37,4	63,5
Rural									
	Seuil	Individu		295	270	450	547	637	982
	Taux	Ménage	165	18,1	15,2	33,2	45,9	54,1	74,6
	Taux	Individu		21,4	16,9	38,9	52,7	62,6	81,0
Tout									
	Seuil	Individu		295	270	450	547	637	982
	Taux	Ménage	381	16,3	13,6	30,9	43,0	50,9	71,9
	Taux	Individu		19,7	15,5	36,9	50,4	60,1	79,3

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (N'Djaména): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		438	652	978	1 304
	Taux	Ménage	1 793	2,6	8,0	24,6	41,3
	Taux	Individu		3,7	11,0	30,8	50,5
Rural							
	Seuil	Individu		—	—	—	—
	Taux	Ménage	—	—	—	—	—
	Taux	Individu		—	—	—	—
Tout							
	Seuil	Individu		438	652	978	1 304
	Taux	Ménage	1 793	2,6	8,0	24,6	41,3
	Taux	Individu		3,7	11,0	30,8	50,5

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (N'Djaména): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		511	818	1 022	2 044	530	893	1 534	6 052
	Taux	Ménage	1 793	4,2	15,8	26,2	70,5	5,2	19,3	52,6	98,4
	Taux	Individu		5,7	21,3	32,5	78,8	7,3	25,0	61,7	99,4
Rural											
	Seuil	Individu		—	—	—	—	—	—	—	—
	Taux	Ménage	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Taux	Individu		—	—	—	—	—	—	—	—
Tout											
	Seuil	Individu		511	818	1 022	2 044	530	893	1 534	6 052
	Taux	Ménage	1 793	4,2	15,8	26,2	70,5	5,2	19,3	52,6	98,4
	Taux	Individu		5,7	21,3	32,5	78,8	7,3	25,0	61,7	99,4

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (N'Djaména): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		373	342	569	692	805	1 242
	Taux	Ménage	1 793	1,4	1,0	5,7	9,5	15,5	37,3
	Taux	Individu		2,1	1,4	8,1	13,2	20,8	45,6
Rural									
	Seuil	Individu		—	—	—	—	—	—
	Taux	Ménage	—	—	—	—	—	—	—
	Taux	Individu		—	—	—	—	—	—
Tout									
	Seuil	Individu		373	342	569	692	805	1 242
	Taux	Ménage	1 793	1,4	1,0	5,7	9,5	15,5	37,3
	Taux	Individu		2,1	1,4	8,1	13,2	20,8	45,6

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Ouaddaï): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		397	591	886	1 181
	Taux	Ménage	274	3,2	10,0	20,7	35,3
	Taux	Individu		4,1	13,6	25,8	42,0
Rural							
	Seuil	Individu		397	591	886	1 181
	Taux	Ménage	162	15,6	30,9	55,3	72,7
	Taux	Individu		18,5	37,8	62,8	78,0
Tout							
	Seuil	Individu		397	591	886	1 181
	Taux	Ménage	436	14,2	28,6	51,5	68,6
	Taux	Individu		16,7	34,8	58,2	73,5

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Ouaddaï): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		463	741	926	1 852	480	809	1 390	5 483
	Taux	Ménage	274	4,2	15,6	21,9	65,1	4,2	18,5	45,0	97,9
	Taux	Individu		5,0	20,2	27,1	69,9	5,0	23,5	50,5	99,2
Rural											
	Seuil	Individu		463	741	926	1 852	480	809	1 390	5 483
	Taux	Ménage	162	20,8	44,7	60,8	89,1	23,0	50,2	78,8	99,2
	Taux	Individu		25,2	53,2	68,7	93,2	28,6	58,3	83,6	99,7
Tout											
	Seuil	Individu		463	741	926	1 852	480	809	1 390	5 483
	Taux	Ménage	436	19,0	41,5	56,5	86,4	20,9	46,7	75,1	99,0
	Taux	Individu		22,7	49,1	63,6	90,3	25,7	53,9	79,5	99,6

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Ouaddaï): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		338	309	515	627	730	1 125
	Taux	Ménage	274	1,8	1,6	5,3	11,2	15,6	32,4
	Taux	Individu		2,2	2,1	6,6	15,4	20,2	38,5
Rural									
	Seuil	Individu		338	309	515	627	730	1 125
	Taux	Ménage	162	12,8	11,6	25,4	33,1	42,7	71,0
	Taux	Individu		15,6	14,7	31,3	40,6	50,9	75,6
Tout									
	Seuil	Individu		338	309	515	627	730	1 125
	Taux	Ménage	436	11,6	10,5	23,2	30,7	39,7	66,7
	Taux	Individu		13,9	13,1	28,2	37,5	47,1	71,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Salamat): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		370	550	824	1 099
	Taux	Ménage	206	20,3	36,2	58,4	69,7
	Taux	Individu		25,3	43,5	67,3	77,4
Rural							
	Seuil	Individu		370	550	824	1 099
	Taux	Ménage	145	24,7	42,1	63,9	82,8
	Taux	Individu		30,8	50,0	74,9	92,2
Tout							
	Seuil	Individu		370	550	824	1 099
	Taux	Ménage	351	23,6	40,7	62,6	79,6
	Taux	Individu		29,4	48,4	73,0	88,6

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Salamat): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		431	689	862	1 723	447	752	1 293	5 102
	Taux	Ménage	206	27,4	47,7	59,7	90,3	27,8	53,0	77,5	100,0
	Taux	Individu		34,0	55,9	68,4	93,1	34,5	62,4	82,2	100,0
Rural											
	Seuil	Individu		431	689	862	1 723	447	752	1 293	5 102
	Taux	Ménage	145	28,6	55,7	66,7	92,4	30,5	61,3	85,2	100,0
	Taux	Individu		34,3	64,2	77,6	97,3	36,1	71,1	93,5	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		431	689	862	1 723	447	752	1 293	5 102
	Taux	Ménage	351	28,3	53,8	65,0	91,9	29,8	59,3	83,3	100,0
	Taux	Individu		34,2	62,2	75,3	96,3	35,7	69,0	90,8	100,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Salamat): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		315	288	479	583	679	1 047
	Taux	Ménage	206	12,8	12,5	30,1	38,7	46,8	69,4
	Taux	Individu		15,9	15,7	36,1	46,3	54,8	77,4
Rural									
	Seuil	Individu		315	288	479	583	679	1 047
	Taux	Ménage	145	20,1	15,0	34,0	45,6	55,0	80,1
	Taux	Individu		24,5	19,0	40,5	54,5	63,8	90,2
Tout									
	Seuil	Individu		315	288	479	583	679	1 047
	Taux	Ménage	351	18,3	14,4	33,0	44,0	53,0	77,5
	Taux	Individu		22,5	18,2	39,4	52,5	61,6	87,1

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Sila): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	245	8,6	17,6	41,1	61,9
	Taux	Individu		11,2	21,5	49,9	70,7
Rural							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	166	17,1	33,0	61,2	78,2
	Taux	Individu		19,3	38,2	67,2	82,3
Tout							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	411	16,2	31,5	59,3	76,6
	Taux	Individu		18,6	36,7	65,6	81,2

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Sila): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	245	12,6	27,8	44,1	81,0	12,6	35,6	70,7	98,8
	Taux	Individu		16,2	33,9	53,1	87,7	16,2	43,0	78,7	98,1
Rural											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	166	23,3	46,9	68,9	90,6	25,5	51,9	84,5	100,0
	Taux	Individu		26,7	52,1	75,1	93,1	29,3	58,0	87,2	100,0
Tout											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	411	22,3	45,0	66,5	89,7	24,3	50,3	83,1	99,9
	Taux	Individu		25,7	50,4	73,1	92,6	28,1	56,6	86,4	99,8

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Sila): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	245	5,7	3,9	14,3	20,6	26,5	56,1
	Taux	Individu		7,1	4,8	17,9	25,3	32,7	64,5
Rural									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	166	10,5	8,5	28,0	35,8	45,2	77,1
	Taux	Individu		11,9	9,7	32,1	41,1	50,7	81,4
Tout									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	411	10,0	8,0	26,7	34,3	43,4	75,1
	Taux	Individu		11,4	9,3	30,8	39,7	49,1	79,9

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Tandjilé): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		384	570	856	1 141
	Taux	Ménage	235	12,7	24,2	50,3	67,5
	Taux	Individu		15,1	26,9	55,1	72,5
Rural							
	Seuil	Individu		384	570	856	1 141
	Taux	Ménage	160	39,2	60,4	80,9	90,0
	Taux	Individu		44,9	68,7	84,7	94,3
Tout							
	Seuil	Individu		384	570	856	1 141
	Taux	Ménage	395	36,5	56,8	77,9	87,8
	Taux	Individu		42,5	65,3	82,3	92,5

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Tandjilé): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		447	716	894	1 789	464	781	1 342	5 296
	Taux	Ménage	235	18,9	38,4	52,5	88,8	19,3	46,4	74,7	99,7
	Taux	Individu		21,2	43,0	57,1	89,5	21,8	51,4	79,0	99,8
Rural											
	Seuil	Individu		447	716	894	1 789	464	781	1 342	5 296
	Taux	Ménage	160	46,7	73,4	81,8	95,4	49,4	76,6	93,1	99,6
	Taux	Individu		54,3	80,1	86,1	97,3	56,5	82,2	95,8	99,7
Tout											
	Seuil	Individu		447	716	894	1 789	464	781	1 342	5 296
	Taux	Ménage	395	43,9	69,9	78,9	94,7	46,4	73,6	91,3	99,6
	Taux	Individu		51,6	77,1	83,7	96,7	53,7	79,7	94,5	99,7

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Tandjilé): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		327	299	498	605	705	1 086
	Taux	Ménage	235	10,0	8,1	21,4	28,2	35,8	64,3
	Taux	Individu		11,5	9,6	24,4	31,4	40,6	69,4
Rural									
	Seuil	Individu		327	299	498	605	705	1 086
	Taux	Ménage	160	32,3	28,9	52,9	63,7	72,7	89,4
	Taux	Individu		38,4	34,7	59,4	72,2	78,9	94,0
Tout									
	Seuil	Individu		327	299	498	605	705	1 086
	Taux	Ménage	395	30,1	26,9	49,7	60,2	69,1	86,9
	Taux	Individu		36,2	32,6	56,6	68,9	75,8	92,0

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Wadi-Fira): Seuils de pauvreté nationaux et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
					100%	150%	200%
Urbain							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	238	0,2	6,1	20,9	31,6
	Taux	Individu		0,4	9,6	27,6	40,6
Rural							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	164	20,7	35,8	53,1	67,4
	Taux	Individu		24,1	39,8	54,7	69,2
Tout							
	Seuil	Individu		376	559	838	1 117
	Taux	Ménage	402	19,6	34,2	51,4	65,5
	Taux	Individu		23,0	38,4	53,4	67,8

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Wadi-Fira): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011 et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)							
				Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Urbain											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	238	2,5	13,7	23,3	58,7	2,9	16,7	39,4	93,9
	Taux	Individu		4,0	18,4	29,9	70,1	4,7	22,3	50,8	97,2
Rural											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	164	25,5	45,5	55,2	81,3	28,3	47,1	74,9	98,3
	Taux	Individu		29,4	48,4	57,9	83,6	32,0	49,9	76,9	99,4
Tout											
	Seuil	Individu		438	701	876	1 752	454	765	1 315	5 187
	Taux	Ménage	402	24,3	43,8	53,6	80,1	26,9	45,5	73,0	98,1
	Taux	Individu		28,2	47,0	56,6	83,0	30,7	48,5	75,7	99,3

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 1 (Wadi-Fira): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles et taux de pauvreté par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu en 2011

Région	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	n	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Urbain									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	238	0,0	0,0	5,2	8,6	13,0	28,7
	Taux	Individu		0,0	0,0	8,5	11,9	17,6	37,6
Rural									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	164	14,7	11,4	30,4	38,9	44,8	66,3
	Taux	Individu		16,7	11,9	34,4	42,0	48,2	68,1
Tout									
	Seuil	Individu		320	293	487	593	690	1 064
	Taux	Ménage	402	13,9	10,8	29,1	37,3	43,2	64,3
	Taux	Individu		15,9	11,3	33,2	40,6	46,7	66,6

Source: ECOSIT de 2011

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par tête.

Les seuils de pauvreté sont XAF au prix à N'Djaména en moyenne de juin à juillet de 2011.

Tableau 2: Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
641	Combien de membres le ménage compte-t-il ? (Neuf ou plus ; Huit ; Sept ; Six ; Cinq ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un)
494	Combien de membres du ménage sont âgés de 18 ans ou moins ? (Six ou plus ; Cinq ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
487	Combien de membres du ménage sont âgés de 17 ans ou moins ? (Six ou plus ; Cinq ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
483	Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson pendant la saison sèche ? (Puits traditionnel, ou eau de surface ; Forage, ou cours d'eau ; Fontaine publique, ou autre ; Porteur d'eau, ou robinet (intérieur ou extérieur))
481	Combien de membres du ménage sont âgés de 16 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun) How many household members are 16-years-old or younger? (Five or more; Four; Three; Two; One; None)
480	Combien de membres du ménage sont âgés de 15 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
454	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 13 ans sont-ils allés à une école (publique ou privée) à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui, et tous vont à une école publique ; Oui, et au moins un va à une école privée ; Pas des membres de 7 à 13 ans)
453	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 14 ans sont-ils allés à une école (publique ou privée) à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui, et tous vont à une école publique ; Oui, et au moins un va à une école privée ; Pas des membres de 7 à 14 ans)
451	Combien des membres du ménage âgés de 6 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que agriculteur, éleveur, ou pêcheur ? (Trois ou plus ; Deux ; Un ; Aucun)
449	Combien de membres du ménage sont âgés de 14 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)

Tableau 2 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
444	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 15 ans sont-ils allés à une école (publique ou privée) à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui, et tous vont à une école publique ; Oui, et au moins un va à une école privée ; Pas des membres de 7 à 15 ans)
436	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 12 ans sont-ils allés à une école (publique ou privée) à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui, et tous vont à une école publique ; Oui, et au moins un va à une école privée ; Pas des membres de 7 à 12 ans)
430	Combien de membres du ménage sont âgés 13 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
425	Combien de membres du ménage sont âgés 12 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
411	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 16 ans sont-ils allés à une école (publique ou privée) à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui, et tous vont à une école publique ; Oui, et au moins un va à une école privée ; Pas des membres de 7 à 16 ans)
410	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 17 ans sont-ils allés à une école (publique ou privée) à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui, et tous vont à une école publique ; Oui, et au moins un va à une école privée ; Pas des membres de 7 à 17 ans)
398	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 11 ans sont-ils allés à une école (publique ou privée) à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui, et tous vont à une école publique ; Oui, et au moins un va à une école privée ; Pas des membres de 7 à 11 ans)
381	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans sont-ils allés à une école (publique ou privée) à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui, et tous vont à une école publique ; Oui, et au moins un va à une école privée ; Pas des membres de 7 à 18 ans)
378	Combien de téléphones cellulaires possédez-vous qui sont utilisables ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)
372	Durant les 12 derniers mois, votre ménage a-t-il pratiqué des cultures ? (Oui ; Non)
367	Combien de membres du ménage sont âgés 11 ans ou moins ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)

Tableau 2 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
365	Quel est le matériau principal du toit ? (<i>Enregistrez l'observation.</i>) (Paille/natte, ou autre ; Banco, tôle/tuile, ou béton)
345	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 13 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui ; Pas de membres de 7 à 13 ans)
342	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 15 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui ; Pas de membres de 7 à 15 ans)
341	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 14 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui ; Pas de membres de 7 à 14 ans)
341	Si le chef de ménage masculin a travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours, son métier, la profession, ou de l'emploi principal qu'il a exercé est-il agriculteur, éleveur, ou pêcheur ? (Agriculteur, éleveur, ou pêcheur ; Ne travaille pas ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; N'est ni agriculteur, éleveur, ou pêcheur)
328	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 12 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui ; Pas de membres de 7 à 12 ans)
317	Y a-t-il des WC ? (Non ; Oui (latrine ou chasse d'eau))
305	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 16 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui ; Pas de membres de 7 à 16 ans)
302	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 17 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui ; Pas de membres de 7 à 17 ans)
285	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui ; Pas de membres de 7 à 18 ans)
282	Si le chef de ménage masculin a travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours, quelle est sa catégorie socioprofessionnelle ? (Aide familial ; Travailleur pour son propre compte, apprenti, ou autre ; Ne travaille pas ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; Employé (ouvrier semi qualifié), manoeuvre, ou employeur ; Cadre supérieur, ingénieur et équivalent, cadre moyen, ou agent de maîtrise, employé (ouvrier qualifié))

Tableau 2 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
281	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 11 ans sont-ils allés à l'école à la rentrée de l'année scolaire en cours ? (Non ; Oui ; Pas de membres de 7 à 11 ans)
265	Quel est le statut d'occupation de votre logement ? (Propriétaire, ou logement de fonction ; Logé gratuitement ; Locataire)
262	Combien des membres du ménage âgés de 6 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que des manœuvres, apprentis, ou aides familiaux ? (Trois ou plus ; Deux ; Un ; Aucun)
260	Quelle est la dernière classe suivie avec succès par le chef de ménage masculin ? (SN, ou jamais fréquenté/aucune ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; CP, CP2, CE1, CE2, ou CM1 ; CM2, 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} , 2 ^{nde} , école coranique, ou autre ; 1 ^{ère} , terminale, EP1, EP2, EP3, ou université)
256	Combien de membres du ménage sont âgés 6 ans ou moins ? (Trois ou plus ; Deux ; Un ; Aucun)
241	Est-ce que votre ménage possède une armoire ou commode qui est utilisable? (Non ; Oui)
235	Combien des membres du ménage âgés de 6 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
218	Quel type de logement occupé par le ménage ? (Maison/case isolée, ou autre ; Concession ; Maison à plusieurs logements, immeuble à appartements, ou villa)
211	Est-ce que votre ménage possède un téléviseur qui est utilisable ? (Non ; Oui)
208	Quel est le matériau principal du sol ? (Terre battue, ou autre ; Ciment. Carreaux, ou béton)
187	Est-ce que votre ménage possède une radio, radio-K7, ou auto-radio qui est utilisable? (Non ; Oui)
183	Quelle est la dernière classe suivie avec succès par la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage ? (SN, ou jamais fréquenté/aucune ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage ; CP, CP2, CE1, CE2, CM1, école coranique, ou autre ; CM2, 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} , 2 ^{nde} , 1 ^{ère} , terminale, EP1, EP2, EP3, ou université)
175	Quel est le principal mode d'éclairage ? (Autre ; Lampe à pile ; Lampe à pétrole ; Électricité (STEE, groupe électrogène, ou panneau solaire))

Tableau 2 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

Coefficient d'incertitude	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
162	Combien des membres du ménage âgés de 6 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que cadre supérieur, ingénieur et équivalent, cadre moyen, agent de maîtrise, employé/ouvrier qualifié, employé/ouvrier semi qualifié, ou employeur ? (Aucun ; Un ou plus)
159	Si la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage a travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours, son métier, la profession, ou l'emploi principal qu'elle a exercé est-elle agriculteur, éleveur ou pêcheur ? (Agriculteur, éleveur, ou pêcheur ; Ne travaille pas ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage ; N'est ni agriculteur, éleveur, ou pêcheur)
156	Est-ce que votre ménage possède une bicyclette, une mobylette ou moto, une voiture, un véhicule de transport (taxi, minibus), ou un camion qui est utilisable ? (Non ; Bicyclette seulement ; Mobylette/moto, voiture, véhicule de transport (taxi, minibus), ou camion (peu importe bicyclette))
149	Est-ce que votre ménage possède un fer à repasser qui est utilisable ? (Non ; Oui)
146	Quel est le matériau principal des murs ? (Autre ; Paille ; Banco ; Semi-dur ; Dur)
137	Est-ce que votre ménage possède une mobylette ou moto qui est utilisable ? (Non ; Oui)
128	Est-ce que votre ménage possède un lit qui est utilisable ? (Non ; Oui)
112	Combien ce logement at-il de pièces à coucher ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
101	La femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage sait-elle lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque ? (Non ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage ; Oui)
96	Si la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage a travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours, quelle est sa catégorie socioprofessionnelle ? (Aide familial, travailleur pour son propre compte, manœuvre, apprenti, employeur, ou autre ; Ne travaille pas ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage ; Cadre supérieur, ingénieur et équivalent, cadre moyen, ou agent de maîtrise, employé (ouvrier qualifié), ou employé (ouvrier semi qualifié))
94	Y a-t-il une salle de bains (douche) ? (Non ; Oui)

Tableau 2 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
91	Combien de mortiers et pilons possédez-vous qui sont utilisables ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
91	Combien ce logement at-il de salon et salle à manger ? (Aucun ; Un ou plus)
83	Combien de chaises, bancs, ou tabourets possédez-vous qui sont utilisables ? (Aucun ; Un ; Deux ; Trois ; Quatre ou plus)
81	Durant les 12 derniers mois, votre ménage a-t-il pratiqué l'élevage en tant que nomade ou sédentaire ? (Non ; Oui (sédentaire) ; Oui (nomade))
78	Combien ce logement at-il de pièces à coucher, de salon et salle à manger ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
78	Quel combustible utilise-t-on principalement pour la cuisine ? (Le bois, ou autre ; Charbon de bois, gaz, pétrole, ou électricité)
66	La femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage a-t-elle travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours ? (Oui ; Non ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage)
64	Le chef de ménage masculin sait-il lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque ? (Non ; Oui, Français seul ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; Oui, une langue qui n'est pas le Français (peu importe le Français))
62	Le chef de ménage masculin ou la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage a-t-il ou a-t-elle travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours dans leur emploi principal à leur propre compte dans un secteur d'activité autre que agriculture, pêche, ou chasse ? (Non ; Oui)
56	Le chef de ménage a-t-il un(e) conjoint(e) ? (Oui ; Chef de ménage féminin sans conjoint ; Chef de ménage masculin sans conjointe)
51	Combien de tables possédez-vous qui sont utilisables ? (Trois ou plus ; Deux ; Un ; Aucune)
40	Est-ce que votre ménage possède une cantine (malle) qui est utilisable? (Non ; Oui)
37	Y a-t-il une pièce pour faire la cuisine ? (Non ; Oui à l'intérieur ; Oui à l'extérieur)

Tableau 2 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
33	Est-ce que votre ménage possède une voiture, un véhicule de transport (taxi, minibus), ou camion qui est utilisable ? (Non ; Oui)
29	Le chef de ménage masculin a-t-il travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas chef de ménage masculin)
27	Est-ce que votre ménage possède un fauteuil ou canapé qui est utilisable? (Non ; Oui)
11	Est-ce que votre ménage possède un terrain non cultivé (Oui ; Non)
6	Est-ce que votre ménage possède une bicyclette qui est utilisable ? (Non ; Oui)
4	Est-ce que votre ménage possède une maison ou appartement autre que la résidence principale ? (Non ; Oui)
0	Est-ce que votre ménage possède une charrette ou un pousse-pousse qui est utilisable? (Non ; Oui)

Source: ECOSIT 2011 et 100% du seuil national de pauvreté

**Les tableaux relatifs à
100% du seuil national de pauvreté**

**(et tableaux se rapportant
à tous les seuils de pauvreté)**

Tableau 3 (100% du seuil national) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	78,1
13-17	71,7
18-20	60,3
21-22	52,5
23-25	47,6
26-27	47,6
28-29	47,6
30-31	47,6
32-33	37,7
34-35	29,9
36-37	29,9
38-40	28,8
41-43	23,5
44-47	17,8
48-52	16,1
53-60	14,1
61-100	5,2

Tableau 4 (100% du seuil national) : Détermination des estimations des probabilités de pauvreté correspondant aux *scores*

Score	Nombre des ménages pauvres ayant obtenu ce score		Nombre des ménages ayant obtenu ce score		Probabilité de pauvreté (%)
0-12	7 158	÷	9 162	=	78,1
13-17	9 016	÷	12 567	=	71,7
18-20	6 522	÷	10 813	=	60,3
21-22	4 023	÷	7 657	=	52,5
23-25	5 511	÷	11 571	=	47,6
26-27	4 030	÷	8 462	=	47,6
28-29	4 184	÷	8 784	=	47,6
30-31	3 522	÷	7 396	=	47,6
32-33	2 806	÷	7 445	=	37,7
34-35	1 963	÷	6 556	=	29,9
36-37	1 877	÷	6 269	=	29,9
38-40	2 389	÷	8 307	=	28,8
41-43	2 105	÷	8 938	=	23,5
44-47	1 622	÷	9 104	=	17,8
48-52	1 295	÷	8 030	=	16,1
53-60	1 073	÷	7 631	=	14,1
61-100	595	÷	11 354	=	5,2

Effectif total des ménages normalisé à 100 000

Tableau 5 (100% du seuil national) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-14,1	7,8	7,9	8,2
13-17	-5,0	3,6	3,8	4,1
18-20	+6,9	2,8	3,4	4,5
21-22	-3,4	3,2	3,6	4,6
23-25	-6,6	4,7	5,0	5,6
26-27	-2,9	3,3	4,1	5,4
28-29	+9,1	3,0	3,7	4,9
30-31	+15,4	2,5	3,1	4,4
32-33	+8,8	2,8	3,4	4,5
34-35	+6,5	2,9	3,4	4,5
36-37	-0,5	2,6	3,1	4,3
38-40	+5,7	2,5	3,1	4,1
41-43	-5,7	4,3	4,6	5,1
44-47	-11,3	7,1	7,5	8,3
48-52	-6,3	4,6	5,0	5,5
53-60	+1,1	2,5	3,2	4,5
61-100	-0,1	1,4	1,7	2,1

Tableau 6 (100% du seuil national) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon <i>n</i>	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-1,7	64,5	71,3	82,0
4	-0,9	44,3	50,7	59,0
8	+0,3	32,6	38,5	46,8
16	+0,3	22,9	26,7	35,8
32	+0,1	16,6	19,6	25,4
64	0,0	11,3	13,9	19,0
128	0,0	7,9	9,4	13,3
256	0,0	5,8	6,7	9,0
512	0,0	4,1	5,0	6,3
1 024	-0,1	2,7	3,3	4,0
2 048	-0,1	2,0	2,4	3,1
4 096	-0,1	1,5	1,6	2,2
8 192	-0,1	1,0	1,2	1,6
16 384	-0,1	0,7	0,9	1,2

Tableau 7 (Seuils nationaux de pauvreté) : Les écarts, précision des écarts, et le factor α des estimations des taux de pauvreté de groupes des ménages en un instant du temps

	Seuils de pauvreté			
	Alimentaire	Nationaux (def. 2011)		
		100%	150%	200%
Ecart entre valeur estimée et observée	-0,7	-0,1	-0,9	-1,8
Précision de l'écart	0,6	0,7	0,7	0,5
Facteur alpha	1,14	1,14	1,11	0,96

Grille appliqué à 1 000 bootstraps de $n = 16\ 384$ de l'échantillon de validation.

Les écarts entre les valeurs estimées et observées sont exprimés en unités de points de pourcentage.

La précision a un niveau de confiance de 90 pour cent est exprimée en unités de \pm points de pourcentage.

Les écarts et la précision des écarts sont estimés à partir de 1 000 échantillons de type bootstrap ($n = 16\ 384$).

Alpha est calculé avec 1 000 échantillons de type bootstrap $n = 256, 512, 1.024, 2\ 048, 4\ 096, 8\ 192$ et $16\ 384$.

Tableau 7 (Seuils nationaux de pauvreté) : Les écarts, précision des écarts, et le factor α des estimations des taux de pauvreté de groupes des ménages en un instant du temps

	Seuils de pauvreté							
	Intl. 2005 PPA (def. 2011)				Intl. 2011 PPA (def. 2011)			
	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70
Ecart entre valeur estimée et observée	-0,6	-1,1	-2,0	0,0	-0,1	+0,7	-1,1	+0,1
Précision de l'écart	0,7	0,7	0,7	0,4	0,6	0,7	0,5	0,1
Facteur alpha	1,12	1,14	1,09	0,92	1,11	1,14	0,94	1,07

Grille appliqué à 1 000 bootstraps de $n = 16\ 384$ de l'échantillon de validation.

Les écarts entre les valeurs estimées et observées sont exprimés en unités de points de pourcentage.

La précision a un niveau de confiance de 90 pour cent est exprimée en unités de \pm points de pourcentage.

Les écarts et la précision des écarts sont estimés à partir de 1 000 échantillons de type bootstrap ($n = 16\ 384$).

Alpha est calculé avec 1 000 échantillons de type bootstrap $n = 256, 512, 1.024, 2\ 048, 4\ 096, 8\ 192$ et $16\ 384$.

Tableau 7 (Seuils de pauvreté relatives et seuils définis comme des percentiles) : Les écarts, précision des écarts, et le factor α des estimations des taux de pauvreté de groupes des ménages en un instant du temps

	Seuils de pauvreté					
	Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles (def. 2011)				
		20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Ecart entre valeur estimée et observée	+0,6	-0,1	+0,3	-0,3	-0,7	-2,0
Précision de l'écart	0,6	0,5	0,7	0,7	0,7	0,5
Facteur alpha	1,16	1,18	1,09	1,11	1,12	0,97

Grille appliqué à 1 000 bootstraps de $n = 16\ 384$ de l'échantillon de validation.

Les écarts entre les valeurs estimées et observées sont exprimés en unités de points de pourcentage.

La précision a un niveau de confiance de 90 pour cent est exprimée en unités de \pm points de pourcentage.

Les écarts et la précision des écarts sont estimés à partir de 1 000 échantillons de type bootstrap ($n = 16\ 384$).

Alpha est calculé avec 1 000 échantillons de type bootstrap $n = 256, 512, 1.024, 2\ 048, 4\ 096, 8\ 192$ et $16\ 384$.

Tableau 8 (Tous les seuils de pauvreté) : Les résultats possibles obtenus d'un ciblage

		<u>Segment de ciblage</u>	
		<u>Ciblé</u>	<u>Non ciblé</u>
<u>Statut observé de la pauvreté</u>	<u>Pauvre</u>	<u>Inclusion</u> Pauvre judicieusement ciblé	<u>Défaut de couverture</u> Pauvre par erreur non ciblé
	<u>Non pauvre</u>	<u>Fuite</u> Non pauvre par erreur ciblé	<u>Exclusion</u> Non pauvre judicieusement non ciblé

Tableau 9 (100% du seuil national) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=12	4,9	35,3	0,6	59,2	64,1	-74,2
<=17	11,4	28,8	2,5	57,2	68,6	-37,1
<=20	14,9	25,3	5,5	54,3	69,2	-12,4
<=22	17,9	22,3	8,0	51,8	69,7	+8,8
<=25	21,6	18,7	11,0	48,8	70,3	+34,5
<=27	24,3	15,9	13,4	46,4	70,7	+54,1
<=29	26,6	13,7	16,2	43,6	70,2	+59,8
<=31	28,6	11,7	20,2	39,6	68,2	+49,9
<=33	30,2	10,0	24,1	35,7	65,9	+40,2
<=35	31,5	8,7	27,6	32,2	63,7	+31,4
<=37	33,4	6,8	31,8	28,0	61,4	+20,9
<=40	35,0	5,2	36,0	23,8	58,8	+10,6
<=43	36,7	3,6	40,1	19,6	56,3	+0,2
<=47	38,2	2,0	44,7	15,1	53,3	-11,0
<=52	39,2	1,0	49,1	10,7	49,9	-21,9
<=60	39,9	0,4	53,5	6,3	46,2	-33,0
<=100	40,2	0,0	59,8	0,0	40,2	-48,6

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (100% du seuil national) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	89,6	12,2	8,6:1
<=17	13,9	81,8	28,3	4,5:1
<=20	20,4	73,1	37,0	2,7:1
<=22	25,9	69,2	44,5	2,2:1
<=25	32,6	66,2	53,6	2,0:1
<=27	37,7	64,5	60,4	1,8:1
<=29	42,7	62,2	66,0	1,6:1
<=31	48,7	58,6	71,0	1,4:1
<=33	54,3	55,7	75,1	1,3:1
<=35	59,1	53,3	78,3	1,1:1
<=37	65,2	51,2	83,1	1,1:1
<=40	71,0	49,3	87,0	1,0:1
<=43	76,8	47,7	91,1	0,9:1
<=47	82,9	46,1	95,1	0,9:1
<=52	88,2	44,4	97,4	0,8:1
<=60	93,4	42,7	99,1	0,7:1
<=100	100,0	40,2	100,0	0,7:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Les tableaux relatifs au seuil alimentaire

Tableau 3 (Seuil alimentaire) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	62,7
13-17	47,0
18-20	38,1
21-22	32,2
23-25	26,9
26-27	26,9
28-29	26,9
30-31	22,4
32-33	18,3
34-35	17,6
36-37	16,9
38-40	15,9
41-43	10,8
44-47	8,7
48-52	7,1
53-60	7,1
61-100	2,1

Tableau 5 (Seuil alimentaire) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-13,9	8,1	8,3	8,9
13-17	-11,6	7,1	7,3	7,9
18-20	+7,6	2,6	3,1	3,9
21-22	+3,5	2,8	3,3	4,2
23-25	+0,2	2,6	3,0	4,0
26-27	+0,9	2,8	3,3	4,3
28-29	+8,6	2,4	2,7	3,5
30-31	+3,5	2,2	2,6	3,8
32-33	+2,3	2,3	2,6	3,5
34-35	+0,7	2,6	3,1	4,1
36-37	+0,7	2,4	2,7	3,5
38-40	-1,6	2,4	2,9	3,8
41-43	-1,4	1,8	2,1	2,8
44-47	-13,5	8,2	8,5	9,1
48-52	+1,7	1,5	1,7	2,2
53-60	+5,4	0,6	0,7	0,9
61-100	+0,1	1,0	1,2	1,5

Tableau 6 (Seuil alimentaire) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-1,0	62,1	65,5	77,0
4	-1,5	39,3	45,4	53,5
8	-0,5	27,9	32,5	40,6
16	-0,4	20,3	24,0	30,0
32	-0,5	14,5	17,4	24,5
64	-0,6	10,0	12,7	16,0
128	-0,6	7,0	8,4	10,7
256	-0,7	5,1	5,7	7,1
512	-0,6	3,6	4,2	5,3
1 024	-0,7	2,4	2,8	3,7
2 048	-0,7	1,7	2,0	2,6
4 096	-0,7	1,2	1,4	1,9
8 192	-0,7	0,9	1,1	1,3
16 384	-0,7	0,6	0,8	0,9

Tableau 9 (Seuil alimentaire) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	3,9	20,4	1,6	74,1	78,0	-61,5
<=17	8,6	15,8	5,4	70,3	78,9	-7,6
<=20	10,9	13,5	9,5	66,2	77,0	+28,4
<=22	12,4	11,9	13,4	62,2	74,7	+44,8
<=25	14,4	9,9	18,1	57,5	72,0	+25,5
<=27	16,0	8,3	21,7	54,0	70,0	+10,8
<=29	17,1	7,2	25,6	50,1	67,2	-5,2
<=31	18,2	6,1	30,5	45,2	63,4	-25,4
<=33	19,1	5,2	35,2	40,5	59,6	-44,5
<=35	19,9	4,4	39,2	36,5	56,4	-61,0
<=37	20,7	3,6	44,5	31,2	51,9	-82,9
<=40	21,8	2,5	49,2	26,5	48,3	-102,1
<=43	22,7	1,6	54,1	21,6	44,3	-122,2
<=47	23,7	0,6	59,2	16,5	40,2	-143,2
<=52	24,0	0,3	64,2	11,5	35,5	-163,8
<=60	24,2	0,1	69,1	6,5	30,7	-184,1
<=100	24,3	0,0	75,7	0,0	24,3	-210,9

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (Seuil alimentaire) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	71,4	16,0	2,5:1
<=17	13,9	61,5	35,2	1,6:1
<=20	20,4	53,4	44,7	1,1:1
<=22	25,9	48,0	51,1	0,9:1
<=25	32,6	44,3	59,3	0,8:1
<=27	37,7	42,4	65,7	0,7:1
<=29	42,7	40,1	70,3	0,7:1
<=31	48,7	37,4	74,8	0,6:1
<=33	54,3	35,2	78,5	0,5:1
<=35	59,1	33,7	81,9	0,5:1
<=37	65,2	31,8	85,2	0,5:1
<=40	71,0	30,7	89,6	0,4:1
<=43	76,8	29,6	93,4	0,4:1
<=47	82,9	28,6	97,6	0,4:1
<=52	88,2	27,2	98,8	0,4:1
<=60	93,4	25,9	99,5	0,4:1
<=100	100,0	24,3	100,0	0,3:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
à 150% du seuil national de pauvreté**

Tableau 3 (150% du seuil national) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	93,6
13-17	89,1
18-20	79,6
21-22	75,8
23-25	74,6
26-27	74,2
28-29	69,4
30-31	69,4
32-33	67,7
34-35	61,1
36-37	61,1
38-40	61,1
41-43	50,2
44-47	43,4
48-52	37,7
53-60	30,9
61-100	16,8

Tableau 5 (150% du seuil national) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-1,0	1,3	1,5	1,9
13-17	-2,5	1,9	2,0	2,3
18-20	-5,1	3,6	3,8	4,5
21-22	-4,8	3,6	3,7	4,2
23-25	+2,9	2,7	3,1	4,0
26-27	+1,6	3,0	3,5	4,9
28-29	-2,2	3,0	3,6	4,7
30-31	+16,8	2,9	3,4	4,6
32-33	+14,0	3,1	3,7	5,3
34-35	-6,4	4,9	5,1	5,7
36-37	-12,4	7,4	7,5	8,0
38-40	+16,9	3,0	3,6	4,8
41-43	-11,8	7,5	7,8	8,2
44-47	-15,7	9,6	9,8	10,5
48-52	+6,5	3,2	4,0	4,9
53-60	-3,1	4,1	5,1	6,7
61-100	-15,0	9,8	10,5	11,2

Tableau 6 (150% du seuil national) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	+0,4	65,6	72,4	87,3
4	-1,5	41,8	49,9	59,3
8	-1,1	30,1	35,1	44,7
16	-0,9	21,5	24,8	32,9
32	-1,0	15,8	18,6	24,1
64	-0,7	10,7	13,6	17,8
128	-0,7	7,7	9,1	11,8
256	-0,8	5,5	6,4	8,2
512	-0,8	3,9	4,8	6,0
1 024	-0,9	2,7	3,1	4,2
2 048	-0,9	1,9	2,2	3,1
4 096	-0,9	1,4	1,6	2,2
8 192	-0,9	1,0	1,2	1,5
16 384	-0,9	0,7	0,8	1,1

Tableau 9 (150% du seuil national) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=12	5,1	57,2	0,3	37,3	42,5	-83,0
<=17	12,8	49,5	1,1	36,6	49,4	-57,1
<=20	18,1	44,2	2,2	35,5	53,6	-38,2
<=22	22,5	39,8	3,3	34,4	56,9	-22,3
<=25	27,4	34,9	5,2	32,5	59,9	-3,8
<=27	31,2	31,1	6,5	31,2	62,4	+10,5
<=29	34,8	27,5	7,9	29,8	64,5	+24,4
<=31	38,1	24,2	10,6	27,1	65,2	+39,3
<=33	41,3	21,0	13,0	24,7	66,0	+53,4
<=35	44,6	17,7	14,5	23,2	67,8	+66,4
<=37	48,7	13,6	16,5	21,2	69,9	+73,5
<=40	51,6	10,7	19,4	18,3	69,9	+68,9
<=43	54,9	7,5	21,9	15,7	70,6	+64,8
<=47	58,0	4,3	24,9	12,8	70,9	+60,1
<=52	59,8	2,5	28,4	9,2	69,1	+54,4
<=60	61,2	1,1	32,1	5,6	66,8	+48,5
<=100	62,3	0,0	37,7	0,0	62,3	+39,5

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (150% du seuil national) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	93,7	8,2	15,0:1
<=17	13,9	92,2	20,6	11,8:1
<=20	20,4	89,1	29,1	8,2:1
<=22	25,9	87,2	36,2	6,8:1
<=25	32,6	84,1	44,0	5,3:1
<=27	37,7	82,8	50,1	4,8:1
<=29	42,7	81,4	55,8	4,4:1
<=31	48,7	78,2	61,2	3,6:1
<=33	54,3	76,1	66,3	3,2:1
<=35	59,1	75,5	71,5	3,1:1
<=37	65,2	74,7	78,2	3,0:1
<=40	71,0	72,7	82,8	2,7:1
<=43	76,8	71,4	88,0	2,5:1
<=47	82,9	70,0	93,1	2,3:1
<=52	88,2	67,8	96,0	2,1:1
<=60	93,4	65,6	98,3	1,9:1
<=100	100,0	62,3	100,0	1,7:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
à 200% du seuil national de pauvreté**

Tableau 3 (200% du seuil national) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	97,0
13-17	93,9
18-20	89,6
21-22	87,3
23-25	87,0
26-27	87,0
28-29	82,6
30-31	82,6
32-33	82,6
34-35	79,2
36-37	77,3
38-40	77,3
41-43	71,6
44-47	60,0
48-52	55,4
53-60	48,0
61-100	28,7

Tableau 5 (200% du seuil national) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-0,2	1,1	1,3	1,6
13-17	-0,8	1,0	1,2	1,7
18-20	+1,8	1,9	2,2	3,1
21-22	-10,5	5,7	5,7	5,9
23-25	-8,8	4,7	4,8	5,0
26-27	-3,4	2,6	2,7	3,0
28-29	-4,9	3,4	3,5	3,9
30-31	+7,7	2,4	2,8	3,9
32-33	+10,4	2,8	3,4	4,4
34-35	-11,5	6,5	6,6	7,0
36-37	-13,5	7,4	7,6	7,8
38-40	+13,0	3,2	3,9	4,9
41-43	-8,2	5,2	5,4	5,8
44-47	-9,5	6,2	6,6	7,0
48-52	+20,8	3,2	3,9	5,0
53-60	+4,0	4,3	5,3	7,3
61-100	-14,7	9,6	9,9	10,9

Tableau 6 (200% du seuil national) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,6	63,6	67,3	81,6
4	-1,6	33,9	40,8	52,0
8	-1,8	23,4	27,8	39,3
16	-1,9	16,8	19,2	25,8
32	-2,0	11,9	14,0	19,2
64	-1,9	8,2	10,0	13,4
128	-1,9	5,6	7,0	9,2
256	-1,9	4,1	4,7	6,1
512	-1,9	3,1	3,6	4,7
1 024	-1,9	2,1	2,4	3,2
2 048	-1,8	1,5	1,8	2,2
4 096	-1,8	1,1	1,3	1,6
8 192	-1,8	0,7	0,9	1,2
16 384	-1,8	0,5	0,6	0,9

Tableau 9 (200% du seuil national) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=12	5,3	70,5	0,1	24,0	29,4	-85,7
<=17	13,3	62,5	0,6	23,5	36,8	-64,1
<=20	19,0	56,8	1,3	22,8	41,8	-48,1
<=22	24,4	51,5	1,5	22,7	47,0	-33,8
<=25	30,5	45,3	2,0	22,1	52,7	-16,8
<=27	35,1	40,7	2,6	21,6	56,7	-4,0
<=29	39,4	36,5	3,4	20,8	60,2	+8,2
<=31	43,6	32,2	5,1	19,1	62,7	+21,7
<=33	47,7	28,1	6,6	17,6	65,3	+34,5
<=35	51,9	24,0	7,2	16,9	68,8	+46,3
<=37	57,2	18,6	8,0	16,2	73,4	+61,5
<=40	61,0	14,8	10,0	14,2	75,2	+74,0
<=43	65,2	10,6	11,6	12,6	77,8	+84,8
<=47	69,3	6,6	13,6	10,5	79,8	+82,0
<=52	71,5	4,3	16,7	7,4	79,0	+78,0
<=60	73,9	2,0	19,5	4,7	78,6	+74,3
<=100	75,8	0,0	24,2	0,0	75,8	+68,2

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (200% du seuil national) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	97,8	7,0	45,4:1
<=17	13,9	95,6	17,5	21,7:1
<=20	20,4	93,4	25,1	14,1:1
<=22	25,9	94,3	32,1	16,4:1
<=25	32,6	93,8	40,3	15,0:1
<=27	37,7	93,2	46,3	13,7:1
<=29	42,7	92,2	51,9	11,7:1
<=31	48,7	89,6	57,5	8,6:1
<=33	54,3	87,9	62,9	7,3:1
<=35	59,1	87,8	68,4	7,2:1
<=37	65,2	87,8	75,5	7,2:1
<=40	71,0	86,0	80,4	6,1:1
<=43	76,8	84,9	86,0	5,6:1
<=47	82,9	83,6	91,3	5,1:1
<=52	88,2	81,1	94,3	4,3:1
<=60	93,4	79,1	97,4	3,8:1
<=100	100,0	75,8	100,0	3,1:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$1,25/jour PPA 2005**

Tableau 3 (\$1,25/jour PPA 2005) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	67,5
13-17	55,2
18-20	46,8
21-22	39,2
23-25	33,3
26-27	33,3
28-29	33,3
30-31	31,5
32-33	26,5
34-35	20,3
36-37	20,3
38-40	19,3
41-43	15,4
44-47	11,1
48-52	9,3
53-60	9,3
61-100	3,8

Tableau 5 (\$1,25/jour PPA 2005) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-12,0	7,1	7,3	7,7
13-17	-10,0	6,2	6,4	6,9
18-20	+2,1	2,8	3,4	4,4
21-22	+2,3	2,9	3,5	4,5
23-25	-10,4	6,7	6,9	7,4
26-27	+4,5	2,8	3,2	4,5
28-29	+9,0	2,6	3,1	4,1
30-31	+6,0	2,3	2,9	3,9
32-33	+9,6	2,3	2,7	3,4
34-35	+1,8	2,6	3,3	4,3
36-37	-0,7	2,5	3,1	4,1
38-40	-0,6	2,4	3,0	4,0
41-43	+2,2	1,8	2,1	2,8
44-47	-12,6	7,7	8,0	8,6
48-52	+1,9	1,6	1,9	2,6
53-60	+4,0	1,4	1,6	2,2
61-100	+1,3	1,0	1,3	1,6

Tableau 6 (\$1,25/jour PPA 2005) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon <i>n</i>	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-2,0	63,2	69,9	79,1
4	-2,2	40,9	46,1	55,8
8	-0,7	29,6	34,2	42,9
16	-0,3	20,9	24,2	29,7
32	-0,4	14,8	17,6	25,0
64	-0,5	10,4	12,6	16,9
128	-0,5	7,2	8,8	11,4
256	-0,6	5,5	6,3	8,0
512	-0,5	3,9	4,5	5,7
1 024	-0,6	2,5	3,0	3,8
2 048	-0,6	1,9	2,2	2,9
4 096	-0,6	1,2	1,5	2,1
8 192	-0,6	0,9	1,1	1,4
16 384	-0,6	0,7	0,8	1,0

Tableau 9 (\$1,25/jour PPA 2005) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	4,1	25,6	1,3	68,9	73,1	-67,7
<=17	9,5	20,2	4,4	65,8	75,3	-21,2
<=20	12,5	17,2	7,9	62,4	74,9	+10,5
<=22	14,6	15,1	11,2	59,1	73,7	+36,2
<=25	17,3	12,4	15,2	55,0	72,4	+48,8
<=27	19,3	10,5	18,4	51,8	71,1	+37,9
<=29	20,8	9,0	21,9	48,3	69,1	+26,2
<=31	22,3	7,5	26,5	43,8	66,1	+11,0
<=33	23,3	6,5	31,0	39,3	62,5	-4,4
<=35	24,2	5,5	34,9	35,4	59,5	-17,5
<=37	25,3	4,4	39,9	30,3	55,6	-34,4
<=40	26,6	3,1	44,4	25,9	52,5	-49,3
<=43	27,6	2,1	49,2	21,1	48,7	-65,6
<=47	28,8	0,9	54,1	16,2	44,9	-82,1
<=52	29,2	0,5	59,1	11,2	40,4	-98,7
<=60	29,6	0,2	63,8	6,5	36,1	-114,6
<=100	29,7	0,0	70,3	0,0	29,7	-136,5

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (\$1,25/jour PPA 2005) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	75,4	13,9	3,1:1
<=17	13,9	68,1	31,9	2,1:1
<=20	20,4	61,3	42,0	1,6:1
<=22	25,9	56,6	49,2	1,3:1
<=25	32,6	53,2	58,3	1,1:1
<=27	37,7	51,1	64,8	1,0:1
<=29	42,7	48,6	69,9	0,9:1
<=31	48,7	45,7	74,9	0,8:1
<=33	54,3	42,8	78,2	0,7:1
<=35	59,1	40,9	81,3	0,7:1
<=37	65,2	38,8	85,1	0,6:1
<=40	71,0	37,5	89,4	0,6:1
<=43	76,8	35,9	92,8	0,6:1
<=47	82,9	34,7	96,8	0,5:1
<=52	88,2	33,1	98,2	0,5:1
<=60	93,4	31,7	99,5	0,5:1
<=100	100,0	29,7	100,0	0,4:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$2,00/jour PPA 2005**

Tableau 3 (\$2,00/jour PPA 2005) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0–12	88,3
13–17	82,3
18–20	71,6
21–22	69,3
23–25	65,4
26–27	64,1
28–29	61,8
30–31	61,8
32–33	56,7
34–35	47,1
36–37	47,1
38–40	46,7
41–43	41,1
44–47	30,3
48–52	27,8
53–60	21,6
61–100	9,8

Tableau 5 (\$2,00/jour PPA 2005) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-4,5	3,0	3,1	3,4
13-17	-5,3	3,5	3,6	4,0
18-20	+0,8	2,6	3,1	3,9
21-22	-0,9	2,8	3,4	4,4
23-25	+0,7	2,8	3,3	4,4
26-27	-7,4	5,2	5,4	6,2
28-29	-3,0	3,1	3,6	4,6
30-31	+14,3	2,7	3,3	4,6
32-33	+8,7	3,1	3,8	5,1
34-35	+10,2	3,2	3,9	5,1
36-37	-8,0	5,5	5,8	6,2
38-40	+10,6	3,0	3,6	4,5
41-43	-16,7	9,9	10,2	10,7
44-47	-13,6	8,4	8,8	9,2
48-52	-0,1	3,1	3,8	4,7
53-60	+7,8	2,6	3,2	4,4
61-100	-15,0	9,9	10,1	11,4

Tableau 6 (\$2,00/jour PPA 2005) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,4	67,5	71,9	89,3
4	-1,4	45,2	50,3	60,9
8	-0,8	32,9	38,8	44,5
16	-0,9	23,2	27,8	34,8
32	-1,1	16,2	20,2	26,2
64	-1,0	11,3	13,7	17,9
128	-0,9	7,8	9,0	11,7
256	-1,0	5,8	6,8	8,9
512	-1,1	4,1	5,0	6,1
1 024	-1,2	2,8	3,4	4,6
2 048	-1,2	2,0	2,5	3,3
4 096	-1,2	1,4	1,7	2,3
8 192	-1,1	1,1	1,3	1,7
16 384	-1,1	0,7	0,9	1,2

Tableau 9 (\$2,00/jour PPA 2005) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=12	5,0	48,6	0,5	46,0	51,0	-80,5
<=17	12,4	41,2	1,6	44,9	57,3	-50,9
<=20	16,8	36,8	3,6	42,9	59,6	-30,6
<=22	20,7	32,9	5,2	41,3	61,9	-13,1
<=25	25,1	28,4	7,5	39,0	64,1	+7,7
<=27	28,7	24,8	8,9	37,5	66,3	+24,1
<=29	31,9	21,7	10,9	35,6	67,5	+39,3
<=31	34,7	18,8	14,0	32,5	67,2	+55,8
<=33	37,5	16,1	16,8	29,6	67,1	+68,6
<=35	39,7	13,8	19,4	27,1	66,8	+63,8
<=37	42,9	10,6	22,3	24,2	67,1	+58,3
<=40	45,3	8,3	25,7	20,8	66,1	+52,0
<=43	48,1	5,4	28,7	17,8	65,9	+46,4
<=47	50,5	3,1	32,4	14,0	64,5	+39,4
<=52	51,9	1,6	36,3	10,1	62,0	+32,1
<=60	52,8	0,8	40,6	5,9	58,7	+24,2
<=100	53,5	0,0	46,5	0,0	53,5	+13,2

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (\$2,00/jour PPA 2005) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	91,2	9,3	10,4:1
<=17	13,9	88,8	23,1	7,9:1
<=20	20,4	82,3	31,3	4,7:1
<=22	25,9	79,9	38,6	4,0:1
<=25	32,6	77,1	46,9	3,4:1
<=27	37,7	76,3	53,7	3,2:1
<=29	42,7	74,6	59,5	2,9:1
<=31	48,7	71,3	64,8	2,5:1
<=33	54,3	69,0	70,0	2,2:1
<=35	59,1	67,2	74,2	2,0:1
<=37	65,2	65,8	80,2	1,9:1
<=40	71,0	63,8	84,6	1,8:1
<=43	76,8	62,6	89,8	1,7:1
<=47	82,9	60,9	94,3	1,6:1
<=52	88,2	58,8	97,0	1,4:1
<=60	93,4	56,5	98,6	1,3:1
<=100	100,0	53,5	100,0	1,2:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$2,50/jour PPA 2005**

Tableau 3 (\$2,50/jour PPA 2005) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	94,4
13-17	90,1
18-20	82,2
21-22	76,9
23-25	76,4
26-27	76,2
28-29	70,2
30-31	70,2
32-33	69,6
34-35	63,1
36-37	63,1
38-40	63,1
41-43	56,0
44-47	45,2
48-52	38,9
53-60	32,8
61-100	18,1

Tableau 5 (\$2,50/jour PPA 2005) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-1,8	1,5	1,6	1,8
13-17	-4,4	2,7	2,8	2,9
18-20	-4,6	3,3	3,5	4,0
21-22	-4,3	3,3	3,5	4,0
23-25	-6,8	4,4	4,5	4,8
26-27	-2,0	2,8	3,3	4,5
28-29	-2,5	3,0	3,6	4,5
30-31	+17,2	2,9	3,4	4,6
32-33	+10,2	3,1	3,7	5,3
34-35	-5,5	4,5	4,6	5,3
36-37	-12,2	7,3	7,5	8,0
38-40	+12,9	3,4	4,0	5,0
41-43	-8,1	5,6	5,9	6,4
44-47	-15,1	9,2	9,5	10,2
48-52	+7,6	3,2	4,0	4,9
53-60	-1,6	4,1	5,0	6,8
61-100	-15,3	9,9	10,5	11,3

Tableau 6 (\$2,50/jour PPA 2005) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,7	67,1	71,8	86,0
4	-2,4	40,2	47,0	58,8
8	-2,2	29,5	33,4	44,0
16	-2,1	20,3	24,4	33,5
32	-2,1	15,4	18,1	25,3
64	-2,0	10,5	12,7	17,7
128	-1,9	7,7	8,7	11,8
256	-2,0	5,3	6,0	7,8
512	-2,0	3,7	4,4	6,1
1 024	-2,1	2,6	3,1	4,1
2 048	-2,1	1,8	2,2	2,9
4 096	-2,0	1,3	1,6	2,0
8 192	-2,0	1,0	1,1	1,4
16 384	-2,0	0,7	0,8	1,0

Tableau 9 (\$2,50/jour PPA 2005) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=12	5,2	59,8	0,2	34,8	40,0	-83,5
<=17	13,2	51,9	0,8	34,2	47,4	-58,4
<=20	18,7	46,4	1,7	33,3	51,9	-40,0
<=22	23,1	41,9	2,7	32,2	55,4	-24,7
<=25	28,4	36,6	4,1	30,9	59,3	-6,2
<=27	32,5	32,6	5,2	29,7	62,2	+7,9
<=29	36,1	28,9	6,6	28,4	64,5	+21,2
<=31	39,5	25,5	9,2	25,8	65,3	+35,7
<=33	43,0	22,1	11,3	23,7	66,6	+49,5
<=35	46,4	18,7	12,7	22,2	68,6	+62,2
<=37	50,7	14,3	14,5	20,4	71,1	+77,6
<=40	53,7	11,3	17,2	17,8	71,5	+73,5
<=43	57,1	7,9	19,7	15,3	72,4	+69,7
<=47	60,5	4,5	22,4	12,5	73,0	+65,5
<=52	62,3	2,7	26,0	9,0	71,3	+60,1
<=60	63,8	1,2	29,6	5,4	69,2	+54,5
<=100	65,0	0,0	35,0	0,0	65,0	+46,2

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (\$2,50/jour PPA 2005) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	95,8	8,1	22,9:1
<=17	13,9	94,4	20,2	17,0:1
<=20	20,4	91,6	28,7	10,9:1
<=22	25,9	89,4	35,6	8,4:1
<=25	32,6	87,3	43,7	6,9:1
<=27	37,7	86,1	49,9	6,2:1
<=29	42,7	84,5	55,5	5,5:1
<=31	48,7	81,1	60,8	4,3:1
<=33	54,3	79,2	66,1	3,8:1
<=35	59,1	78,4	71,3	3,6:1
<=37	65,2	77,7	78,0	3,5:1
<=40	71,0	75,7	82,7	3,1:1
<=43	76,8	74,4	87,8	2,9:1
<=47	82,9	72,9	93,0	2,7:1
<=52	88,2	70,6	95,8	2,4:1
<=60	93,4	68,3	98,1	2,2:1
<=100	100,0	65,0	100,0	1,9:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$5,00/jour PPA 2005**

Tableau 3 (\$5,00/jour PPA 2005) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	98,8
13-17	98,1
18-20	97,9
21-22	97,4
23-25	96,5
26-27	96,5
28-29	93,8
30-31	93,8
32-33	91,7
34-35	91,7
36-37	91,7
38-40	91,7
41-43	91,2
44-47	89,8
48-52	81,1
53-60	73,5
61-100	55,7

Tableau 5 (\$5,00/jour PPA 2005) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-1,2	0,6	0,6	0,6
13-17	-1,5	0,8	0,8	0,9
18-20	+2,2	1,2	1,4	2,0
21-22	-2,5	1,3	1,3	1,3
23-25	-1,7	1,1	1,1	1,2
26-27	-0,9	0,8	1,0	1,3
28-29	+0,8	1,5	1,8	2,3
30-31	+0,7	1,2	1,4	1,9
32-33	+4,4	2,0	2,4	3,2
34-35	-4,6	2,8	2,8	3,0
36-37	-5,4	3,1	3,1	3,3
38-40	+12,7	2,9	3,6	4,6
41-43	+0,1	1,5	1,7	2,2
44-47	+1,6	2,1	2,4	3,4
48-52	+3,2	2,8	3,3	4,1
53-60	-6,5	5,1	5,3	5,8
61-100	-4,8	4,3	4,8	6,3

Tableau 6 (\$5,00/jour PPA 2005) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	0,0	53,8	68,0	70,4
4	+0,2	22,5	26,9	41,9
8	+0,1	15,5	19,0	28,3
16	-0,2	10,7	13,2	17,9
32	-0,2	7,8	9,5	12,1
64	0,0	5,7	6,9	8,9
128	-0,1	4,1	4,7	5,9
256	0,0	2,8	3,4	4,3
512	0,0	2,0	2,4	3,3
1 024	0,0	1,4	1,7	2,1
2 048	0,0	1,0	1,2	1,6
4 096	0,0	0,7	0,9	1,1
8 192	0,0	0,5	0,6	0,9
16 384	0,0	0,4	0,4	0,6

Tableau 9 (\$5,00/jour PPA 2005) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par score, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	5,5	84,0	0,0	10,5	15,9	-87,8
<=17	13,8	75,7	0,1	10,4	24,2	-69,0
<=20	20,0	69,5	0,4	10,1	30,1	-54,9
<=22	25,5	64,0	0,4	10,1	35,6	-42,6
<=25	31,9	57,6	0,6	9,9	41,8	-27,9
<=27	36,9	52,6	0,8	9,7	46,6	-16,7
<=29	41,5	48,0	1,2	9,3	50,9	-5,9
<=31	46,9	42,6	1,8	8,7	55,7	+6,9
<=33	51,8	37,7	2,5	8,0	59,8	+18,5
<=35	56,4	33,1	2,7	7,8	64,1	+29,0
<=37	62,3	27,2	3,0	7,5	69,8	+42,4
<=40	67,1	22,4	3,9	6,6	73,7	+54,2
<=43	72,2	17,3	4,6	5,9	78,1	+66,5
<=47	77,5	12,0	5,4	5,1	82,7	+79,3
<=52	81,5	8,0	6,7	3,8	85,3	+89,7
<=60	85,7	3,8	7,6	2,9	88,6	+91,5
<=100	89,5	0,0	10,5	0,0	89,5	+88,3

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (\$5,00/jour PPA 2005) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	99,9	6,1	858,8:1
<=17	13,9	99,2	15,4	127,8:1
<=20	20,4	98,2	22,3	53,9:1
<=22	25,9	98,5	28,5	67,1:1
<=25	32,6	98,1	35,7	51,7:1
<=27	37,7	97,9	41,2	46,6:1
<=29	42,7	97,3	46,4	35,5:1
<=31	48,7	96,4	52,4	26,5:1
<=33	54,3	95,5	57,9	21,0:1
<=35	59,1	95,4	63,0	20,6:1
<=37	65,2	95,4	69,6	20,9:1
<=40	71,0	94,5	75,0	17,3:1
<=43	76,8	94,0	80,7	15,7:1
<=47	82,9	93,5	86,6	14,5:1
<=52	88,2	92,4	91,1	12,2:1
<=60	93,4	91,8	95,8	11,2:1
<=100	100,0	89,5	100,0	8,5:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011**

Tableau 3 (\$1,90/jour PPA 2011) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	70,5
13-17	57,7
18-20	48,0
21-22	41,5
23-25	37,4
26-27	37,4
28-29	37,4
30-31	33,9
32-33	27,7
34-35	21,5
36-37	21,5
38-40	20,2
41-43	15,7
44-47	11,7
48-52	9,8
53-60	9,8
61-100	4,1

Tableau 5 (\$1,90/jour PPA 2011) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-11,5	6,9	7,0	7,6
13-17	-7,9	5,2	5,4	5,7
18-20	+0,6	2,9	3,5	4,5
21-22	-2,0	3,0	3,5	4,2
23-25	-7,5	5,2	5,4	6,1
26-27	+4,5	2,9	3,4	4,3
28-29	+13,1	2,6	3,1	4,1
30-31	+8,4	2,3	2,9	3,9
32-33	+8,7	2,4	2,8	3,3
34-35	+2,9	2,6	3,3	4,3
36-37	-0,4	2,5	3,1	3,9
38-40	-0,9	2,4	3,0	4,0
41-43	+2,5	1,8	2,1	2,8
44-47	-12,0	7,4	7,7	8,3
48-52	+2,5	1,6	1,9	2,6
53-60	+4,6	1,4	1,6	2,2
61-100	+0,9	1,1	1,4	1,8

Tableau 6 (\$1,90/jour PPA 2011) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-2,2	63,3	71,0	80,4
4	-1,9	41,5	46,9	56,0
8	-0,2	30,0	34,8	44,4
16	+0,2	20,7	24,6	30,4
32	0,0	14,4	18,2	24,1
64	-0,1	10,7	13,1	17,5
128	0,0	7,6	9,0	11,8
256	-0,1	5,5	6,4	8,0
512	0,0	3,9	4,5	5,7
1 024	-0,1	2,6	3,1	3,9
2 048	-0,1	1,9	2,3	2,7
4 096	-0,1	1,3	1,5	1,9
8 192	-0,1	0,9	1,1	1,4
16 384	-0,1	0,6	0,8	1,0

Tableau 9 (\$1,90/jour PPA 2011) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par score, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	4,3	26,9	1,2	67,6	71,9	-68,8
<=17	9,7	21,5	4,2	64,6	74,3	-24,3
<=20	13,0	18,3	7,4	61,4	74,3	+6,7
<=22	15,4	15,9	10,5	58,3	73,7	+32,0
<=25	18,2	13,0	14,4	54,4	72,6	+54,0
<=27	20,4	10,9	17,3	51,4	71,8	+44,5
<=29	21,9	9,3	20,8	47,9	69,8	+33,3
<=31	23,4	7,9	25,3	43,4	66,8	+18,8
<=33	24,5	6,7	29,8	39,0	63,5	+4,7
<=35	25,4	5,8	33,7	35,1	60,6	-7,8
<=37	26,6	4,6	38,6	30,2	56,8	-23,6
<=40	28,0	3,2	43,0	25,8	53,8	-37,6
<=43	29,0	2,2	47,8	21,0	50,0	-53,0
<=47	30,2	1,0	52,7	16,1	46,3	-68,7
<=52	30,7	0,6	57,6	11,2	41,8	-84,4
<=60	31,0	0,2	62,3	6,4	37,5	-99,6
<=100	31,2	0,0	68,8	0,0	31,2	-120,2

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (\$1,90/jour PPA 2011) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	78,3	13,7	3,6:1
<=17	13,9	69,9	31,2	2,3:1
<=20	20,4	63,6	41,5	1,7:1
<=22	25,9	59,5	49,2	1,5:1
<=25	32,6	55,9	58,3	1,3:1
<=27	37,7	54,0	65,2	1,2:1
<=29	42,7	51,2	70,1	1,1:1
<=31	48,7	48,0	74,8	0,9:1
<=33	54,3	45,2	78,5	0,8:1
<=35	59,1	43,0	81,5	0,8:1
<=37	65,2	40,8	85,3	0,7:1
<=40	71,0	39,5	89,7	0,7:1
<=43	76,8	37,8	92,9	0,6:1
<=47	82,9	36,5	96,8	0,6:1
<=52	88,2	34,7	98,2	0,5:1
<=60	93,4	33,2	99,4	0,5:1
<=100	100,0	31,2	100,0	0,5:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$3,20/jour PPA 2011**

Tableau 3 (\$3,20/jour PPA 2011) : Scores et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	91,6
13-17	86,3
18-20	76,5
21-22	73,8
23-25	70,3
26-27	68,9
28-29	65,1
30-31	65,1
32-33	62,0
34-35	54,4
36-37	54,4
38-40	54,4
41-43	46,7
44-47	36,5
48-52	34,2
53-60	26,2
61-100	12,8

Tableau 5 (\$3,20/jour PPA 2011) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-3,0	2,1	2,2	2,5
13-17	-5,0	3,2	3,3	3,5
18-20	+3,8	2,6	3,0	4,0
21-22	+1,9	2,7	3,3	4,4
23-25	+0,3	2,7	3,1	4,1
26-27	-2,6	3,0	3,6	4,9
28-29	-1,9	3,1	3,6	4,7
30-31	+14,2	2,8	3,3	4,5
32-33	+13,1	3,1	3,8	5,0
34-35	+12,4	3,4	4,0	5,5
36-37	-8,8	5,8	6,0	6,4
38-40	+13,9	3,1	3,7	4,9
41-43	-15,2	9,2	9,5	9,9
44-47	-8,7	6,0	6,3	6,9
48-52	+4,0	3,2	3,8	5,0
53-60	+9,3	2,8	3,4	4,9
61-100	-18,0	11,3	12,0	12,6

Tableau 6 (\$3,20/jour PPA 2011) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	+1,6	66,9	69,8	88,1
4	+0,5	43,8	49,9	58,9
8	+0,9	31,9	38,5	45,4
16	+0,8	22,2	27,4	33,0
32	+0,5	16,4	19,2	25,4
64	+0,7	11,1	13,9	18,1
128	+0,9	7,9	9,5	11,2
256	+0,7	5,8	6,7	8,6
512	+0,7	4,0	5,0	6,2
1 024	+0,6	2,8	3,5	4,4
2 048	+0,6	2,1	2,5	3,3
4 096	+0,7	1,5	1,8	2,3
8 192	+0,7	1,0	1,2	1,6
16 384	+0,7	0,7	0,9	1,1

Tableau 9 (\$3,20/jour PPA 2011) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	5,1	52,0	0,3	42,5	47,6	-81,5
<=17	12,8	44,4	1,1	41,7	54,5	-53,3
<=20	17,4	39,8	3,0	39,9	57,3	-33,9
<=22	21,4	35,7	4,4	38,4	59,8	-17,3
<=25	26,1	31,1	6,5	36,3	62,4	+2,6
<=27	29,7	27,4	8,0	34,9	64,6	+18,0
<=29	33,0	24,2	9,7	33,1	66,1	+32,5
<=31	36,2	21,0	12,6	30,3	66,4	+48,5
<=33	39,0	18,1	15,2	27,6	66,6	+63,3
<=35	41,5	15,7	17,6	25,2	66,7	+69,2
<=37	45,1	12,1	20,2	22,7	67,7	+64,7
<=40	47,7	9,4	23,3	19,6	67,3	+59,3
<=43	50,9	6,3	25,9	16,9	67,8	+54,7
<=47	53,5	3,7	29,4	13,4	66,9	+48,5
<=52	55,1	2,1	33,1	9,7	64,8	+42,0
<=60	56,2	0,9	37,1	5,7	61,9	+35,0
<=100	57,2	0,0	42,8	0,0	57,2	+25,0

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (\$3,20/jour PPA 2011) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	93,7	9,0	15,0:1
<=17	13,9	91,8	22,4	11,2:1
<=20	20,4	85,4	30,4	5,9:1
<=22	25,9	82,8	37,5	4,8:1
<=25	32,6	80,0	45,6	4,0:1
<=27	37,7	78,9	52,0	3,7:1
<=29	42,7	77,3	57,7	3,4:1
<=31	48,7	74,2	63,3	2,9:1
<=33	54,3	71,9	68,3	2,6:1
<=35	59,1	70,2	72,6	2,4:1
<=37	65,2	69,1	78,8	2,2:1
<=40	71,0	67,2	83,5	2,1:1
<=43	76,8	66,3	89,0	2,0:1
<=47	82,9	64,5	93,6	1,8:1
<=52	88,2	62,4	96,4	1,7:1
<=60	93,4	60,2	98,4	1,5:1
<=100	100,0	57,2	100,0	1,3:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$5,50/jour PPA 2011**

Tableau 3 (\$5,50/jour PPA 2011) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0–12	97,1
13–17	95,5
18–20	93,4
21–22	92,1
23–25	92,1
26–27	92,1
28–29	86,3
30–31	86,3
32–33	84,8
34–35	84,0
36–37	82,3
38–40	82,3
41–43	80,3
44–47	75,3
48–52	68,8
53–60	60,3
61–100	36,0

Tableau 5 (\$5,50/jour PPA 2011) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	0,0	1,1	1,3	1,6
13-17	-2,7	1,6	1,6	1,7
18-20	+2,5	1,7	2,0	2,7
21-22	-7,9	4,0	4,0	4,0
23-25	-5,4	3,0	3,0	3,2
26-27	+1,0	1,9	2,2	2,7
28-29	-2,9	2,3	2,5	2,8
30-31	+2,9	2,0	2,3	3,1
32-33	+9,3	2,7	3,3	4,4
34-35	-9,4	5,3	5,5	5,7
36-37	-12,0	6,6	6,7	6,9
38-40	+8,9	3,2	3,7	4,8
41-43	-3,7	2,8	3,0	3,4
44-47	-6,3	4,3	4,5	4,8
48-52	+19,1	3,5	4,3	5,6
53-60	+7,4	4,4	5,4	7,0
61-100	-14,1	9,2	9,6	10,6

Tableau 6 (\$5,50/jour PPA 2011) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,7	61,0	75,1	78,7
4	-0,8	29,8	36,7	48,4
8	-1,1	20,1	26,1	35,8
16	-1,2	14,5	16,9	22,6
32	-1,3	10,6	12,4	16,1
64	-1,2	7,2	8,9	12,1
128	-1,2	5,2	6,2	7,9
256	-1,1	3,8	4,4	5,6
512	-1,1	2,7	3,2	4,1
1 024	-1,1	1,8	2,2	2,9
2 048	-1,1	1,3	1,6	2,0
4 096	-1,1	0,9	1,1	1,4
8 192	-1,0	0,7	0,8	1,1
16 384	-1,1	0,5	0,6	0,8

Tableau 9 (\$5,50/jour PPA 2011) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=12	5,3	76,3	0,1	18,2	23,6	-86,8
<=17	13,5	68,1	0,4	18,0	31,5	-66,4
<=20	19,5	62,2	0,9	17,5	37,0	-51,2
<=22	25,0	56,7	0,9	17,5	42,4	-37,7
<=25	31,3	50,3	1,2	17,1	48,5	-21,7
<=27	36,0	45,6	1,7	16,7	52,7	-9,7
<=29	40,3	41,3	2,4	16,0	56,3	+1,7
<=31	45,1	36,5	3,6	14,8	59,9	+14,9
<=33	49,4	32,2	4,8	13,5	62,9	+27,0
<=35	53,8	27,9	5,3	13,0	66,8	+38,2
<=37	59,4	22,2	5,8	12,5	71,9	+52,7
<=40	63,9	17,8	7,1	11,2	75,1	+65,1
<=43	68,4	13,2	8,4	10,0	78,4	+77,9
<=47	73,1	8,5	9,8	8,6	81,7	+88,0
<=52	76,0	5,7	12,3	6,1	82,1	+85,0
<=60	79,0	2,6	14,4	4,0	83,0	+82,4
<=100	81,6	0,0	18,4	0,0	81,6	+77,5

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (\$5,50/jour PPA 2011) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	97,8	6,5	45,4:1
<=17	13,9	97,2	16,6	35,1:1
<=20	20,4	95,7	23,9	22,1:1
<=22	25,9	96,6	30,6	28,0:1
<=25	32,6	96,3	38,4	25,8:1
<=27	37,7	95,5	44,1	21,4:1
<=29	42,7	94,4	49,4	17,0:1
<=31	48,7	92,6	55,3	12,6:1
<=33	54,3	91,1	60,5	10,2:1
<=35	59,1	91,0	65,9	10,1:1
<=37	65,2	91,1	72,8	10,2:1
<=40	71,0	90,0	78,2	9,0:1
<=43	76,8	89,1	83,8	8,2:1
<=47	82,9	88,2	89,6	7,5:1
<=52	88,2	86,1	93,1	6,2:1
<=60	93,4	84,6	96,8	5,5:1
<=100	100,0	81,6	100,0	4,4:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$21,70/jour PPA 2011**

Tableau 3 (\$21,70/jour PPA 2011) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	100,0
13-17	100,0
18-20	100,0
21-22	100,0
23-25	100,0
26-27	100,0
28-29	100,0
30-31	100,0
32-33	100,0
34-35	100,0
36-37	99,9
38-40	99,7
41-43	99,3
44-47	98,6
48-52	98,6
53-60	98,6
61-100	96,4

Tableau 5 (\$21,70/jour PPA 2011) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	0,0	0,0	0,0	0,0
13-17	0,0	0,0	0,0	0,0
18-20	+3,5	1,2	1,4	1,9
21-22	0,0	0,0	0,0	0,0
23-25	0,0	0,0	0,0	0,0
26-27	0,0	0,0	0,0	0,0
28-29	0,0	0,0	0,0	0,0
30-31	0,0	0,0	0,0	0,0
32-33	0,0	0,0	0,0	0,0
34-35	0,0	0,0	0,0	0,0
36-37	-0,1	0,1	0,1	0,1
38-40	+0,8	0,5	0,6	0,8
41-43	-0,7	0,3	0,3	0,3
44-47	-0,6	0,5	0,5	0,6
48-52	-1,3	0,7	0,7	0,7
53-60	-1,3	0,7	0,7	0,7
61-100	-3,0	1,6	1,6	1,7

Tableau 6 (\$21,70/jour PPA 2011) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon <i>n</i>	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-0,4	1,8	1,8	1,8
4	+0,2	0,5	0,6	21,7
8	+0,1	0,4	0,9	11,9
16	0,0	0,3	3,0	7,2
32	+0,1	1,6	2,9	4,3
64	+0,1	1,5	1,7	2,3
128	+0,1	0,9	1,1	1,8
256	+0,1	0,7	0,8	1,1
512	+0,1	0,5	0,6	0,7
1 024	+0,1	0,4	0,4	0,6
2 048	+0,1	0,3	0,3	0,4
4 096	+0,1	0,2	0,2	0,3
8 192	+0,1	0,1	0,2	0,2
16 384	+0,1	0,1	0,1	0,2

Tableau 9 (\$21,70/jour PPA 2011) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=12	5,5	94,1	0,0	0,4	5,9	-89,0
<=17	13,9	85,7	0,0	0,4	14,3	-72,0
<=20	20,2	79,4	0,1	0,3	20,5	-59,2
<=22	25,7	73,9	0,1	0,3	26,0	-48,2
<=25	32,4	67,2	0,1	0,3	32,7	-34,7
<=27	37,5	62,0	0,1	0,3	37,8	-24,4
<=29	42,6	57,0	0,1	0,3	42,8	-14,4
<=31	48,6	51,0	0,1	0,3	48,8	-2,3
<=33	54,1	45,5	0,1	0,3	54,4	+8,9
<=35	58,9	40,6	0,1	0,3	59,2	+18,5
<=37	65,1	34,5	0,1	0,3	65,4	+30,9
<=40	70,8	28,8	0,2	0,2	71,0	+42,3
<=43	76,6	23,0	0,2	0,2	76,8	+54,0
<=47	82,6	16,9	0,3	0,1	82,8	+66,2
<=52	88,0	11,6	0,3	0,1	88,1	+76,9
<=60	93,1	6,5	0,3	0,1	93,2	+87,2
<=100	99,6	0,0	0,4	0,0	99,6	+99,6

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (\$21,70/jour PPA 2011) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	100,0	5,5	Uniquement pauvres ciblés
<=17	13,9	100,0	14,0	Pauvre
<=20	20,4	99,3	20,3	136,4:1
<=22	25,9	99,4	25,8	173,5:1
<=25	32,6	99,5	32,6	218,7:1
<=27	37,7	99,6	37,7	253,3:1
<=29	42,7	99,7	42,7	287,2:1
<=31	48,7	99,7	48,8	327,7:1
<=33	54,3	99,7	54,4	365,2:1
<=35	59,1	99,7	59,2	397,7:1
<=37	65,2	99,8	65,4	439,1:1
<=40	71,0	99,7	71,0	328,7:1
<=43	76,8	99,7	76,9	355,8:1
<=47	82,9	99,7	83,0	305,3:1
<=52	88,2	99,7	88,3	295,2:1
<=60	93,4	99,7	93,4	303,4:1
<=100	100,0	99,6	100,0	239,3:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de la moitié le plus pauvre
en dessous de 100% du seuil national**

Tableau 3 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	52,7
13-17	39,8
18-20	29,1
21-22	26,4
23-25	23,8
26-27	23,8
28-29	23,8
30-31	18,6
32-33	14,7
34-35	13,1
36-37	11,4
38-40	10,1
41-43	7,4
44-47	7,0
48-52	4,9
53-60	4,9
61-100	1,1

Tableau 5 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-1,7	3,0	3,5	4,6
13-17	-8,2	5,5	5,7	6,1
18-20	+1,4	2,5	2,9	3,8
21-22	+8,3	2,3	2,7	3,4
23-25	-0,6	2,5	3,0	3,9
26-27	+7,2	2,0	2,5	3,3
28-29	+10,5	1,9	2,3	3,3
30-31	+1,2	2,2	2,6	3,5
32-33	0,0	2,3	2,6	3,4
34-35	-1,7	2,5	3,0	3,8
36-37	+2,8	1,7	2,1	2,7
38-40	-2,4	2,2	2,7	3,4
41-43	+0,6	1,3	1,5	1,9
44-47	-8,9	5,7	6,1	6,6
48-52	+3,0	0,8	0,9	1,2
53-60	+4,1	0,4	0,5	0,6
61-100	+0,9	0,1	0,2	0,2

Tableau 6 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,8	58,0	63,3	72,8
4	-1,3	35,8	42,1	51,0
8	+0,3	25,3	30,7	40,7
16	+0,5	18,7	21,7	28,9
32	+0,5	13,3	16,5	22,5
64	+0,5	9,7	11,4	14,9
128	+0,6	6,6	7,8	10,1
256	+0,6	4,8	5,4	6,7
512	+0,7	3,4	3,9	4,9
1 024	+0,6	2,3	2,8	3,8
2 048	+0,6	1,6	1,9	2,5
4 096	+0,6	1,1	1,4	1,8
8 192	+0,6	0,8	1,0	1,3
16 384	+0,6	0,6	0,7	0,9

Tableau 9 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) :
Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de
« Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u> Pauvre judicieusement ciblé	<u>Défaut de couverture:</u> Pauvre par erreur non ciblé	<u>Fuite:</u> Non pauvre par erreur ciblé	<u>Exclusion:</u> Non pauvre judicieusement non ciblé	<u>Taux de succès</u> Inclusion + Exclusion	<u>BPAC</u> Voir texte
<=12	2,9	15,8	2,6	78,7	81,6	-55,3
<=17	6,8	11,8	7,1	74,2	81,1	+11,1
<=20	8,8	9,9	11,5	69,8	78,6	+38,2
<=22	9,9	8,8	16,0	65,3	75,2	+14,5
<=25	11,6	7,1	21,0	60,3	71,9	-12,1
<=27	12,8	5,9	24,9	56,4	69,2	-33,3
<=29	13,6	5,1	29,1	52,2	65,8	-55,7
<=31	14,6	4,1	34,1	47,2	61,7	-82,6
<=33	15,3	3,4	38,9	42,4	57,7	-108,2
<=35	16,0	2,7	43,1	38,2	54,1	-130,7
<=37	16,5	2,2	48,7	32,6	49,1	-160,7
<=40	17,2	1,5	53,8	27,5	44,8	-187,5
<=43	17,7	1,0	59,1	22,2	40,0	-215,9
<=47	18,4	0,3	64,5	16,8	35,2	-245,0
<=52	18,6	0,1	69,7	11,6	30,2	-272,7
<=60	18,6	0,0	74,7	6,6	25,2	-299,6
<=100	18,7	0,0	81,3	0,0	18,7	-334,9

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	52,9	15,5	1,1:1
<=17	13,9	49,2	36,6	1,0:1
<=20	20,4	43,3	47,2	0,8:1
<=22	25,9	38,2	52,8	0,6:1
<=25	32,6	35,6	62,1	0,6:1
<=27	37,7	33,9	68,3	0,5:1
<=29	42,7	31,9	72,8	0,5:1
<=31	48,7	29,9	77,9	0,4:1
<=33	54,3	28,3	82,1	0,4:1
<=35	59,1	27,0	85,4	0,4:1
<=37	65,2	25,3	88,2	0,3:1
<=40	71,0	24,2	92,0	0,3:1
<=43	76,8	23,1	94,9	0,3:1
<=47	82,9	22,2	98,5	0,3:1
<=52	88,2	21,0	99,3	0,3:1
<=60	93,4	20,0	99,7	0,2:1
<=100	100,0	18,7	100,0	0,2:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté du premier quintile
(20^{ème} percentile)**

Tableau 3 (Seuil de premier quintile (20^{ème} percentile) :
Scores et les probabilités de pauvreté estimées
correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	43,7
13-17	35,9
18-20	26,3
21-22	23,4
23-25	20,5
26-27	20,5
28-29	17,1
30-31	14,3
32-33	12,6
34-35	11,1
36-37	10,7
38-40	9,8
41-43	6,4
44-47	6,0
48-52	3,9
53-60	3,9
61-100	1,0

Tableau 5 (Seuil de premier quintile (20^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-8,9	5,9	6,2	7,1
13-17	-7,7	5,1	5,4	6,0
18-20	+5,0	2,2	2,5	3,1
21-22	+6,8	2,3	2,7	3,5
23-25	-1,8	2,4	2,9	3,7
26-27	+7,5	1,8	2,1	2,8
28-29	+5,6	1,9	2,2	3,0
30-31	+1,1	2,1	2,4	3,2
32-33	-1,2	2,3	2,6	3,4
34-35	-2,3	2,5	3,0	3,9
36-37	+2,8	1,7	2,0	2,7
38-40	-2,4	2,3	2,7	3,4
41-43	0,0	1,3	1,5	1,8
44-47	-9,2	5,9	6,2	6,6
48-52	+3,2	0,4	0,5	0,6
53-60	+3,1	0,4	0,5	0,6
61-100	+0,7	0,1	0,2	0,2

Tableau 6 (Seuil de premier quintile (20^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	0,0	57,7	61,7	68,7
4	-1,7	34,5	40,4	50,2
8	-0,4	24,7	29,1	38,5
16	-0,2	18,1	21,3	27,3
32	-0,2	12,8	15,2	21,0
64	-0,3	9,3	11,0	14,8
128	-0,2	6,5	7,6	10,3
256	-0,1	4,8	5,4	6,7
512	-0,1	3,2	3,9	4,8
1 024	-0,1	2,2	2,7	3,4
2 048	-0,1	1,6	1,9	2,5
4 096	-0,1	1,1	1,4	1,7
8 192	-0,1	0,8	0,9	1,2
16 384	-0,1	0,5	0,7	0,9

Tableau 9 (Seuil de premier quintile (20^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	2,7	13,6	2,7	81,0	83,7	-49,7
<=17	6,2	10,1	7,7	76,0	82,2	+23,4
<=20	7,9	8,4	12,5	71,2	79,1	+23,4
<=22	8,8	7,5	17,0	66,6	75,5	-4,6
<=25	10,3	6,0	22,3	61,4	71,7	-36,6
<=27	11,2	5,1	26,5	57,2	68,5	-62,3
<=29	11,9	4,4	30,8	52,9	64,8	-88,8
<=31	12,7	3,6	36,0	47,7	60,4	-120,9
<=33	13,4	2,9	40,9	42,8	56,2	-150,7
<=35	13,9	2,4	45,2	38,5	52,4	-177,1
<=37	14,4	1,9	50,9	32,8	47,2	-212,0
<=40	15,0	1,3	56,0	27,7	42,7	-243,2
<=43	15,5	0,8	61,3	22,4	37,9	-276,0
<=47	16,1	0,2	66,8	16,9	33,0	-309,8
<=52	16,2	0,1	72,1	11,6	27,8	-342,0
<=60	16,3	0,0	77,1	6,6	22,9	-372,8
<=100	16,3	0,0	83,7	0,0	16,3	-413,3

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (Seuil de premier quintile (20^{ème} percentile)) :

Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	50,2	16,8	1,0:1
<=17	13,9	44,5	38,0	0,8:1
<=20	20,4	38,6	48,3	0,6:1
<=22	25,9	34,1	54,0	0,5:1
<=25	32,6	31,6	63,1	0,5:1
<=27	37,7	29,8	68,9	0,4:1
<=29	42,7	27,9	73,2	0,4:1
<=31	48,7	26,0	77,8	0,4:1
<=33	54,3	24,7	82,1	0,3:1
<=35	59,1	23,5	85,3	0,3:1
<=37	65,2	22,0	88,1	0,3:1
<=40	71,0	21,1	92,1	0,3:1
<=43	76,8	20,2	95,0	0,3:1
<=47	82,9	19,4	98,7	0,2:1
<=52	88,2	18,3	99,2	0,2:1
<=60	93,4	17,4	99,7	0,2:1
<=100	100,0	16,3	100,0	0,2:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté du deuxième quintile
(40^{ème} percentile)**

Tableau 3 (Seuil de deuxième quintile (40^{ème} percentile)) :
Scores et les probabilités de pauvreté estimées
correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	73,4
13-17	63,4
18-20	50,3
21-22	43,5
23-25	39,7
26-27	39,7
28-29	39,7
30-31	39,7
32-33	31,0
34-35	24,2
36-37	24,2
38-40	23,8
41-43	20,1
44-47	13,5
48-52	11,0
53-60	11,0
61-100	4,4

Tableau 5 (Seuil de deuxième quintile (40^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-13,9	7,8	8,0	8,3
13-17	-8,3	5,3	5,5	5,9
18-20	+2,4	2,8	3,5	4,6
21-22	-9,6	6,2	6,6	7,4
23-25	-8,1	5,5	5,7	6,4
26-27	+5,6	3,0	3,5	4,5
28-29	+14,4	2,7	3,2	4,0
30-31	+11,6	2,4	3,0	4,0
32-33	+11,8	2,4	2,8	3,4
34-35	+2,7	2,8	3,4	4,5
36-37	+0,4	2,5	3,1	4,0
38-40	+2,5	2,4	3,0	4,0
41-43	+4,2	2,0	2,5	3,1
44-47	-10,3	6,5	6,8	7,5
48-52	+0,9	1,9	2,3	2,9
53-60	+5,8	1,4	1,6	2,2
61-100	+1,0	1,2	1,4	1,8

Tableau 6 (Seuil de deuxième quintile (40^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-2,1	63,0	71,7	81,2
4	-1,6	41,4	47,7	56,2
8	+0,1	30,2	36,0	44,8
16	+0,5	21,0	24,5	32,3
32	+0,4	14,8	18,3	23,6
64	+0,3	10,7	13,1	16,7
128	+0,4	7,6	9,1	11,8
256	+0,3	5,4	6,5	8,0
512	+0,3	3,8	4,6	6,0
1 024	+0,3	2,5	3,0	3,9
2 048	+0,3	1,9	2,3	2,9
4 096	+0,3	1,3	1,5	1,9
8 192	+0,2	0,9	1,1	1,4
16 384	+0,3	0,7	0,8	1,0

Tableau 9 (Seuil de deuxième quintile (40^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	4,5	29,4	0,9	65,1	69,6	-70,6
<=17	10,5	23,5	3,5	62,6	73,1	-28,1
<=20	13,8	20,2	6,6	59,5	73,2	+0,6
<=22	16,6	17,4	9,3	56,8	73,4	+25,0
<=25	19,7	14,3	12,9	53,2	72,9	+53,9
<=27	22,0	12,0	15,7	50,3	72,3	+53,7
<=29	23,6	10,3	19,1	46,9	70,5	+43,7
<=31	25,3	8,7	23,5	42,6	67,9	+30,9
<=33	26,4	7,5	27,8	38,2	64,7	+18,0
<=35	27,5	6,4	31,6	34,5	62,0	+7,0
<=37	28,9	5,0	36,3	29,8	58,7	-6,9
<=40	30,4	3,6	40,6	25,4	55,8	-19,6
<=43	31,5	2,4	45,3	20,8	52,3	-33,3
<=47	32,8	1,2	50,1	15,9	48,7	-47,7
<=52	33,3	0,6	54,9	11,1	44,4	-61,8
<=60	33,7	0,2	59,7	6,4	40,1	-75,7
<=100	33,9	0,0	66,1	0,0	33,9	-94,6

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (Seuil de deuxième quintile (40^{ème} percentile) :
Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	82,7	13,3	4,8:1
<=17	13,9	75,2	30,9	3,0:1
<=20	20,4	67,6	40,6	2,1:1
<=22	25,9	64,1	48,9	1,8:1
<=25	32,6	60,4	58,0	1,5:1
<=27	37,7	58,3	64,7	1,4:1
<=29	42,7	55,2	69,5	1,2:1
<=31	48,7	51,8	74,4	1,1:1
<=33	54,3	48,7	77,9	0,9:1
<=35	59,1	46,6	81,1	0,9:1
<=37	65,2	44,4	85,2	0,8:1
<=40	71,0	42,8	89,4	0,7:1
<=43	76,8	41,1	92,9	0,7:1
<=47	82,9	39,5	96,5	0,7:1
<=52	88,2	37,8	98,2	0,6:1
<=60	93,4	36,1	99,3	0,6:1
<=100	100,0	33,9	100,0	0,5:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de la médiane
(50^{ème} percentile)**

Tableau 3 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile)) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0–12	80,4
13–17	74,0
18–20	63,7
21–22	56,6
23–25	51,9
26–27	51,9
28–29	51,9
30–31	49,8
32–33	39,8
34–35	32,9
36–37	32,9
38–40	32,3
41–43	27,9
44–47	20,9
48–52	18,0
53–60	15,4
61–100	6,2

Tableau 5 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-12,4	6,9	7,0	7,3
13-17	-2,7	2,4	2,6	3,5
18-20	-1,4	2,6	3,2	4,1
21-22	-8,2	5,5	5,8	6,4
23-25	-3,5	3,2	3,5	4,9
26-27	-9,6	6,5	6,9	7,2
28-29	+8,8	3,2	3,8	5,0
30-31	+12,4	2,6	3,2	4,5
32-33	+7,3	2,9	3,4	4,7
34-35	+9,4	2,9	3,4	4,5
36-37	+1,9	2,6	3,1	4,3
38-40	+8,9	2,5	3,1	4,2
41-43	-2,3	2,9	3,4	4,8
44-47	-9,7	6,4	6,7	7,4
48-52	-4,9	4,0	4,2	4,8
53-60	+2,4	2,6	3,2	4,4
61-100	+0,2	1,5	1,7	2,2

Tableau 6 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon <i>n</i>	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-1,8	64,4	71,4	82,5
4	-1,6	44,0	50,3	60,2
8	-0,1	32,0	37,4	48,1
16	-0,2	23,0	26,7	33,5
32	-0,1	16,4	19,3	25,5
64	-0,2	11,3	13,7	18,6
128	-0,1	8,0	10,0	13,5
256	-0,3	5,8	6,9	9,2
512	-0,3	4,2	4,9	6,8
1 024	-0,3	2,7	3,4	4,5
2 048	-0,4	2,0	2,4	3,2
4 096	-0,4	1,4	1,6	2,2
8 192	-0,4	1,0	1,2	1,6
16 384	-0,3	0,7	0,9	1,1

Tableau 9 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	5,0	38,3	0,5	56,3	61,2	-75,9
<=17	11,5	31,8	2,4	54,3	65,8	-41,3
<=20	15,5	27,8	4,9	51,9	67,4	-17,1
<=22	19,1	24,2	6,8	49,9	69,0	+3,8
<=25	22,8	20,4	9,7	47,0	69,9	+28,1
<=27	26,0	17,3	11,7	45,0	71,0	+47,2
<=29	28,4	14,9	14,3	42,4	70,8	+64,4
<=31	30,7	12,5	18,0	38,7	69,4	+58,4
<=33	32,6	10,6	21,7	35,1	67,7	+49,9
<=35	33,9	9,3	25,2	31,6	65,5	+41,8
<=37	35,9	7,3	29,3	27,4	63,4	+32,2
<=40	37,6	5,6	33,4	23,4	61,0	+22,9
<=43	39,4	3,8	37,4	19,4	58,8	+13,5
<=47	41,1	2,2	41,8	14,9	56,0	+3,3
<=52	42,1	1,1	46,1	10,6	52,7	-6,7
<=60	42,8	0,4	50,5	6,2	49,0	-16,9
<=100	43,2	0,0	56,8	0,0	43,2	-31,2

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile)) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	91,0	11,5	10,1:1
<=17	13,9	82,5	26,5	4,7:1
<=20	20,4	76,1	35,8	3,2:1
<=22	25,9	73,7	44,1	2,8:1
<=25	32,6	70,1	52,8	2,3:1
<=27	37,7	68,9	60,0	2,2:1
<=29	42,7	66,5	65,6	2,0:1
<=31	48,7	63,0	71,0	1,7:1
<=33	54,3	60,1	75,4	1,5:1
<=35	59,1	57,4	78,4	1,3:1
<=37	65,2	55,1	83,1	1,2:1
<=40	71,0	53,0	87,0	1,1:1
<=43	76,8	51,3	91,1	1,1:1
<=47	82,9	49,6	95,0	1,0:1
<=52	88,2	47,7	97,4	0,9:1
<=60	93,4	45,9	99,0	0,8:1
<=100	100,0	43,2	100,0	0,8:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté du troisième quintile
(60^{ème} percentile)**

Tableau 3 (Seuil de troisième quintile (60^{ème} percentile) :
Scores et les probabilités de pauvreté estimées
correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	87,3
13-17	82,3
18-20	70,3
21-22	67,4
23-25	64,2
26-27	63,6
28-29	61,2
30-31	61,2
32-33	54,3
34-35	44,8
36-37	44,8
38-40	44,8
41-43	40,1
44-47	29,8
48-52	27,4
53-60	21,2
61-100	9,6

Tableau 5 (Seuil de troisième quintile (60^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-5,6	3,5	3,6	3,9
13-17	-4,5	3,1	3,2	3,6
18-20	-0,4	2,6	3,1	3,9
21-22	-2,5	2,8	3,4	4,3
23-25	+5,3	2,9	3,4	4,9
26-27	-7,4	5,2	5,4	6,2
28-29	-3,6	3,3	3,6	4,6
30-31	+14,9	2,7	3,3	4,5
32-33	+6,4	3,1	3,8	5,1
34-35	+9,0	3,2	3,8	5,1
36-37	-9,7	6,3	6,6	7,2
38-40	+9,5	3,0	3,5	4,4
41-43	-10,9	7,1	7,4	7,9
44-47	-14,0	8,6	8,9	9,4
48-52	-0,5	3,1	3,8	4,7
53-60	+7,5	2,6	3,3	4,4
61-100	+2,4	1,5	1,8	2,3

Tableau 6 (Seuil de troisième quintile (60^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,4	67,2	71,5	85,9
4	-1,0	45,4	50,4	59,6
8	-0,1	33,2	38,3	46,7
16	-0,4	23,1	27,2	35,5
32	-0,4	15,8	19,2	25,6
64	-0,4	11,3	13,7	18,6
128	-0,4	8,0	9,5	12,1
256	-0,6	5,7	6,8	9,1
512	-0,7	4,0	4,9	6,3
1 024	-0,8	2,8	3,3	4,3
2 048	-0,8	2,0	2,5	3,2
4 096	-0,7	1,5	1,7	2,2
8 192	-0,7	1,0	1,3	1,7
16 384	-0,7	0,7	0,9	1,2

Tableau 9 (Seuil de troisième quintile (60^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=12	5,0	47,4	0,5	47,1	52,1	-80,1
<=17	12,3	40,1	1,6	46,0	58,3	-50,0
<=20	16,7	35,7	3,7	43,9	60,6	-29,3
<=22	20,5	31,9	5,3	42,3	62,8	-11,5
<=25	24,7	27,6	7,8	39,8	64,5	+9,4
<=27	28,3	24,1	9,4	38,2	66,6	+26,0
<=29	31,4	21,0	11,3	36,3	67,8	+41,5
<=31	34,2	18,2	14,5	33,1	67,3	+58,3
<=33	37,0	15,4	17,3	30,3	67,2	+66,9
<=35	39,1	13,3	20,0	27,7	66,8	+61,9
<=37	42,3	10,1	22,9	24,7	67,0	+56,2
<=40	44,6	7,8	26,4	21,2	65,8	+49,6
<=43	47,2	5,2	29,6	18,0	65,2	+43,5
<=47	49,6	2,8	33,4	14,3	63,8	+36,3
<=52	51,0	1,4	37,3	10,3	61,3	+28,8
<=60	51,8	0,6	41,5	6,1	57,9	+20,7
<=100	52,4	0,0	47,6	0,0	52,4	+9,1

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (Seuil de troisième quintile (60^{ème} percentile)) :

Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	91,2	9,5	10,4:1
<=17	13,9	88,2	23,5	7,5:1
<=20	20,4	81,9	31,8	4,5:1
<=22	25,9	79,4	39,2	3,8:1
<=25	32,6	76,0	47,2	3,2:1
<=27	37,7	75,1	54,1	3,0:1
<=29	42,7	73,6	60,0	2,8:1
<=31	48,7	70,2	65,3	2,4:1
<=33	54,3	68,1	70,5	2,1:1
<=35	59,1	66,2	74,7	2,0:1
<=37	65,2	64,8	80,7	1,8:1
<=40	71,0	62,8	85,1	1,7:1
<=43	76,8	61,5	90,1	1,6:1
<=47	82,9	59,8	94,6	1,5:1
<=52	88,2	57,8	97,3	1,4:1
<=60	93,4	55,5	98,9	1,2:1
<=100	100,0	52,4	100,0	1,1:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté du quatrième quintile
(80^{ème} percentile)**

Tableau 3 (Seuil de quatrième quintile (80^{ème} percentile)) :
Scores et les probabilités de pauvreté estimées
correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en
0-12	96,3
13-17	93,6
18-20	87,6
21-22	86,1
23-25	86,1
26-27	86,1
28-29	80,6
30-31	80,6
32-33	80,6
34-35	77,9
36-37	76,4
38-40	76,4
41-43	69,4
44-47	55,6
48-52	50,5
53-60	43,6
61-100	26,4

Tableau 5 (Seuil de quatrième quintile (80^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$) et leur intervalle de confiance

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-12	-0,8	1,1	1,3	1,6
13-17	-1,1	1,0	1,2	1,7
18-20	-0,2	1,9	2,2	3,1
21-22	-10,1	5,5	5,7	5,8
23-25	-3,0	2,3	2,4	2,8
26-27	-4,3	3,0	3,2	3,4
28-29	-6,6	4,3	4,4	4,8
30-31	+6,2	2,5	2,9	3,9
32-33	+9,8	2,9	3,6	4,3
34-35	-2,9	2,8	3,3	4,3
36-37	-13,2	7,3	7,5	7,7
38-40	+12,3	3,2	3,9	5,1
41-43	-10,4	6,3	6,5	6,9
44-47	-11,5	7,3	7,5	8,1
48-52	+16,1	3,1	4,0	4,9
53-60	+0,1	4,3	5,3	7,3
61-100	-13,9	9,2	9,6	10,5

Tableau 6 (Seuil de quatrième quintile (80^{ème} percentile)) : Les écarts (moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation avec 1 000 échantillons type *bootstrap*) et la précision des écarts, selon la taille des échantillons

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,2	65,1	71,3	82,1
4	-1,6	34,6	41,7	53,5
8	-1,9	24,1	28,9	39,4
16	-2,0	17,3	19,9	26,8
32	-2,1	12,3	14,8	20,2
64	-2,0	8,7	10,3	14,3
128	-2,0	5,9	7,1	9,7
256	-2,0	4,3	5,2	6,4
512	-2,0	3,2	3,7	4,9
1 024	-2,0	2,1	2,5	3,4
2 048	-2,0	1,5	1,8	2,4
4 096	-2,0	1,1	1,3	1,7
8 192	-2,0	0,8	0,9	1,3
16 384	-2,0	0,5	0,7	0,9

Tableau 9 (Seuil de quatrième quintile (80^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=12	5,3	68,7	0,1	25,9	31,2	-85,4
<=17	13,3	60,7	0,6	25,4	38,7	-63,2
<=20	19,0	55,0	1,4	24,6	43,6	-46,8
<=22	24,2	49,8	1,6	24,4	48,6	-32,3
<=25	30,1	43,9	2,5	23,5	53,5	-15,4
<=27	34,6	39,4	3,1	22,9	57,6	-2,2
<=29	38,8	35,2	3,9	22,1	60,9	+10,2
<=31	43,0	31,0	5,7	20,3	63,4	+24,0
<=33	47,0	27,0	7,3	18,7	65,7	+36,9
<=35	50,9	23,1	8,2	17,8	68,6	+48,6
<=37	56,1	17,9	9,1	16,9	73,0	+64,0
<=40	59,8	14,2	11,1	14,9	74,7	+76,8
<=43	64,1	9,9	12,7	13,3	77,3	+82,8
<=47	67,9	6,1	15,0	11,0	78,8	+79,7
<=52	70,1	3,9	18,2	7,8	77,9	+75,4
<=60	72,3	1,7	21,1	4,9	77,2	+71,5
<=100	74,0	0,0	26,0	0,0	74,0	+64,9

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100. Grille appliqué à l'échantillon de validation.

Tableau 10 (Seuil de quatrième quintile (80^{ème} percentile)) :
Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=12	5,5	97,6	7,2	40,6:1
<=17	13,9	95,5	18,0	21,0:1
<=20	20,4	93,3	25,7	13,9:1
<=22	25,9	93,6	32,7	14,7:1
<=25	32,6	92,3	40,6	11,9:1
<=27	37,7	91,9	46,8	11,3:1
<=29	42,7	90,9	52,5	10,0:1
<=31	48,7	88,3	58,2	7,6:1
<=33	54,3	86,6	63,5	6,5:1
<=35	59,1	86,1	68,7	6,2:1
<=37	65,2	86,1	75,9	6,2:1
<=40	71,0	84,3	80,9	5,4:1
<=43	76,8	83,4	86,6	5,0:1
<=47	82,9	81,9	91,7	4,5:1
<=52	88,2	79,4	94,7	3,9:1
<=60	93,4	77,4	97,7	3,4:1
<=100	100,0	74,0	100,0	2,8:1

Grille appliqué à l'échantillon de validation.

s